



# RAPPORT ANNUEL 2021



Investir dans les populations rurales



# TABLE DES MATIÈRES

- 2 Où intervient le FIDA
- 4 Avant-propos du Président
- 9 Coup d'œil sur 2021

## OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

- 14 Asie et Pacifique
- 18 Afrique orientale et australe
- 22 Amérique latine et Caraïbes
- 26 Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
- 30 Afrique de l'Ouest et du Centre

## AU CŒUR DE L'ACTION

- 35 Transformer les systèmes alimentaires
- 39 Placer les populations des zones rurales au cœur de la lutte contre les changements climatiques
- 43 Aiguiller les débats mondiaux et appeler à orienter l'investissement vers les zones rurales
- 47 Mener un travail de proximité et partir de la base pour assurer le développement des collectivités rurales
- 52 Intensifier l'investissement dans les zones rurales – une condition préalable pour avancer vers un monde plus résilient et plus inclusif
- 57 Donner l'exemple et façonner le changement, à commencer par la culture institutionnelle du FIDA
  
- 61 États financiers consolidés du FIDA



## **SOUDAN**

Ghisma Moussa Ali a suivi une formation d'agent paravétérinaire. Elle gère également une station de recharge pour téléphones mobiles alimentée par un panneau solaire qu'elle a pu acheter grâce à ses nouveaux revenus.

©FIDA/Marco Salustro

# OÙ INTERVIENT LE FIDA

## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

# 27

projets en cours dans 17 pays  
Financement du FIDA en cours: 487,9 millions d'USD

## AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

# 49

projets en cours dans 22 pays  
Financement du FIDA en cours: 1 865,2 millions d'USD

## AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

# 46

projets en cours dans 17 pays  
Financement du FIDA en cours: 1 891,5 millions d'USD

## PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD ET EUROPE

# 32

projets en cours dans 17 pays, ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie  
Financement du FIDA en cours: 921,9 millions d'USD

## ASIE ET PACIFIQUE

# 53

projets en cours dans 20 pays  
Financement du FIDA en cours: 2 561,0 millions d'USD

- ★ Siège du FIDA
- Bureau dirigé par un directeur de pays
- Bureau régional
- Bureau dirigé par un chargé d'appui au programme de pays
- Bureau multipays
- ▲ Bureau satellite
- TBD





### **SRI LANKA**

Pathma Nandani cultive du thé sur sa propre parcelle, ce qui lui a permis d'améliorer les revenus de sa famille et de commencer la construction d'une maison.

©FIDA/Ruvin de Silva

# AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Le monde a abordé l'année 2021 dans un climat de profonde incertitude face à l'extrême urgence de limiter le réchauffement planétaire à moins de 2 °C, à l'aggravation de la faim dans le monde et à l'éloignement de la perspective, vers un horizon plus lointain que jamais, de voir se réaliser le deuxième objectif de développement durable. Sans compter que nous nous relevions à peine des effets de la pandémie de COVID-19.

Les populations rurales, qui sont les premières victimes de ces situations, doivent être étroitement associées aux solutions conçues en riposte à ces menaces. En 2021, cet impératif a enfin recueilli une plus grande attention et suscité un élan plus important sur la scène mondiale. Pendant



©FIDA/Daniele Bianchi

cette même année, les ruraux, la résilience des collectivités rurales – et le rôle particulier joué par le FIDA – ont occupé une place fondamentale au sein du programme mondial, comme ils ne l'avaient jamais été jusqu'alors. Dans ce contexte, le FIDA poursuit sur sa lancée dans l'optique d'assurer la montée en puissance de ses interventions en faveur de la résilience des moyens d'existence des populations rurales du monde entier.

**Les systèmes alimentaires doivent être à même de procurer un travail décent et des revenus décents à toutes celles et à tous ceux qui cultivent, transforment, entreposent et vendent nos denrées alimentaires.**

Plusieurs grandes manifestations ont émaillé l'année 2021, parmi lesquelles le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), qui s'est tenue à Glasgow, ainsi que le Sommet Finance en commun. Il était primordial, lors de ces grandes manifestations mondiales, d'accorder une place de choix aux populations rurales à la table des concertations sur les solutions à mettre en place, et de reconnaître que les investissements en faveur de leurs moyens d'existence constituent la clé d'un avenir plus prospère et plus résilient.

Grâce au savoir sans égal que possède le FIDA, qui éclaire plusieurs études de référence publiées en 2021, nous avons pu faire valoir que les systèmes alimentaires doivent être à même de procurer un travail décent et des revenus décents à toutes celles et à tous ceux qui cultivent, transforment, entreposent et vendent nos denrées alimentaires. Nous avons également pu apporter des solutions spécifiques pour concrétiser cet objectif, qu'il s'agisse par exemple de mobiliser des petites entreprises locales pour favoriser la création des emplois en milieu rural, d'ériger l'adaptation des petits exploitants agricoles aux changements climatiques en objectif prioritaire, ou de garantir à toutes et à tous un accès à une alimentation saine. Parmi les études que nous avons présentées en 2021 figure notre rapport phare, le *Rapport sur le développement rural*, consacré cette année au thème de la transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale et que nous avons publié en préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires. Nous avons également publié des rapports de recherche à l'occasion de la COP 26 pour démontrer combien les investissements ont toute leur pertinence dans l'adaptation aux changements climatiques. Le rapport technique *Nature-based Solutions* (Solutions fondées sur la nature) et la série de rapports d'analyse du risque climatique intitulée *What can smallholder farmers grow in a warmer world?* (Que peuvent cultiver les petits exploitants agricoles dans un monde plus chaud?) ont fourni des données probantes ainsi que des exemples à l'appui de l'appel que nous avons lancé en faveur d'une intensification des investissements visant à favoriser l'adaptation des petits exploitants agricoles aux changements climatiques. Les données récentes, les éléments probants et les nouveaux renseignements, ainsi que les recommandations sont des éléments essentiels sur lesquels le FIDA se fonde pour influencer sur les débats et mettre en avant les besoins des populations rurales sur la scène mondiale.

Nous avons également pour objectif d'amener les ruraux à s'exprimer sur cette scène afin qu'ils puissent exposer leurs préoccupations et leurs solutions aux dirigeants du monde entier. Pour rallier les ruraux et leurs organisations au débat, nous avons eu recours à des solutions diverses, comme la radio, qui nous a permis d'atteindre celles et ceux qui auraient été autrement exclus du dialogue, et nous avons rassemblé leurs points de vue sur le site Web dédié «Parole aux ruraux». Nous avons également joué un rôle actif dans le cadre des concertations du Sommet sur les systèmes alimentaires, notamment dans l'organisation des débats et la participation aux discussions, et par le fléchage des ressources financières vers les organisations paysannes et les organisations des peuples autochtones, afin que celles-ci puissent engager leurs propres processus de concertation. Enfin, nous avons fait entendre la parole des femmes et des hommes des zones rurales lors de la COP 26 en plaçant par exemple ces derniers sous les feux des projecteurs à l'occasion des 31 rencontres auxquelles le public a pu assister, en personne ou virtuellement, depuis le pavillon réservé au FIDA. Ces initiatives ont offert aux populations des zones rurales une occasion précieuse d'influer sur les décisions de la communauté internationale qui ont une incidence sur leur vie.

Ces actions ont porté leurs fruits. Le Sommet sur les systèmes alimentaires a notamment abouti, et cela est encourageant, à la création de la coalition d'action Travail décent, salaires et revenus de subsistance pour tous les acteurs des systèmes alimentaires, que le FIDA codirigera avec l'Organisation internationale du Travail.

Mais l'année 2021 n'a pas été placée sous le seul sceau des campagnes d'influence. Nous avons également dû, en tant qu'organisme, continuer d'accorder nos paroles à nos actes, et trouver des solutions pour canaliser davantage d'investissements vers les zones rurales qui en ont besoin et amplifier l'effet de ces injections de fonds.

La Deuxième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) est un moment qui fera date. Nos membres ont envoyé un signal fort et fait valoir la légitimité de notre ambition en fixant l'objectif de mobilisation des ressources à un niveau record, soit 1,55 milliard d'USD en contributions de base pour la période couverte par FIDA12 (2022-2024). Ce résultat représente une vision mobilisatrice du rôle que joue le FIDA en tant qu'acteur du redressement, de la reconstruction et de la résilience à l'échelle mondiale au sortir de la pandémie.

Si les contributions de base demeurent le fondement de notre modèle financier, nous continuerons néanmoins à mobiliser toute notre énergie pour puiser dans de nouvelles sources de financement. Le financement de l'action climatique est l'un des grands axes de ces actions en faveur duquel nous avons obtenu près de 300 millions d'USD auprès de diverses sources, comme le Fonds pour



## NOS INITIATIVES ONT OFFERT AUX POPULATIONS DES ZONES RURALES UNE OCCASION PRÉCIEUSE D'INFLUER SUR LES DÉCISIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LEUR VIE

l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation au cours des trois dernières années. Cela nous permettra de respecter notre engagement à faire en sorte que les fonds débloqués en faveur de l'action climatique à l'échelle mondiale parviennent jusqu'aux petits exploitants agricoles.

Forts de notre excellente note de crédit (AA+), nous sommes aujourd'hui en mesure d'apporter un complément aux contributions de base à la reconstitution des ressources par la mobilisation de ressources empruntées grâce à un nouvel outil, le Cadre d'emprunt intégré, tout en recherchant des cofinancements additionnels auprès de sources nationales et internationales. L'année 2021 a vu se concrétiser la mise en œuvre de cet outil et, au mois de juin, nous avons mis en place le Cadre de financement du développement durable, qui s'adresse à un choix d'investisseurs à impact souhaitant contribuer à la mission du FIDA. Les fonds collectés conformément au Cadre de financement du développement durable seront orientés dans leur intégralité vers des projets visant à soutenir notre population cible: les populations rurales les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées.

En effet, alors que nous poursuivons la diversification de notre assise financière, nous devons plus que

jamais veiller à ce que les populations pauvres des zones rurales puissent jouir de l'intégralité des investissements auxquels nous sommes associés et que ceux-ci soient écologiquement durables. Dans cette optique, nous avons intégré des considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans le cadre de nos investissements, et nous poursuivons la consolidation de nos placements en obligations vertes et autres titres ayant trait à ces thématiques. En parallèle, nous intervenons de front pour favoriser l'adoption de stratégies d'investissement conformes aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et veillons à ce que nos placements y adhèrent strictement. Cela signifie que nous excluons systématiquement les produits, les services et les pratiques commerciales qui sont incompatibles avec les principes fondamentaux relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Nous œuvrons également pour ancrer davantage les valeurs d'inclusion, d'équité et de durabilité dans notre organisation. Dans cet esprit, nous avons mis en place en 2021 une méthode à l'échelle du FIDA afin d'inscrire les principes de diversité, d'équité et d'inclusion au cœur des priorités, quels que soient les services concernés. Par cet engagement, tous les membres du personnel pourront contribuer à la réalisation du mandat du FIDA en donnant la



©FIDA/David Paqui

**Nous œuvrons également pour ancrer davantage les valeurs d'inclusion, d'équité et de durabilité dans notre organisation.**



©FIDA/Flavio Iannielo

pleine mesure de leurs capacités et en prenant appui sur leurs compétences uniques. Nous avons également réalisé un sondage à l'échelle du Fonds pour recueillir des renseignements sur les discours de haine, le racisme et la discrimination, et définir les mesures à prendre pour faire en sorte que ces pratiques n'aient plus cours au sein de l'organisation.

L'un des piliers de notre culture institutionnelle est notre engagement en faveur de l'amélioration continue de l'efficacité. Nous maintenons le cap sur l'innovation et nous nous concentrons sur les technologies modernes pour trouver des solutions en réponse aux difficultés opérationnelles. En 2021, nous avons déployé un programme d'automatisation interne enrichi par l'intelligence artificielle. Jusqu'à présent, nous avons donné la priorité à l'automatisation pour les transactions et mis le personnel à contribution pour recenser les tâches à automatiser. Parmi les solutions mises en place, citons la publication automatique des résultats des projets, l'insertion des taux de change par robot et l'utilisation d'une zone de discussion instantanée pour traiter les demandes dans plusieurs domaines dont le volume d'activités est élevé.

Sans innovation, il ne saurait y avoir d'amélioration continue en matière d'efficacité. La seconde édition du concours FIDA – Défi Innovation a été lancée à la fin de l'année 2021 en vue de faire souffler un vent d'innovation sur nos activités et nos pratiques institutionnelles, l'accent étant mis sur les solutions propices à un changement de culture. Parce que nous sommes convaincus que les jeunes sont le moteur de l'innovation, nous avons mis en place plusieurs initiatives au cours de l'année pour offrir aux jeunes esprits novateurs du FIDA la possibilité de s'épanouir et de contribuer aux actions en faveur de l'innovation menées à l'échelle des Nations Unies grâce à un partenariat axé sur le mentorat entre le FIDA et l'École des cadres du système des Nations Unies, par l'intermédiaire de la plateforme UN Innovation Toolkit. Le réseau IFAD Youth Network a été particulièrement actif dans cet espace, dans lequel l'innovation est un moteur de changement au cœur des actions menées par les Nations Unies





©FIDA/Danièle Bianchi

pour avancer vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Au chapitre des pratiques durables, le FIDA a conservé, pour la gestion de son siège, la certification platine décernée par le programme Leadership in Energy and Environmental Design, la plus haute certification de construction écologique disponible dans le monde. Ce succès est le fruit d'initiatives telles que l'enrichissement de la diversité biologique sur les terrains du siège, l'intégration des énergies renouvelables et la réduction de nos déchets non recyclables.

L'année 2021 fut celle de notre contribution au positionnement de nombreux jalons parmi ceux qui sont nécessaires à l'édification d'une reprise solide et porteuse d'inclusion. Nous avons également poursuivi les réformes qui s'imposent pour impulser le changement auquel nous aspirons dans le monde. Je me réjouis que le public international ait entendu notre message et, peut-être plus encore, qu'il ait prêté attention à la parole des ruraux dont nous sommes faits les porte-voix à l'occasion des grandes manifestations mondiales qui ont jalonné l'année. Je suis certain que le FIDA continuera, dans les années à venir, de consolider les acquis et de réaliser ses nobles et louables objectifs.

Alors que nous sommes entrés de plain-pied dans l'année 2022, nous devons déjà composer avec de nouveaux chocs. Pour y parvenir, nous nous inspirons des résultats obtenus et des enseignements tirés en 2021, et notamment du travail que nous avons mené auprès des populations rurales pour renforcer leur capacité de résilience face à la pandémie. Ces enseignements constituent un pivot fondamental des mesures que nous avons adoptées pour assurer la montée en puissance de nos interventions et la fourniture des services d'appui essentiels aux populations rurales qui subissent de plein fouet les conséquences des perturbations des systèmes alimentaires causées par la guerre en Ukraine – en conséquence de laquelle nous avons lancé une Initiative de riposte à la crise.

## L'ANNÉE 2021 FUT CELLE DE NOTRE CONTRIBUTION AU POSITIONNEMENT DE NOMBREUX JALONS PARMIS CEUX QUI SONT NÉCESSAIRES À L'ÉDIFICATION D'UNE REPRISE SOLIDE ET PORTEUSE D'INCLUSION

**NOUS AVONS ÉGALEMENT POURSUIVI LES RÉFORMES QUI S'IMPOSENT POUR IMPULSER LE CHANGEMENT AUQUEL NOUS ASPIRONS DANS LE MONDE**

Alors que je m'appête à quitter mes fonctions au sein du FIDA, j'éprouve un profond sentiment de reconnaissance pour l'ensemble des réalisations que nous sommes parvenus à mener à bien. Ce fut un honneur et un privilège d'avoir travaillé au service de cette organisation qui, j'en suis convaincu, est particulièrement bien placée pour jouer un rôle majeur dans la conduite d'un changement durable et significatif en faveur des populations les plus vulnérables de la planète.

Le FIDA, les membres du personnel du Fonds, ainsi que les populations rurales pour lesquelles il œuvre, continueront de me tenir à cœur.

J'ai la ferme conviction que le FIDA, fort de l'appui renouvelé de ses partenaires – notamment des États membres –, continuera de s'acquitter de son mandat historique, qui est de bâtir un avenir dans lequel toutes les populations rurales sont libérées de la pauvreté et de la faim.

GILBERT F. HOUNGBO

Président du FIDA



**BOLIVIE**  
**(ÉTAT PLURINATIONAL DE)**

Grâce à l'amélioration des réseaux d'irrigation et des mesures de protection du climat, les agriculteurs de Villa Abecia peuvent fournir à leur famille des aliments plus nutritifs et vendre davantage de produits.

©FIDA/Juan I. Cortés

# COUP D'ŒIL SUR 2021

À l'orée de cette nouvelle année, le monde se trouvait au bord du précipice.

**Nous avons toutes et tous pleinement conscience que la voie que nous avons empruntée était:**

- **Intenable à long terme**

La température sur Terre devrait augmenter de plus de 3 °C d'ici à la fin du siècle, une situation qui aggraverait encore les vagues de chaleur, les inondations et les épisodes de sécheresse qui ravagent notre planète. Cette situation exacerberait aussi les risques qui pèsent sur les systèmes de production alimentaire et sur les moyens d'existence des populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

- **Inéquitable**

Parmi les personnes les plus riches de la planète, 1% détiennent une fortune plus de deux fois supérieure à la richesse cumulée de 6,9 milliards de personnes. Les inégalités se creusent inexorablement: la part des revenus captée par la moitié la plus pauvre de la population mondiale a presque baissé de moitié en l'espace de 200 ans.

- **Source de situations tragiques, en particulier pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables**

D'après les estimations les plus récentes, la faim a touché entre 720 millions et 811 millions de personnes en 2020, soit une augmentation de plus de 100 millions de personnes depuis 2019.

En 2021, il nous a fallu esquisser une nouvelle trajectoire. L'heure était venue d'unir nos forces et de pallier les faiblesses de nos systèmes. L'année a été marquée par trois grands événements:

- le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires
- la vingt-sixième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26)
- le Sommet Finance en commun

La nécessité impérieuse de transformer les systèmes alimentaires et de faire face à l'urgence climatique, étroitement imbriquée dans tous les autres enjeux, imprègne l'ensemble des activités du FIDA. Nous avons un rôle important à jouer pour réunir un consensus sur les mesures à mettre en œuvre et étudier les moyens de les financer.

- **Nous avons entrepris plusieurs initiatives pour structurer les débats sur les systèmes alimentaires et le climat:**

- Nous avons amplifié la parole des populations rurales sur la scène internationale
- Nous avons proposé des idées innovantes dans notre rapport phare intitulé *Rapport sur le développement rural 2021 – La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale*

**D'APRÈS LES ESTIMATIONS LES PLUS RÉCENTES, LA FAIM A TOUCHÉ ENTRE 720 MILLIONS ET 811 MILLIONS DE PERSONNES EN 2020, SOIT UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 100 MILLIONS DE PERSONNES DEPUIS 2019**

**EN 2021, IL NOUS A FALLU ESQUISSEUR UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE**

- Nous avons diffusé les enseignements tirés des travaux ► que nous avons consacrés aux actions à mener pour remédier aux problèmes mondiaux
  - Nous avons formulé des recommandations claires et compréhensibles
  - Nous avons relayé notre appel en faveur d'un changement positif dans les médias internationaux
- Nous avons présenté plusieurs solutions, fruit de nos travaux, à la communauté internationale à l'occasion du Sommet sur les systèmes alimentaires et de la COP 26:
- Investir dans des programmes d'adaptation aux changements climatiques destinés aux petites agricultrices et petits agriculteurs ►
  - Privilégier les solutions fondées sur la nature ►
  - Renforcer la résilience des moyens d'existence des populations rurales face à la COVID-19 et aux autres risques ►
  - Faire de l'inclusion des groupes traditionnellement marginalisés, comme les femmes et les jeunes, une priorité ►

Les médias ont manifesté un vif intérêt à l'égard de nos travaux et de nos messages. Lors de la COP 26, notre appel à multiplier les investissements en faveur des mesures d'adaptation aux changements climatiques a trouvé un large écho à l'échelle internationale et a été relayé dans plus de 1 200 publications émanant des principaux organes de presse. Avec clarté et conviction, les ruraux, dont nous nous sommes faits les porte-voix à la COP 26 et au Sommet sur les systèmes alimentaires, ont présenté aux dirigeants du monde entier les solutions dont ils ont besoin – et dont nous avons besoin – pour construire un avenir meilleur.

**«Ce qui nous faciliterait la vie, ce serait de disposer de solutions technologiques et d'équipements, pour pouvoir mettre à l'essai plusieurs scénarios et travailler de manière productive.»**

Shirley Casachagua, céramiste (Pérou)

**«Les changements climatiques ont provoqué des sécheresses et diminué les ressources en eau disponibles, ce qui a, en retour, diminué la production de blé.»**

Temesgen Tchane, cultivateur de blé (Éthiopie)

**«Nous avons besoin de programmes d'aide financière, comme des prêts, pour pouvoir acheter du blé à semer.»**

Shabana Bibi, agricultrice et couturière (Pakistan)

Nous savons parfaitement ce que nous souhaitons accomplir et quelles sont les mesures à prendre pour y parvenir. Mais nous savons également que pour que nos actions aient l'ampleur voulue, il nous faut nous doter des moyens nécessaires pour pouvoir en faire encore plus, aider encore plus de personnes, et générer un impact encore plus retentissant.

C'est pourquoi nous avons pris les choses en main en 2021:

- Nous avons élargi notre portée pour toucher un plus grand nombre de bénéficiaires

Le *Rapport 2021 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement* révèle que le FIDA a dépassé ses engagements et augmenté le nombre de bénéficiaires touchés. Selon les données plus récentes, en 2020, le FIDA a atteint 128 millions de personnes et dépassé son objectif, fixé à 120 millions de bénéficiaires. La répartition en genre et en âge des bénéficiaires est par ailleurs assez équilibrée: 49% des bénéficiaires directs étaient des femmes, et 22%, des jeunes. Portés par le succès de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), dotés d'outils de ciblage plus perfectionnés, et résolument ancrés dans les pays grâce à la décentralisation, nous nous attendons à voir ces chiffres augmenter au cours des prochaines années.

- Nous avons établi, aux côtés de nos États membres, un montant cible historique pour la mobilisation des ressources

Le 16 février 2021, à l'occasion de la réunion de clôture de la Consultation sur FIDA12, les représentants des États membres du FIDA ont annoncé l'octroi de contributions d'un niveau sans précédent pour financer les programmes pendant la période 2022-2024. Au terme de la Consultation, les contributions de base s'élevaient à environ 1,1 milliard d'USD. La Douzième reconstitution des ressources du FIDA est un moment qui fera date. En fixant l'objectif de mobilisation des ressources à un niveau record, qui permettra au FIDA de doubler et d'amplifier son impact à l'horizon 2030, les États membres ont envoyé un signal fort et donné acte de l'importance du rôle joué par le Fonds à l'échelle mondiale. Le résultat de la Douzième reconstitution des ressources établit une vision forte pour le FIDA, une vision axée sur les effets concrets au premier rang desquels figurent le relèvement après la pandémie, la reconstruction et la résilience.

- Nous nous sommes positionnés à l'avant-garde de la pensée sur les grands problèmes mondiaux qui

## affligent les populations rurales, et nous avons appelé à l'adoption de mesures de solutions stratégiques pour améliorer leurs conditions de vie

Nous nous sommes pleinement mobilisés pour relayer les savoirs que nous avons acquis grâce à nos activités auprès de la communauté internationale. À l'occasion de la COP 26, nous avons publié notre rapport phare, intitulé *Rapport sur le développement rural 2021 – La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale*, dans la perspective du Sommet sur les systèmes alimentaires, ainsi qu'une vaste étude, *What Can Smallholder Farmers Grow in a Warmer World?*. Nous avons également diffusé d'autres sources de savoirs sur la sécurisation des droits fonciers des femmes et des jeunes, et sur l'importance des envois de fonds pour le renforcement des moyens d'existence des populations rurales, un thème qui fut ensuite mis en avant dans la *Déclaration de Rome des dirigeants du G20 de 2021*.

## Nous avons réalisé notre ambition et joué un rôle plus important au niveau mondial dans les domaines de la communication et de la sensibilisation

La création d'une visibilité utile constitue l'un des fondements de notre nouvelle stratégie de communication et de sensibilisation à l'échelle mondiale. Dévoilée et mise en place en 2021, celle-ci a déjà engendré des retombées considérables. Cette stratégie est dictée par une volonté de multiplier les mesures de telle sorte que le rôle central joué par les petits agriculteurs – et les autres personnes travaillant dans les zones rurales – figure au premier plan des réflexions menées à l'échelle mondiale pour remédier aux problèmes les plus pressants qui touchent l'humanité. Parmi ces mesures figurent le renforcement de la collaboration entre les effectifs responsables de la communication et le personnel de terrain, le but étant de constituer et de diffuser un corpus de témoignages et de données probantes, l'organisation d'un plus grand nombre d'événements internationaux, l'amplification de la voix des populations rurales sur la scène internationale et l'établissement de partenariats en vue d'atteindre de nouveaux publics. En conséquence, la notoriété du FIDA à l'échelle mondiale a connu une forte progression en 2021: par exemple, nous avons été mentionnés dans plus de 17 000 publications dans les médias (soit une augmentation de 30%), le Président du FIDA a prononcé plus de 150 discours au cours de manifestations internationales de haut niveau (ce qui représente une hausse de 25% par rapport à 2020) et nos vidéos ont été visionnées plus d'un million et demi de fois. Nous avons également noté une nette augmentation de la participation de notre

audience sur l'ensemble des réseaux sociaux sur lesquels nous sommes présents.

## Nous avons tiré parti de notre bonne situation de solvabilité pour puiser dans de nouvelles sources de financement du développement

Nous diversifions nos sources de financement tout en conservant un système de gestion du risque méthodique et solide pour préserver notre note de crédit (AA+). Fort de notre statut de créancier privilégié, nous avons entrepris de compléter les contributions de base à la reconstitution des ressources par des ressources empruntées grâce à un nouvel outil, le Cadre d'emprunt intégré. Nous nous employons, en parallèle, à mobiliser davantage de cofinancements internationaux en nouant des partenariats avec d'autres banques multilatérales de développement, des partenaires bilatéraux et des fonds de développement. Ce faisant, le FIDA tirera parti de son importante présence dans les pays et des relations étroites qu'il a établies avec les autorités publiques et d'autres acteurs du développement opérant sur le terrain, avec pour ambition d'élargir la portée de son action et de renforcer son impact sur le terrain.

## Nous avons entrepris une réforme ambitieuse de notre stratégie de gestion financière afin de gagner en souplesse, en efficacité et en transparence

Nous avons entrepris d'abandonner notre stratégie de gestion financière, qui repose en grande partie sur des règles et les opérations, au profit d'un cadre souple et articulé autour de principes, afin de donner lieu à de nouveaux gains d'efficacité, d'investir dans les systèmes nationaux et les effectifs présents dans les pays, mais aussi d'adopter les meilleures pratiques en cours à l'international. Nous souhaitons notamment parvenir à une utilisation optimale des systèmes de gestion financière des pays de manière à alléger le fardeau que représente la gestion de systèmes parallèles cloisonnés pour les emprunteurs et les bénéficiaires, mais également renforcer la discipline financière dans le cadre des projets par l'établissement de rapports sur les résultats financiers et leur suivi plus rigoureux.

**49% DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ÉTAIENT DES FEMMES, ET 22%, DES JEUNES**

**LE FIDA A ATTEINT 128 MILLIONS DE PERSONNES ET DÉPASSÉ SON OBJECTIF, FIXÉ À 120 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES**

- Nous avons poursuivi l'élargissement de nos sources de financement afin d'améliorer la prestation de services et d'amplifier les effets des initiatives sur le terrain

En juin 2021, nous avons mis en place un Cadre de financement du développement durable. Ce cadre orientera notre collaboration avec les investisseurs institutionnels à impact triés sur le volet qui ont montré une forte appétence pour la finance durable et qui souhaitent appuyer le FIDA dans son mandat d'éradiquer la faim et la pauvreté dans les zones rurales. Les fonds collectés conformément au Cadre de financement du développement durable seront orientés dans leur intégralité vers des projets visant à soutenir sa population cible: les populations rurales les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées.

- Nous avons pris l'initiative et donné suite aux résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a abouti à une avancée majeure: la création d'une coalition d'action axée sur le droit de tous les travailleurs des systèmes alimentaires à bénéficier d'un travail, de revenus et de salaires décent. Compte

**En 2021, nous avons lancé l'événement IFAD Innovation Talks, une série consacrée à l'apprentissage et à la diffusion des savoirs, qui met les pleins feux sur les méthodes, les outils, les produits et les services innovants issus du travail du FIDA et de ses partenaires.**

tenu de notre statut d'organisme de référence pour la piste d'action du Sommet sur la promotion de moyens d'existence équitables – que nous remplirons en nous appuyant sur notre expérience opérationnelle de première main en matière de renforcement des moyens d'existence des populations rurales –, ► le FIDA a été désigné pour chapeauter cette coalition, aux côtés de ses partenaires, l'Organisation internationale du Travail et CARE. La coalition est axée sur la justice économique et sociale, et a pour mission de faire en sorte que tous les acteurs des systèmes alimentaires puissent faire valoir leur droit à une alimentation suffisante et nutritive. Le FIDA s'est également vu confier un rôle de premier plan pour établir la finance comme «levier de mise en œuvre» de la transformation des systèmes alimentaires.

- Nous nous sommes positionnés à l'avant-garde de la recherche pour améliorer les résultats et trouver de meilleures solutions, au bénéfice des populations rurales

Conscients que les populations rurales doivent composer avec des problèmes inédits et plus complexes et que, dans le contexte actuel, les bonnes pratiques deviennent rapidement obsolètes, nous avons entrepris d'affermir notre action afin de faire émerger des solutions innovantes. En 2021, nous avons lancé l'événement IFAD Innovation Talks, une série consacrée à l'apprentissage et à la diffusion des savoirs, qui met les pleins feux sur les méthodes, les outils, les produits et les services innovants issus du travail du FIDA et de ses partenaires. Nous avons également organisé une foire de partage des outils géospatiaux et de leurs applications aux fins de l'investissement climatique ► à l'occasion de la COP 26, qui nous a donné l'occasion de présenter des applications concrètes de ces outils. Enfin, nous avons apporté notre contribution à des initiatives mondiales d'envergure en matière d'innovation, notamment dans le cadre du concours «Agrobiodiversity Innovation Challenge» – dont nous avons financé les solutions gagnantes –, comme la trousse à outils pour l'innovation des Nations Unies, le concours de l'innovation des Nations Unies pour un changement de culture ou le groupe de travail Moonshots for Development.

- Nous avons joint l'acte à la parole et fait de la durabilité une priorité

Nous devons faire preuve d'exemplarité; c'est pourquoi nous sommes allés encore plus loin en 2021 et avons mis en œuvre des actions respectueuses de l'environnement au sein de notre institution. Nous avons notamment réduit notre consommation d'énergie et d'eau en adoptant une série de mesures, parmi lesquelles l'adoption d'énergies renouvelables, la collecte des eaux de pluie, ainsi que la réduction des déchets non recyclables et de la consommation de papier. En outre, nous avons entrepris d'enrichir la diversité biologique sur les terrains de notre siège en introduisant des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, ainsi que des fleurs sauvages. Ces initiatives, ainsi que d'autres, nous ont permis de conserver la certification platine du programme de certification Leadership in Energy and Environmental Design, ► la plus haute certification de construction écologique disponible dans le monde.

# TABLEAU SYNOPTIQUE 1978-2021<sup>a,b</sup>

	2017	2018	2019	2020	2021	1978-2021
<b>Activités opérationnelles<sup>c,d</sup></b>						
<b>Prêts et dons relevant du CSD approuvés</b>						
Nombre de programmes et projets <sup>e</sup>	32	27	34	18	27	<b>1 167</b>
Montant MILLIONS D'USD	1 245,2	1 107,3	1 625,4	782,7	1 030,8	<b>22 360,5</b>
<b>Dons approuvés</b>						
Nombre	56	49	36	25	10	2 914
Montant MILLIONS D'USD	62	68	40	35	10,2	1 314,7
<b>Total des opérations de prêt et de don du FIDA<sup>f</sup></b>	<b>1 312,2</b>	<b>1 175,3</b>	<b>1 665,4</b>	<b>817,7</b>	<b>1 041,0</b>	<b>23 984,2</b>
<b>Cofinancement</b> MILLIONS D'USD	<b>146,0</b>	<b>336,5</b>	<b>1 577,3</b>	<b>181,3</b>	<b>1 281,5</b>	<b>14 554,4</b>
Multilatéral	129,1	214,3	1 436,4	102,1	1 146,2	12 008,0
Bilatéral	3,0	25,3	123,4	3,5	134,6	2 124,8
ONG	7,8	1,4	13,3	3,4	0,7	85,2
Autres <sup>g</sup>	6,1	95,6	4,3	72,4	-	336,4
<b>Contributions nationales</b> MILLIONS D'USD	<b>718,2</b>	<b>686,7</b>	<b>1 460,3</b>	<b>934,4</b>	<b>982,9</b>	<b>19 785,4</b>
<b>Coût total des programmes et projets<sup>h</sup></b> MILLIONS D'USD	<b>2 176,4</b>	<b>2 198,5</b>	<b>4 703,0</b>	<b>1 933,4</b>	<b>3 305,4</b>	<b>58 324,0</b>
<b>Programmes et projets</b>						
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution	211	206	203	203	207	
Nombre de programmes et projets achevés	26	29	32	25	26	933
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA	31	27	29	18	24	994
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)	99	101	94	96	94	
<b>Adhésion et administration</b>						
États membres – en fin de période	176	176	176	177	177	
Cadre organique – en fin de période <sup>i</sup>	378	389	441	457	502	

<sup>a</sup> Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA relevant du CSD en faveur de programmes et projets d'investissement sont libellés en droits de tirage spéciaux. Pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président approuvé par le Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

<sup>b</sup> Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

<sup>c</sup> Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

<sup>d</sup> Le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (Sierra Leone) approuvé en 2011 et le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (République démocratique populaire lao) approuvé en 2016 sont supervisés par le FIDA et financés par un don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils sont comptés dans les programmes et projets, mais ne bénéficient d'aucun financement de la part du FIDA.

<sup>e</sup> Comprend deux opérations de prêt régionales.

<sup>f</sup> Ce montant comprend les dons alloués par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.

<sup>g</sup> Ce montant comprend les «paniers de financement» et autres dispositifs de financement analogues, ainsi que les fonds provenant du secteur privé.

<sup>h</sup> Ce montant comprend les dons relevant du CSD et les dons au titre de composantes. Les dons ne se rapportant pas à des projets d'investissement ne sont pas pris en compte. En sont également exclues les sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, et la contribution du FIDA au Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, au Mécanisme du FIDA pour l'action climatique, le déficit lié à la conception de projets de financement de l'action climatique en 2021 et l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique.

<sup>i</sup> Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national dans les bureaux de pays.

## ASIE ET PACIFIQUE

ÉLÉMENTS MARQUANTS  
DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

### 35 PAYS

Afghanistan ● 3	Inde ● 5	Mongolie ● 1	Philippines ● 2	Thaïlande
Bangladesh ■ ● 7	Indonésie ● 5	Myanmar ● 2	République démocratique populaire lao ● 2	Timor-Leste
Bhoutan ■ ● 1	Iran (République islamique d') ● 1	Nauru	République populaire démocratique de Corée	Tonga ● 1
Cambodge ■ ● 4	Kiribati ● 1	Népal ■ ● 4	Samoa ● 1	Tuvalu
Chine ● 4	Malaisie	Nioué	Sri Lanka ● 3	Tuvalu
Fidji	Maldives ● 1	Pakistan ● 4		Vanuatu
Îles Cook	Micronésie (États fédérés de)	Palaos		Viet Nam ● 1
Îles Marshall		Papouasie-Nouvelle-Guinée ● 1		
Îles Salomon				

Les chiffres correspondent au nombre de projets et programmes en cours d'exécution

■ Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

### 53 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec  
20 pays dans la région  
à la fin de 2021

### 1 NOUVEAU PROGRAMME D'OPTIONS STRATÉGIQUES POUR LE PAYS

au Népal

### 4 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

approuvés en 2021 en Inde  
(2 projets), au Pakistan et  
au Viet Nam

### 2 561,0 MILLIONS D'USD INVESTIS PAR LE FIDA DANS LE PORTEFEUILLE RÉGIONAL EN COURS

### 299,2 MILLIONS D'USD APPROUVÉS EN 2021 POUR DE NOUVEAUX PROJETS





PROJET SÉLECTIONNÉ

# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

République démocratique populaire lao. Une famille rurale profite d'un bon repas nutritif. Les projets appuyés par le FIDA mettent de plus en plus l'accent sur l'amélioration du régime alimentaire et de la nutrition des populations

©FIDA

Le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui s'appuie sur les fermes-écoles pour la nutrition, a permis d'améliorer la santé et la nutrition des femmes enceintes et des mères d'enfants âgés de moins de 2 ans. L'éducation nutritionnelle est associée à une formation agricole dans l'objectif d'améliorer et de diversifier la production des aliments destinés à la consommation des ménages, par l'intermédiaire de mesures comme l'appui à la création de jardins potagers familiaux, à l'élevage de bétail et à la production de légumes.

## 15 000

MÉNAGES  
ont été en mesure de  
se hisser au-dessus  
du seuil de pauvreté

## 25 000

MÉNAGES  
jouissent désormais d'une  
sécurité alimentaire

PLUS DE  
**22 000**

femmes dans la  
zone de projet ont  
diversifié davantage  
leur alimentation

## 34 000

MÉNAGES  
ont reçu une formation  
en production agricole  
ou en nutrition

La pandémie de COVID-19 a accentué les points de fragilité des systèmes alimentaires dans les pays d'Asie et du Pacifique, et aggravé la faim et la pauvreté, notamment chez les groupes vulnérables. Dans les pays de toute la région, les filières alimentaires sont sclérosées par les mêmes difficultés, et les risques environnementaux et climatiques – couplés aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 – exercent une pression croissante sur les agriculteurs et les autres travailleurs du monde rural.

L'établissement de systèmes alimentaires plus inclusifs et plus équitables pourrait grandement contribuer à améliorer les moyens d'existence des personnes pauvres et vulnérables, et à progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. La transformation des systèmes alimentaires – au service des cheilles ouvrières de ce secteur – guide les investissements du FIDA dans la région Asie et Pacifique. On estime que plus de 418 millions de personnes ne mangent pas à leur faim rien qu'en Asie, ce qui représente plus de la moitié des personnes en situation de sous-alimentation dans le monde, auxquelles s'ajoutent près de trois millions de personnes dans les pays insulaires du Pacifique.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a été l'occasion pour les populations rurales d'Asie et du Pacifique d'exposer leurs préoccupations aux dirigeants du monde entier. Le FIDA a travaillé de concert avec ses partenaires pour faire entendre la parole de ces populations et partager leurs points de vue sur les mesures à prendre en priorité pour transformer les systèmes alimentaires. **«Nous avons besoin de programmes d'aide financière, comme des prêts, pour pouvoir acheter du blé à semer», a confié Shabana Bibi, agricultrice et couturière au Pakistan**, dans le cadre du projet Parole aux ruraux, porté par le FIDA. En 2021, nous avons mené plusieurs concertations dans la région pour sensibiliser la communauté internationale à la nécessité de ne pas laisser de côté les populations rurales dans l'action pour transformer les systèmes alimentaires.

Au cœur de l'organisation de l'avenir des systèmes alimentaires se trouve la nécessité de bâtir un monde plus résilient, plus durable et plus inclusif à l'issue de la pandémie. Les populations rurales doivent être des acteurs centraux de ce mouvement. Enfin, il nous faut faire en sorte qu'elles disposent des ressources et des moyens nécessaires pour faire face aux difficultés croissantes, notamment aux crises comme celle liée à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux effets négatifs des changements climatiques, qui font peser une menace encore plus forte sur les paysages vulnérables de la région Asie et Pacifique. L'un des domaines dans lesquels le FIDA se place à l'avant-garde du changement systémique est le développement et l'application de solutions fondées sur la nature qui contribuent à protéger l'environnement et à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Dans la région Asie et Pacifique, les projets financés au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA font la part belle aux solutions fondées sur la nature pour relever les défis d'ordre sociétal et environnemental interdépendants.

## DANS LA RÉGION ASIE ET PACIFIQUE, LES PROJETS FINANCÉS AU TITRE DU PROGRAMME D'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE PAYSANNE DU FIDA FONT LA PART BELLE AUX SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE

En Indonésie, nous collaborons avec le Ministère de l'environnement et des forêts dans le cadre d'une série de projets et d'activités axés, entre autres, sur la restauration des paysages de tourbières. Ces activités – qui visent notamment à augmenter le taux d'humidité des sols tourbeux par l'élévation du niveau des nappes phréatiques grâce à la construction de barrages dans les canaux, et à favoriser le perfectionnement des dispositifs de surveillance et de prévention des feux de tourbières – permettent de transformer les sources d'émission de carbone en puits de carbone et d'accroître la prospérité des collectivités locales.

**«Grâce au programme, le nombre de feux de végétation a diminué», a déclaré M. Raham, un participant à l'un de ces programmes. «Mais il a par-dessus tout permis aux habitants du village d'être plus prospères qu'auparavant.»**

Jusqu'à présent, plus de 3 millions d'hectares de tourbières en Indonésie ont pu être exploités selon des pratiques de gestion durable améliorée, ce qui



**«Je veux dire aux dirigeants du monde de soutenir les jeunes de la planète en leur transmettant des compétences et en leur enseignant la discipline. Nous aspirons à voir la réussite de notre entreprise [...] et à créer des emplois pour les jeunes.»**

Kinley Penjor, boulanger, propos recueillis dans le cadre du projet Parole aux ruraux, FIDA (Bhoutan). ►

a permis d'éviter l'émission de près de 20 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. En collaboration avec le Ministère de l'environnement et des forêts, nous recueillons les enseignements tirés du programme qui peuvent être diffusés et utilisés pour affiner les stratégies de gestion des tourbières aux niveaux national et sous-régional.



**«Six mois par an, les routes sont inondées; je ne peux donc pas accéder à mes cultures pour récolter ma production ni me rendre au marché pour la vendre.»**

Lalon Mia, agriculteur, s'exprime sur l'impact des changements climatiques (Bangladesh). ►

Le Bangladesh figure parmi les pays les plus vulnérables face aux changements climatiques. Plus de la moitié de sa population – soit au moins 90 millions de personnes – vit dans des zones sous l'influence de phénomènes climatiques extrêmes. L'élévation des niveaux de l'eau et les inondations, tout comme les périodes de sécheresse, l'érosion du sol et les phénomènes météorologiques extrêmes, sont des problèmes majeurs qui privent les gens de leurs emplois et d'autres débouchés économiques. C'est pour cette raison que notre travail au Bangladesh cible avant tout les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, et que nous les aidons à s'adapter et à trouver des moyens d'existence à même de perdurer face aux changements climatiques. Il faudra pour cela mettre en place des systèmes d'alerte rapide au profit des agriculteurs, les former aux nouveaux emplois et construire des infrastructures résistantes aux aléas climatiques, comme des remparts contre les inondations et des routes submersibles. **«Avant la construction de cette route, nous ne pouvions pas rejoindre le dispensaire, et notre santé en pâtissait», explique Lalon Mia, agriculteur et participant au Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor. «Cette route submersible a aussi permis de créer de nombreuses possibilités d'emploi pour les jeunes de la région.»**

La diversification des cultures, c'est-à-dire le fait de cultiver de nouvelles espèces sur une exploitation, est une autre stratégie importante de la démarche de renforcement de la résilience face aux changements

climatiques au Bangladesh. Dans le cadre du Projet d'appui à la compétitivité de l'agriculture paysanne, les agriculteurs ont bénéficié d'un soutien, sous la forme de la fourniture d'intrants, de la mise à disposition d'outils techniques et de la prestation de formations, pour répondre à la demande du marché de cultures à haute valeur ajoutée, au lieu de se concentrer exclusivement sur le riz. **«L'an dernier, j'ai exploité une parcelle de démonstration de choux-fleurs [...] et j'ai réalisé d'excellents bénéfices», a déclaré Mohammad Abul Kalam, un participant au projet. «Cette année, je vais récolter de la courge amère sur cette même parcelle, qui bénéficie encore d'un appui dans le cadre du projet.»**

Notre vaste expérience en matière de collaboration avec les populations rurales du Bangladesh – dont ont directement tiré parti plus d'un million et demi de personnes – a été présentée lors d'une visite sur le terrain virtuelle, à l'occasion de la COP 26. ►

Pour imprimer un changement positif et durable, il est indispensable de trouver un juste équilibre entre les problèmes et les enjeux multiples qui se manifestent. Autrement dit, il faut agir de front et mener la lutte contre les changements climatiques, établir des moyens d'existence durables et assurer la transformation des systèmes alimentaires. Aux Tonga, nous menons des activités avec nos partenaires au niveau local, des groupes de jeunes notamment – dans le cadre du Projet d'innovation rurale aux Tonga – Phase II, mais aussi, dans une perspective plus large –, pour placer les jeunes au premier plan de la revalorisation des systèmes alimentaires grâce à des stratégies fondées sur la nature et à l'adoption de pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques. Bien souvent, il s'agit de projets communautaires qui conjuguent les savoirs issus des pratiques traditionnelles et les innovations du monde moderne. Un exemple en est la transformation des noix de coco biologiques, qui permet aux jeunes de renouer avec leurs savoirs ancestraux tout en améliorant leurs moyens d'existence et leur bien-être. **«Je suis heureux de m'investir dans ce projet, car il me permet d'apporter ma contribution à la communauté», explique Samuela Katata'ofi, du Tonga National Youth Congress. «Grâce au projet, les populations peuvent gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de leur famille et acheter de la nourriture.»** ►

L'attention est portée sur la collectivité, notamment sur la création de voies d'accès pour attirer les jeunes vers l'emploi agricole et contribuer au développement des systèmes alimentaires de demain. Dans une perspective plus large, le travail auprès des jeunes est l'un des grands axes d'intervention du FIDA de la région Asie et Pacifique.

# AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE

ÉLÉMENTS MARQUANTS  
DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

22  
PAYS

Afrique du Sud  
Angola ●4  
Botswana  
Burundi ■●4  
Comores ■●1

Érythrée ●1  
Eswatini ●2  
Éthiopie ■●3  
Kenya ■●4  
Lesotho ■●3

Madagascar ■●3  
Malawi ■●4  
Maurice  
Mozambique ●3  
Namibie

Ouganda ■●4  
République-Unie de  
Tanzanie ●1  
Rwanda ●3  
Seychelles

Soudan du Sud ●1  
Zambie ●3  
Zimbabwe ●2

Les chiffres correspondent au nombre de projets et programmes en cours d'exécution

■ Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

46  
PROGRAMMES  
ET PROJETS  
EN COURS  
en partenariat avec  
17 pays dans la région  
à la fin de 2021

2  
NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
D'OPTIONS  
STRATÉGIQUES  
POUR LE PAYS  
à Madagascar  
et en Ouganda

7  
NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
ET PROJETS  
approuvés en 2021 au Burundi,  
au Kenya, au Lesotho,  
à Madagascar, au Rwanda,  
au Soudan du Sud et  
au Zimbabwe

1 891,5 MILLIONS D'USD  
INVESTIS PAR LE FIDA  
DANS LE PORTEFEUILLE  
RÉGIONAL EN COURS

285,9 MILLIONS D'USD  
APPROUVÉS EN 2021 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS



Kenya. De jeunes entrepreneurs du G-Star Youth Group pèsent des bananes fraîchement cueillies dans leur usine de transformation.

©FIDA/Edward Echwalu

## PROJET SÉLECTIONNÉ KENYA

Le Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana associe gestion durable des ressources naturelles et amélioration des moyens d'existence des populations rurales. Les équipes du projet mobilisent les associations d'usagers de l'eau et les associations forestières communautaires pour les aider à s'acquitter de leur mission, à résoudre les conflits autour des ressources naturelles et à trouver des activités rémunératrices durables.

**3 000**  
HECTARES  
de terres forestières dégradées  
ont été reconstitués et plus de  
**2 MILLIONS**  
d'arbres ont été plantés

La quantité de bois de chauffage  
consommée par la collectivité

**A DIMINUÉ DE  
50%**

**LES REVENUS EN MILIEU  
RURAL ONT AUGMENTÉ  
GRÂCE À L'ADOPTION DE  
NOUVELLES ACTIVITÉS  
GÉNÉRATRICES DE  
REVENUS DURABLES**

**COMME LA VENTE DE  
JEUNES PLANTS, LA  
PLANTATION D'ARBRES  
FRUITIERS, L'APICULTURE  
ET L'ÉCOTOURISME**

Tout au long de l'année 2021, les populations de la région Afrique orientale et australe se sont heurtées à de nombreuses difficultés, qui ont été aggravées du fait de la pandémie. Au nombre de ces écueils figurent les dérèglements et la variabilité climatiques, les invasions de ravageurs, les inégalités et les fragilités. Plus de 80% des pays de la région entrent dans la catégorie des pays présentant un risque très élevé selon l'indice de risque INFORM COVID-19, ce qui signifie qu'ils sont vulnérables aux conséquences sanitaires et humanitaires de la pandémie, et qu'ils sont susceptibles d'avoir besoin d'une aide internationale supplémentaire. Selon les prévisions, la croissance en 2021 et 2022, avec la réouverture progressive des économies, demeurera modeste et les taux de vaccination resteront faibles. La situation

dans la région est donc assez précaire, en particulier pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, qui vivent pour la plupart dans des zones rurales.

Compte tenu de ce contexte, les interventions du FIDA dans la région Afrique orientale et australe en 2021 ont été orientées vers l'appui à la résilience et au relèvement des petits agriculteurs et des autres populations rurales.

L'autonomisation des femmes et la participation des jeunes figurent parmi les priorités de nos activités. Le Mécanisme de relance du FIDA en faveur des populations rurales pauvres (ci-après le Mécanisme de relance) joue un rôle décisif en ce qu'il apporte un appui aux personnes qui en ont le plus besoin et assure le bon fonctionnement des systèmes alimentaires.

## RENFORCER LA RÉSILIENCE ET SOUTENIR LE RELÈVEMENT DES POPULATIONS LES PLUS PAUVRES

Le Mécanisme de relance permet de renforcer la résilience des moyens d'existence des petits agriculteurs face aux retombées négatives de la pandémie, ainsi qu'à celles d'autres bouleversements.

La fourniture d'intrants et de services de qualité pour soutenir la production agricole était un objectif prioritaire. Au Zimbabwe, un don au titre du Mécanisme de relance, adossé au Programme de relance de l'irrigation paysanne, appuyé par le FIDA, a permis de fournir à 7 000 ménages bénéficiaires des intrants pour la production végétale et animale, mais également de simplifier l'accès aux marchés et d'assurer l'éducation nutritionnelle. En parallèle, les participants au programme ont reçu des équipements de protection individuelle et des

nécessaires d'hygiène de base pour empêcher la propagation de la COVID-19, et ont été formés à la production de désinfectant et de masques.

**«Les intrants que nous avons reçus nous ont donné entière satisfaction», a déclaré Getrude Komondo, qui a participé au programme. «Nous pouvons reprendre la production. Cette aide va limiter considérablement les répercussions de la COVID sur notre activité.»**

Dans la même veine, le programme régional Rural Livelihoods Recovery Initiative, financé au titre du Mécanisme de relance et ciblé sur la région de la Corne de l'Afrique, a permis de fournir des engrais, des semences améliorées et des services de conseil aux petits agriculteurs. À ce jour, plus de 30 000 personnes vivant en milieu rural ont bénéficié d'intrants et de services dans le cadre de ce projet, qui a également permis la distribution d'équipements de transformation agricole. Au Kenya, dans le cadre du programme Support African Farmers in Emergency, des intrants ont été distribués à environ 2 000 petits agriculteurs au cours de l'année 2021 afin de leur permettre d'assurer leur récolte de maïs.

## REDOUBLER D'EFFORTS POUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT

La préservation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que la résilience des petits exploitants agricoles, sont des priorités absolues dans les paysages fragiles de l'Afrique orientale et australe. Nous avons intensifié notre action de manière à pouvoir puiser dans les sources de financement de la lutte contre les changements climatiques; un examen des projets du FIDA dans la région qui ont été validés et approuvés entre janvier 2019 et octobre 2021 montre bien que 94% d'entre eux ont bénéficié de ce type de financement.

Le financement de l'action aux fins de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion durable des ressources naturelles doit être indissociable de l'amélioration des moyens d'existence des ruraux. Par exemple, au Kenya, le Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana a permis de restaurer plus de 3 000 hectares de terres forestières dégradées et de planter plus de deux millions de jeunes plants d'arbres, tout en permettant aux organisations paysannes de tirer des revenus de la vente de jeunes plants, de la plantation d'arbres fruitiers, de l'apiculture et de l'écotourisme. Environ 77 000 membres des collectivités environnantes ont tiré parti de ces progrès. En outre, dans le cadre du projet, des fourneaux à haut rendement et des combustibles alternatifs comme le biogaz ont également été achetés, ce qui a permis de réduire de moitié la quantité de bois de chauffage consommée par la collectivité. Les énergies durables occupaient également une place centrale dans le Programme d'élargissement du financement rural.

**L'autonomisation des femmes et la participation des jeunes figurent parmi les priorités de nos activités.**

de la Zambie: ce projet a favorisé l'adoption de systèmes d'éclairage domestique et d'équipements de cuisson à énergie solaire, ce qui a poussé à la baisse la consommation de bois de feu et de bois de chauffage provenant d'abattages illégaux.

Les populations rurales qui prennent part au Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II en Éthiopie ont constaté une hausse du nombre d'emplois et des revenus – en particulier pour les jeunes, qui n'ont plus besoin d'émigrer pour travailler – après la mise en place d'initiatives visant à faire contrepoids aux répercussions négatives des changements climatiques. Dans le cadre d'une initiative financée au titre du Mécanisme de relance, les populations locales construisent des gabions (des paniers métalliques remplis de pierres) pour diriger l'eau pendant la saison des pluies vers les champs sous irrigation et prévenir l'érosion des sols. Cette initiative permet aux agriculteurs locaux d'assurer la régularité et la rentabilité de leurs cultures, et d'améliorer leurs revenus. **«L'argent que nous avons gagné a changé nos vies», a témoigné Terrefe Tsega, un participant au projet. «Ces aménagements ont pour avantage d'empêcher la dégradation de l'environnement due à l'érosion des sols, et de permettre aux jeunes d'obtenir un emploi et des revenus.»** ▶



**«À présent que les gens ont trouvé du travail dans la région, j'espère que la COVID cessera de se propager.»**

Mekonnen Tehone, participant au Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II (Éthiopie). ▶

## VEILLER À NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Les interventions que nous menons dans les pays de la région placent les populations les plus marginalisées au cœur des solutions qui visent à y éliminer la faim et la pauvreté.

Les jeunes sont un chaînon indispensable à l'aboutissement de nos travaux, et nos investissements dans la jeunesse ont contribué à impulser un changement au sein des collectivités

rurales. À titre d'exemple, le projet Autonomisation économique des jeunes par le biais des entreprises agroalimentaires au Kenya, qui a bénéficié de l'appui du FIDA, propose aux jeunes du pays des formations dans le domaine de l'entrepreneuriat et des services d'accompagnement, et octroie des dons aux jeunes entreprises agricoles. Grâce au projet, l'entreprise céréalière du groupe de jeunes Gilani Umoja a entamé une mue complète; la formation au commerce en ligne s'est avérée cruciale, entre autres choses, pour sa réussite. Grâce au commerce en ligne, le groupe a été en mesure d'embaucher des jeunes de la collectivité et d'augmenter leurs revenus. Il s'est engagé à créer des emplois pour contribuer à l'avenir des villages. **«On ne pourra pas dire qu'il n'y a pas d'emplois», a déclaré Kangara Wangari, président du groupe. «Nous allons bientôt atteindre notre objectif de création d'emplois.»**

## 94% DES PROJETS DU FIDA DANS LA RÉGION PROFITENT DU FINANCEMENT EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE

L'autonomisation des femmes demeure également une préoccupation majeure dans nos activités, et les projets menés par le FIDA en Afrique orientale et australe ont abouti à d'excellents résultats dans ce domaine en 2021.

L'autonomisation des femmes passe par leur participation aux activités génératrices de revenus, mais suppose également de cibler les causes profondes des structures discriminatoires à leur égard. Il faut pour cela travailler tant avec les femmes qu'avec les hommes de chaque ménage. À titre d'exemple, dans le cadre du Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord en Ouganda, une méthode d'accompagnement des ménages a permis d'apporter des changements profonds au sein des familles de la région, qui sont trop souvent ravagées par l'alcoolisme, la violence sexiste et l'incapacité à résoudre les problèmes internes. Le recrutement de mentores parmi les femmes de la région comme accompagnatrices pour les ménages a été déterminant pour la réussite du projet. Dans le district septentrional d'Omoro, 75% des ménages consomment trois repas par jour contre deux auparavant, l'hygiène domestique a été améliorée et aucun cas de violence sexiste n'a été signalé l'année dernière parmi les ménages encadrés. Des évolutions du même ordre peuvent être observées dans l'ensemble du portefeuille de la région.

# AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

ÉLÉMENTS MARQUANTS  
DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**32**  
PAYS

Antigua-et-Barbuda  
Argentine ● **3**  
Bahamas  
Barbade  
Belize ● **1**  
Bolivie (État plurinational de) ● **1**  
Brésil ● **3**

Colombie ● **1**  
Costa Rica  
Cuba ● **2**  
Dominique  
El Salvador ■ ● **1**  
Équateur ■ ● **1**  
Grenade ● **1**  
Guatemala

Guyana ● **1**  
Haïti ● **2**  
Honduras ● **2**  
Jamaïque  
Mexique ● **2**  
Nicaragua ● **1**  
Panama  
Paraguay ■ ● **2**

Pérou ● **2**  
République dominicaine ● **1**  
Sainte-Lucie  
Saint-Kitts-et-Nevis  
Saint-Vincent-et-les Grenadines  
Suriname

Trinité-et-Tobago  
Uruguay  
Venezuela (République bolivarienne du)

Les chiffres correspondent au nombre de projets et programmes en cours d'exécution

■ Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

**27**  
PROGRAMMES  
ET PROJETS  
EN COURS  
en partenariat avec  
17 pays dans la région  
à la fin de 2021

**1**  
NOUVEAU  
PROGRAMME  
D'OPTIONS  
STRATÉGIQUES  
POUR LE PAYS  
au Guatemala

**8**  
NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
ET PROJETS  
approuvés en 2021 en Argentine,  
en Bolivie (État plurinational de),  
au Brésil, au Guatemala,  
en Haïti (2 projets), au Mexique  
et en République dominicaine

**487,9 MILLIONS D'USD  
INVESTIS PAR LE FIDA  
DANS LE PORTEFEUILLE  
RÉGIONAL EN COURS**

**147,8 MILLIONS D'USD  
APPROUVÉS EN 2021 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS**





Nicaragua. Un homme récolte de la canne à sucre à Santo Domingo de Guzmán.

©FIDA/David Alan Harvey

## PROJET SÉLECTIONNÉ NICARAGUA

Le Projet de développement durable des familles rurales dans le Couloir sec du Nicaragua est axé sur l'amélioration des moyens d'existence ruraux, et prend appui sur la prestation de services de formation et d'appui technique, qui permettent d'élargir le champ des activités au-delà de la production agricole, d'apporter un ajout de valeur aux produits locaux et de mettre au point des stratégies de commercialisation créatives. Les femmes constituent le noyau dur des activités, lesquelles sont structurées autour de plans familiaux et commerciaux rédigés par les membres du ménage, et bénéficient d'un appui dans le cadre du projet.

# 58%

de l'ensemble des participants au projet étaient  
**DES FEMMES**

## LES FEMMES COMME LES HOMMES

ont fait état d'un meilleur

## ÉQUILIBRE DE LA DYNAMIQUE RELATIONNELLE

entre épouses et maris

## PLUS DE 30 000 FAMILLES ONT BÉNÉFICIE DU PROJET

**NOTAMMENT PAR LEUR PARTICIPATION À DES FOIRES COMMUNAUTAIRES ET À DES CONFÉRENCES SUR L'ENTREPRENEURIAT, AINSI QU'À LEUR INTÉGRATION À DES RÉSEAUX LOCAUX DE COMMERCIALISATION**

Il a été confirmé en 2021 que la pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur les pays de la région Amérique latine et Caraïbes. Selon les plus récentes estimations, dans la région, 59,7 millions de personnes souffraient de la faim – ce qui représente une augmentation de 13,8 millions de personnes par rapport à la précédente estimation, soit l'équivalent de 9,1% de la population. En outre, l'insécurité alimentaire modérée et grave touche 267 millions de personnes dans la région, ce qui représente 60 millions de personnes supplémentaires depuis la précédente estimation. Il ressort de ces données que la faim et l'insécurité alimentaire dans la région Amérique latine et Caraïbes s'aggravent plus rapidement que dans les autres régions du monde.

## EN 2021, NOUS AVONS UNI NOS EFFORTS À CEUX DES GOUVERNEMENTS DES PAYS DE LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES, ET À CEUX D'AUTRES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX ET NATIONAUX ŒUVRANT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Le FIDA a un rôle essentiel à jouer à l'égard de ces situations. En 2021, nous avons uni nos efforts à ceux des gouvernements des pays de la région Amérique latine et Caraïbes, et à ceux d'autres partenaires multilatéraux et nationaux œuvrant en faveur du développement rural, pour contrebalancer les effets négatifs de la pandémie et vaincre les autres difficultés majeures qui fragilisent les collectivités rurales de la région, comme les changements climatiques ► et les inégalités. Nous avons pour objectif premier d'aider les collectivités rurales à trouver des solutions qui leur permettent de s'adapter aux aléas climatiques, et de créer des débouchés pour les groupes historiquement vulnérables. Les femmes, les jeunes et les peuples autochtones sont la clé de voûte de bon nombre de nos interventions, et nous avons accompli de belles réalisations en travaillant avec eux au cours de l'année, malgré le contexte difficile.

## COLLABORER AVEC LES POPULATIONS RURALES POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Nous avons également consacré notre attention à l'établissement de partenariats en vue de canaliser le financement climatique vers les zones rurales. À cet égard, nous avons contribué à jeter des ponts entre les gouvernements et les institutions mondiales de lutte contre les changements climatiques comme le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). On peut citer à titre d'exemple le Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est, qui prévoit un investissement de 202,5 millions d'USD dans l'agriculture climato-compatible et qui bénéficiera à environ un million de personnes dans la région semi-aride du nord-est du Brésil. Ce projet mettra à profit les activités axées sur le climat que nous menons avec les populations rurales du nord-est du Brésil, notamment le Projet de développement rural durable dans la région semi-aride de Bahia, dont l'équipe apporte un appui aux ruraux et les incite à travailler en tant que gardiens des semences, à mener des activités de collecte et à entreposer des semences indigènes aptes à survivre à mesure de l'évolution du climat.

**«Ces semences adaptées à l'agriculture semi-aride sont extrêmement importantes», a déclaré Jacimara Pereira, qui participe au réseau de gardiens des semences du projet. «Elles permettent de maintenir le couvert végétal, mais sont également essentielles à la production dans la région et à la croissance de notre économie.» ►**

Pour attirer des investissements agricoles axés sur le climat dans la région, d'autres interventions sont mises en œuvre via le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+). Ces initiatives ont commencé à porter leurs fruits et, par ricochet, à améliorer la capacité à mobiliser des fonds supplémentaires, comme en témoigne la contribution au profit du projet de gestion durable en Amazonie annoncée par l'Allemagne, d'un montant de 17 millions d'EUR. Ce projet ouvre la voie à l'utilisation durable des produits issus de la forêt tropicale dans la zone méridionale de la forêt amazonienne située dans l'État du Maranhão. Premier projet appuyé par le FIDA dans la partie brésilienne du bassin amazonien, il bénéficiera de la vaste expérience du Fonds en lien avec les investissements dans l'agroforesterie et les infrastructures hydrauliques à petite échelle dans plusieurs États du nord-est du Brésil.

Du plus petit pays de la région au plus vaste, nous sommes résolus à trouver des solutions face aux problèmes liés aux changements climatiques. À la Grenade, l'équipe du Programme en faveur de l'agriculture climatiquement rationnelle et des entreprises rurales (SAEP) ► travaille avec des jeunes pour les aider à amorcer une carrière dans le secteur agroalimentaire – dans la transformation

des produits agricoles, la préparation des aliments ou les métiers techniques – en ciblant des activités climato-compatibles et rémunératrices.

**«La formation a radicalement changé les choses; j'ai pu découvrir de multiples facettes du secteur agroalimentaire»,** a déclaré Dwight McLeish, participant au programme SAEP. ▶

L'équipe de projet a adopté de nouvelles modalités d'enseignement pendant la pandémie, et a combiné séances en présentiel et séances virtuelles pour former plus de 1 100 jeunes.



**«J'ai toujours rêvé de posséder ma propre petite entreprise et grâce à la transformation de produits agricoles, je pense que je suis sur la bonne voie.»**

Lornell Albert, participante au programme SAEP, Grenade. ▶

D'un bout à l'autre de la région, les jeunes sont au cœur des interventions du FIDA. Leur esprit d'innovation est essentiel à la réussite des activités du Fonds. De la mise au point de solutions d'énergie renouvelable grâce aux technologies numériques dans les zones rurales péruviennes à l'établissement de filières entre zones rurales et zones urbaines pendant la pandémie en Colombie: l'énergie et l'ingéniosité des jeunes sont le dénominateur commun des projets appuyés par le FIDA. La seconde édition du Prix de l'innovation pour la jeunesse rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes a constitué une excellente occasion de mettre en lumière ces initiatives et de célébrer la passion et le talent des nombreux jeunes en quête de solutions innovantes pour édifier des systèmes alimentaires plus durables, plus équitables et plus résilients dans la région.

Le FIDA a fait un grand pas dans son action auprès des jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes avec la mise en route du projet Puentes, lequel permettra de créer des emplois et des débouchés économiques au profit de quelque 5 000 jeunes dans l'État plurinational de Bolivie, en Colombie et au Honduras, par l'établissement de passerelles entre les secteurs de la gastronomie et de l'hôtellerie d'une part, et les exploitations agricoles familiales de l'autre. L'une des belles réalisations du projet a été l'ouverture de l'école Miska (qui signifie «semis précoce») à Intibucá (Honduras), en novembre 2021.

Nous savons à quel point la contribution des jeunes est précieuse, mais nous sommes également conscients que les femmes sont l'épine dorsale des collectivités rurales. L'intégralité des projets en cours prévoit des initiatives dont l'enjeu est de résorber les inégalités entre les femmes et les hommes dans les zones rurales. Citons à titre d'exemple le Projet de développement durable des familles rurales dans le Couloir sec du Nicaragua (NICAVIDA), ▶ dont les initiatives ont pour vocation de créer des perspectives entrepreneuriales pour les femmes – au moyen de formations ciblées et par l'aménagement d'un meilleur accès aux ressources productives – et ont été associées à une démarche de concertation qui a fédéré les femmes et les hommes autour de la transformation des normes de genre. **«Nous avons constaté une évolution pour nous, les femmes»,** a déclaré Juana María Miranda, une participante au projet NICAVIDA. **«Auparavant, nous n'étions pas du tout prises en compte; les choses sont différentes aujourd'hui.»** ▶ Le projet, dont plus de la moitié des bénéficiaires sont des femmes, a remporté le Prix pour l'égalité femmes-hommes 2021 du FIDA pour la région Amérique latine et Caraïbes.

**«Ce projet nous permet non seulement de faire bouillir la marmite, mais il nous permet aussi d'offrir un emploi à d'autres personnes qui, à leur tour, peuvent manger à leur faim.»**

Carla Vanessa Delgado, participante au projet NICAVIDA (Nicaragua).

Au chapitre de l'autonomisation, nous continuons à accorder une grande attention aux importants travaux que nous accomplissons aux côtés des peuples autochtones de la région. L'équipe du Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro a collaboré avec les communautés autochtones du Pérou pour élaborer des plans de développement territorial respectueux de leurs spécificités culturelles et de leurs priorités. Le projet a touché plus de 2 700 familles autochtones, un chiffre de loin supérieur à l'objectif initial. Il a été désigné projet le plus performant financé par le FIDA lors du Prix du FIDA pour les peuples autochtones 2021.

**L'esprit d'innovation des jeunes est essentiel à la réussite des activités du Fonds.**

# PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD ET EUROPE

ÉLÉMENTS MARQUANTS  
DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

## 23

PAYS ET GAZA ET LA CISJORDANIE • 1

Albanie  
Algérie  
Arménie • 1  
Azerbaïdjan  
Bosnie-  
Herzégovine • 2  
Djibouti • 2

Égypte ■ • 2  
Géorgie • 1  
Iraq ■ • 1  
Jordanie • 2  
Kirghizistan • 1  
Liban  
Maroc ■ • 3

Monténégro ■ • 1  
Ouzbékistan • 2  
République arabe  
syrienne • 1  
République de  
Moldova ■ • 2  
Somalie

Soudan ■ • 3  
Tadjikistan • 1  
Tunisie • 3  
Turquie • 3  
Yémen

Les chiffres correspondent au nombre de projets et programmes en cours d'exécution

■ Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

## 32

PROGRAMMES  
ET PROJETS  
EN COURS

en partenariat avec  
17 pays dans la région et  
Gaza et la Cisjordanie  
à la fin de 2021

## 2

NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
D'OPTIONS  
STRATÉGIQUES  
POUR LE PAYS

au Maroc et  
au Soudan

## 2

NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
ET PROJETS

approuvés en 2021 au  
Kirghizistan et au Tadjikistan

**921,9 MILLIONS D'USD  
INVESTIS PAR LE FIDA  
DANS LE PORTEFEUILLE  
RÉGIONAL EN COURS**

**48,5 MILLIONS D'USD  
APPROUVÉS EN 2021 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS**



## PROJET SÉLECTIONNÉ RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Le Programme sans exclusive de croissance économique rurale et d'adaptation au changement climatique comprend deux pistes d'actions prioritaires: le renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques des petits exploitants agricoles et l'augmentation des investissements dans le tissu économique rural de manière plus générale. Le programme a associé campagnes de sensibilisation, services de formation et mesures incitatives à la production durable par la subvention de l'achat d'équipements pour favoriser l'adoption de pratiques agricoles de conservation.

**27 146**  
HECTARES

de terres ont été exploités  
selon des pratiques  
favorisant la résilience face  
aux changements climatiques

**57 470**  
PERSONNES  
VIVANT EN MILIEU  
RURAL

ont bénéficié du programme

République de Moldova.  
Confection de nouilles aux  
œufs dans une usine de  
transformation créée grâce  
aux prêts et aux services de  
formation offerts par le FIDA.

©FIDA/Susan Beccio

**LA MOITIÉ DES MÉNAGES  
AGRICILES AYANT ADOPTÉ DES  
METHODES D'AGRICULTURE DE  
CONSERVATION ONT CONSTATE  
UNE AUGMENTATION DE  
LEURS REVENUS**

**LES AGRICULTEURS AYANT PRIS  
PART AU PROGRAMME ONT FAIT ÉTAT  
D'UNE AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À  
LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET D'UNE  
AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ  
AGRICOLE**

## EL FIDA SE HA CENTRADO EN EL FORTALECIMIENTO DE LOS SISTEMAS ALIMENTARIOS EN LA REGIÓN UTILIZANDO SOLUCIONES INNOVADORAS, COMO LA AGRICULTURA DIGITAL

La pandemia de COVID-19 y su resurgimiento con efectos prolongados en 2021 afectó de manera desigual a la región de Cercano Oriente, África del Norte y Europa, profundizando las ya graves desigualdades entre la población rica y la vulnerable. En todo el Cercano Oriente y África del Norte, además de los conflictos, una serie de tensiones ejercen presión sobre los sistemas alimentarios: la escasez de agua, la dependencia de la importación de alimentos, las desigualdades y los sesgos de género, el rápido crecimiento de la población y la migración<sup>1</sup>. Al mismo tiempo, en Europa Oriental y en Asia Central, a pesar de los esfuerzos por ampliar la protección social, la disminución de los flujos de remesas y del gasto interno provocaron variaciones drásticas del ingreso y efectos adversos en la seguridad alimentaria. Las repercusiones fueron especialmente graves para los hogares rurales pobres, que agotaron sus ahorros y se vieron obligados a vender sus activos.

Para el conjunto de la región, se calcula que los ingresos brutos se redujeron en un 6 % en 2020, lo que habría provocado que unos 14,2 millones de personas más pasen a vivir en la pobreza (medida según el umbral de pobreza de USD 5,50 al día)<sup>2</sup>. La pandemia acabó erosionando los logros de los años anteriores, haciendo que el camino hacia la eliminación de la pobreza y el hambre fuera aún más peligroso.

El FIDA se ha centrado en el fortalecimiento de los sistemas alimentarios en la región utilizando soluciones innovadoras, como la agricultura digital y nuevas formas de apoyar a los pequeños agricultores para mejorar sus medios de vida y la seguridad alimentaria. Proporcionar un acceso oportuno a los insumos agrícolas necesarios para los pequeños agricultores ha sido especialmente importante para reducir al mínimo las perturbaciones, estabilizar los ingresos agrícolas y promover la recuperación hacia medios de vida rurales más resilientes.

En el marco del Mecanismo de Estímulo para la Población Rural Pobre, se ha aprobado una asignación adicional de USD 5,5 millones para cinco de los países y territorios más vulnerables de la región (Djibouti, Palestina, Somalia, Sudán y Yemen) como respuesta a la pandemia de la COVID-19. Esto ha respaldado la reanudación de la actuación del FIDA en Estados afectados por conflictos, como Somalia y Yemen.

En Djibouti, pusimos en marcha el primer proyecto del RPSF en el marco del Programa de Gestión de Aguas y Suelos y del Programa de Reducción de la Vulnerabilidad en las Zonas Pesqueras Ribereñas, proporcionando insumos agrícolas, equipos de pesca y refrigeradores a energía solar a las familias de pescadores. Esto les permitió almacenar el pescado y comerciar con los restaurantes locales. Ayudó a muchas familias a recuperarse tras la crisis provocada por la pandemia: una evaluación rápida mostró que el 86 % de los hogares que habían perdido sus activos lograron recuperar su nivel de producción anterior a la pandemia. **“Antes, si no encontrábamos clientes para nuestro pescado el mismo día, teníamos que tirarlo —explica Mohamed Ali Aboubaker, participante en el programa—. Gracias al Fondo hemos adquirido un barco y una cámara frigorífica... Ahora podemos almacenar el pescado durante varios días y tenemos muchos más clientes que se pasan por aquí y nos compran el producto”.** ▶

<sup>1</sup> Comisión Económica y Social de las Naciones Unidas para Asia Occidental, FIDA, Fondo de las Naciones Unidas para la Infancia, Organización Mundial de la Salud, Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación y Programa Mundial de Alimentos, *Regional Overview of Food Security and Nutrition in the Near East and North Africa 2020 - Enhancing resilience of food systems in the Arab States* (El Cairo, FAO, 2021) (<https://www.fao.org/documents/card/es/c/cb4902en/>).

<sup>2</sup> Banco Mundial, *Global Economic Prospects*, junio de 2021 (Washington, D.C., Banco Mundial, 2021); Fondo Monetario Internacional, *Regional Economic Outlook for Middle East and Central Asia*, abril de 2021 (Washington, D.C., Fondo Monetario Internacional, 2021).



**«Nous approvisionnons les restaurants. Les habitants des villages alentour viennent également nous acheter du poisson. Nous remercions le FIDA pour son soutien.»**

Mohamed Ali Aboubaker, vendeur de poisson, au sujet des retombées des activités financées au titre du Mécanisme de relance (Djibouti). ▶

Malgré la pandémie, les projets appuyés par le FIDA n'ont cessé de générer des retombées positives pour les populations rurales de la région. Face à des crises telles que la pandémie, le FIDA a un rôle essentiel à jouer par l'entremise de sa collaboration avec les pays pour renforcer la résilience des moyens d'existence en milieu rural, et replacer l'agriculture sur les rails de la productivité et de la rentabilité. Au Monténégro, le Projet de regroupement et de transformation en milieu rural a permis de fédérer plus de 20 000 petits producteurs de manière à créer des pôles rentables intégrés aux filières, dont l'action concertée leur a ouvert l'accès à un meilleur marché et à des prix plus rémunérateurs. Les partenariats entre agriculteurs, transformateurs et d'autres acteurs du secteur privé ont permis aux ruraux de bénéficier de prix prévisibles et stables, et ont contribué à stabiliser les revenus et à réduire la pauvreté. La filière laitière locale a particulièrement tiré avantage du projet, dont un des objectifs était de fournir aux exploitants un bétail de qualité et des machines à traire à prix subventionné.

**«D'emblée, nous avons eu des rentrées d'argent régulières, tout s'est stabilisé», a déclaré Boško Krgović, un participant au projet. «C'est l'acheteur idéal; il paie toujours à temps.»** ▶

La gestion et la sauvegarde des ressources naturelles inestimables sont les pierres angulaires de l'action menée par le FIDA dans la région, et sont déterminantes pour doter les populations rurales des outils nécessaires pour renforcer leur résilience face aux changements climatiques. Au Kirghizistan, dans le cadre du Programme de développement de l'élevage et des marchés – Phase II, les éleveurs

ont adopté un dispositif de télédétection pour la gestion des pâturages, lequel leur permet de faire des choix plus durables pour préserver les prairies et la santé du bétail. Jusqu'à présent, environ 380 000 ménages ruraux ont bénéficié de ce programme. Grâce à celui-ci, le réensemencement des pâturages appauvris est en cours, le poids moyen du bétail a augmenté et l'incidence des différents fonciers a diminué. **«Grâce à Google Earth, nous avons appris à décrypter les cartes électroniques qui nous permettent d'élaborer des plans de gestion des pâturages», a déclaré Urmatbek Omurbekov, un participant au programme.** Par ailleurs, le programme a permis de faire un pas de plus pour renforcer la résilience face au climat par la mise en place d'un système d'alerte rapide permettant de prévenir les bergers en cas de phénomène météorologique extrême, même ceux se trouvant dans les zones de pâturage les plus reculées.

La résilience face aux changements climatiques est un thème que le FIDA a instillé dans l'action qu'il mène dans toute la région. En République de Moldova, le Programme sans exclusive de croissance économique rurale et d'adaptation au changement climatique a permis d'exploiter plus de 27 000 hectares selon des pratiques favorisant la résilience face aux changements climatiques, grâce à un éventail de stratégies étroitement liées, fondées sur la nature. Parmi ces stratégies figurent l'organisation d'activités de formation et de sensibilisation au sein des écoles pratiques d'agriculture, ainsi que la mise en place de mesures d'incitation financière à destination des petits exploitants pour qu'ils acquièrent des équipements propres à l'agriculture de conservation. Les rendements ont été durablement améliorés grâce à la restauration des forêts par l'installation de brise-vent – sur les principes de l'agroforesterie, un ensemble de pratiques qui reposent sur les systèmes naturels. Il s'agit d'implanter des barrières de protection qui servent de brise-vent et réduisent l'érosion des sols. Au total, 70% des ménages participants ont fait état d'une augmentation du taux d'humidité du sol, et la moitié ont indiqué avoir augmenté leurs revenus.

**La résilience face aux changements climatiques est un thème que le FIDA a instillé dans l'action qu'il mène dans toute la région.**

# AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

ÉLÉMENTS MARQUANTS  
DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

**24**  
PAYS

Bénin ■ ● 3  
Burkina Faso ● 4  
Cabo Verde ■ ● 1  
Cameroun ● 2  
Congo  
Côte d'Ivoire ■ ● 2

Gabon ● 1  
Gambie ● 1  
Ghana ■ ● 4  
Guinée ● 1  
Guinée-Bissau ● 2  
Guinée équatoriale

Libéria ■ ● 4  
Mali ● 4  
Mauritanie ■ ● 2  
Niger ■ ● 3  
Nigéria ● 2

République centrafricaine ● 1  
République démocratique du Congo ● 2

Sao Tomé-et-Principe ● 1  
Sénégal ● 3  
Sierra Leone ● 2  
Tchad ■ ● 3  
Togo ● 1

Les chiffres correspondent au nombre de projets et programmes en cours d'exécution

■ Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

**49**  
PROGRAMMES  
ET PROJETS  
EN COURS  
en partenariat avec  
22 pays dans la région  
à la fin de 2021

**1**  
NOUVEAU  
PROGRAMME  
D'OPTIONS  
STRATÉGIQUES  
POUR LE PAYS  
au Togo

**6**  
NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
ET PROJETS  
approuvés en 2021 au Congo,  
en Côte d'Ivoire, au Ghana, au  
Nigéria, au Sénégal et au Tchad

**1 865,2 MILLIONS D'USD**  
INVESTIS PAR LE FIDA  
DANS LE PORTEFEUILLE  
RÉGIONAL EN COURS

**249,4 MILLIONS D'USD**  
APPROUVÉS EN 2021 POUR  
DE NOUVEAUX PROJETS





## PROJET SÉLECTIONNÉ BÉNIN

Le Projet d'appui au développement du maraîchage a pour finalité d'aider les petits maraîchers à composer avec les effets des changements climatiques. Ils ont notamment gagné en résilience face aux inondations qui submergeaient de plus en plus fréquemment leurs parcelles agricoles grâce à la mise en place de planches de culture surélevées. Ils ont également amélioré leur productivité et leurs bénéfices grâce à l'approvisionnement en semences améliorées et en semences de grande qualité.

**MISE EN PLACE  
SUR PLUS DE  
81  
HECTARES**  
de planches surélevées  
au profit de 19 coopératives

**PLUS DE LA MOITIÉ  
DES AGRICULTEURS  
BÉNÉFICIAIRES ÉTAIENT  
DES JEUNES**

**LES RENDEMENTS DES  
PLANTATIONS DE POIVRE ONT  
AUGMENTÉ DE 60% ET LES  
BÉNÉFICES ONT PRESQUE DOUBLÉ**

Bénin. Jean-François Djannato a créé une ferme d'élevage de volailles à Atchanno grâce à un prêt octroyé par une banque locale. Les bons résultats de la ferme lui ont permis de financer l'éducation de ses quatre enfants.

©FIDA/Andrew Esiebo/Panos

En 2021, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont connu une légère reprise de l'activité économique alors qu'ils déployaient leurs plans d'action face à la pandémie de COVID-19. Dans toute la région, la pandémie a précipité environ 15 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. L'instabilité et les troubles croissants, l'augmentation du chômage chez les jeunes, la dégradation des conditions climatiques et l'accentuation des inégalités suscitent des inquiétudes quant à la possibilité de se remettre sur la voie vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Parallèlement, alors que le risque sanitaire dans la région demeure élevé en raison de la couverture vaccinale relativement faible, les perspectives économiques, à court terme du moins, sont positives. La plupart des pays de la région devraient retrouver le niveau de croissance économique qui était le leur avant la pandémie de COVID-19. Compte tenu de l'assouplissement des restrictions mises en place pour empêcher la propagation de la COVID-19, nous nous attendons à une augmentation de la production, ainsi qu'à une amélioration de l'accès des petits exploitants agricoles aux intrants, aux marchés et aux financements.

**La plupart des pays de la région devraient retrouver le niveau de croissance économique qui était le leur avant la pandémie de COVID-19.**

Au vu de la conjoncture, la lutte contre la fragilité accrue, notamment aux situations de fragilité attribuables aux changements climatiques et à la vulnérabilité des systèmes alimentaires régionaux, est un axe prioritaire des investissements du FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans le cadre des 49 projets en cours appuyés par le FIDA, des interventions spécialement adaptées – principalement axées sur l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que sur l'amélioration de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits alimentaires – ont pour finalité d'améliorer les moyens d'existence des petits agriculteurs et des autres habitants des zones rurales.

## AMÉLIORER LES MOYENS D'EXISTENCE EN BÂTISSANT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES RÉSILIENTS

Nous consacrons une grande attention à l'amélioration de l'accès des agriculteurs aux intrants (comme les engrais et les semences améliorées) et à la mise en place de mesures d'incitation pour faciliter l'accès à des marchés, des prix et des financements attractifs. Ces enjeux sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux visant la lutte contre la pauvreté

et la faim. Les plateformes de commercialisation numériques et communautaires se sont avérées des instruments efficaces à cet égard.

Ainsi, au Ghana, le système de dons de contrepartie mis en place dans le cadre du Programme en faveur des petites entreprises rurales permet d'offrir une formation intensive sur l'entrepreneuriat agricole et la commercialisation, en particulier dans le sous-secteur de l'aviculture. **«Je réalise d'importants bénéfices. J'utilise ces bénéfices pour subvenir aux besoins de mes enfants, mais aussi à ceux de certains membres de ma famille, qui sont encore à l'école»**, a déclaré William Macbeth Vorsah, qui a agrandi son exploitation avicole grâce à la formation. L'exploitation de William compte désormais trois grands poulaillers pouvant accueillir 3 000 volailles. La portée de son entreprise s'étend au-delà du marché local, car nombre de ses clients viennent de la capitale.

Au Nigéria, le Programme de développement des filières dans l'État de Niger a permis de fournir aux agriculteurs locaux des semences améliorées et de leur offrir une formation aux systèmes d'information sur les marchés, avec pour résultat une augmentation de leurs rendements et de leurs revenus. **«Nous avons reçu une formation pour apprendre comment vendre ce produit en ligne»**, a expliqué Aminu Ndakogi Kanko, un participant au programme. **«Les acheteurs qui peuvent se trouver dans un autre État passent leur commande, et les produits sont envoyés à destination.»** Le programme a permis d'améliorer les moyens d'existence des familles d'agriculteurs, et il a également créé des emplois pour les jeunes de la région.



**«Grâce au programme, j'ai pu me marier alors que je suis encore jeune, permettre à ma femme d'étudier, construire une maison et acheter une voiture. J'ai aussi pu créer des emplois pour les jeunes et j'ai embauché directement trois jeunes diplômés.»**

Aminu Ndakogi Kanko, participant au Programme de développement des filières (Nigéria). ►

Afin de dynamiser les moyens d'existence dans les zones rurales de la région, le FIDA s'appuie sur un autre axe d'action essentiel, qui consiste à donner aux populations rurales les moyens de se relever des crises et de retrouver une dynamique positive. En République démocratique du Congo, le Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu apporte un appui immédiat aux producteurs de légumes qui ont sévèrement pâti des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 et de l'éruption volcanique qui a touché la région. La rapidité de l'intervention menée par l'équipe de projet pour répondre aux besoins des agriculteurs touchés – avec l'appui au titre du Mécanisme de relance du FIDA en faveur des populations rurales pauvres – a été déterminante.

**«L'aide du FIDA est arrivée au bon moment», a déclaré M<sup>me</sup> Liberatrice, membre d'une coopérative agricole de cultivateurs de pommes de terre dans le bassin de production de Kibumba, dans le territoire de Nyiragongo. «Je vais pouvoir relancer les activités de mon exploitation, qui avait été incendiée par une coulée de lave.»**

**«J'ai retrouvé ma dignité, car je ne dépendrai plus de l'aide alimentaire.»**

Mme Liberatrice, bénéficiaire du Projet d'appui au secteur agricole dans la Province du Nord-Kivu (République démocratique du Congo).

## AIDER LES PETITS AGRICULTEURS À S'ADAPTER FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La plus forte variabilité du climat et les difficultés à établir des prévisions météorologiques sont source de difficultés pour les agriculteurs. **«Nous avons besoin de savoir à quel moment nous aurons des précipitations et à quel moment il n'y en aura pas. Si nous savons à quel moment tomberont les périodes de pluies et les périodes de sécheresse, nous pourrions mieux organiser notre campagne agricole»**, explique Lami Mohammed, un participant au Programme de développement des filières au Nigéria. Ce programme a établi un partenariat avec l'agence météorologique du Nigéria en vue de tirer parti des technologies numériques pour fournir rapidement aux agriculteurs des données sur le climat par l'envoi de messages groupés sur WhatsApp.

**«Désormais, grâce au programme, nous recevons régulièrement des informations sur les conditions météorologiques et nous nous appuyons sur les informations de la station météo connectée pour planifier nos activités agricoles.»**

Lami Mohammed, participant au Programme de développement des filières (Nigéria).

Dans le même esprit, au Bénin, le Projet d'appui au développement du maraîchage aide les petits agriculteurs à surmonter les effets négatifs des inondations sur leurs terres agricoles. Le projet a donné lieu à la mise en place de jardins surélevés sur plus de 81 hectares, qui a été complétée par la fourniture de semences améliorées. Dans la foulée, on a constaté une nette hausse des rendements et un quasi-doublement des revenus des agriculteurs.

**«Avant l'intervention du projet, nous essuyions des pertes de production sous l'effet des fréquentes inondations. Le projet a permis d'augmenter la productivité en ce qui concerne la culture de piments sur notre parcelle»**, a déclaré Léon Noukpo, un participant au Projet d'appui au développement du maraîchage.

Nous savons que les écosystèmes, lorsqu'ils sont prospères, sont des ressources précieuses, car ils permettent aux collectivités de s'adapter aux changements climatiques et, par leur rôle dans la fixation du carbone et la régulation du climat, contribuent à lutter contre les causes des changements climatiques. Voilà pourquoi nous avons placé les solutions fondées sur la nature au cœur de notre démarche. Au Burkina Faso, l'équipe du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-Nord et Est collabore avec les populations rurales pour restaurer les terres arables et les forêts, et pour protéger les bassins versants. Par l'intermédiaire de coopératives agricoles, elle propose des formations, encourage les échanges entre pairs et apporte un appui à la construction d'infrastructures. De précieux enseignements tirés de ce projet ont été documentés pour être adaptés à d'autres contextes.

**NOUS AVONS PLACÉ LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE**

# AU CŒUR DE L'ACTION



## MALAWI

De jeunes travailleurs chargent des sacs de pommes de terre sur un camion à destination d'un marché local.

©FIDA/Marco Salustro

# TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Au cours de l'année 2021, les pays du monde entier se sont mobilisés pour s'entendre sur les mesures à prendre pour protéger l'avenir de nos systèmes alimentaires. En septembre, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, a organisé le Sommet sur les systèmes alimentaires dans le cadre de la Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Cet événement nous a offert une occasion exceptionnelle, celle de faire valoir l'expérience et les savoirs uniques acquis par notre engagement auprès des acteurs les plus vulnérables des systèmes alimentaires, et d'appeler à un changement positif sur la scène mondiale.

Nous nous sommes faits les porte-voix des populations rurales que nous accompagnons, mais nous nous sommes également attachés – ce qui est tout aussi important – à trouver les moyens qui leur permettront de s'exprimer directement auprès des dirigeants du monde entier. Nous devons faire en sorte que les petits agriculteurs et d'autres populations rurales soient placés au cœur de la transformation des systèmes alimentaires.

Nous avons également pour objectif d'instiller nos compétences spécialisées et nos connaissances pour contribuer à l'adoption d'engagements pratiques au niveau mondial, à l'appui de la transformation dictée par le contexte.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires signe l'aboutissement d'un travail de 18 mois, dont la finalité est d'amplifier la visibilité du FIDA et d'asseoir son rôle comme l'organisme phare qui place les populations rurales au centre de la transformation des systèmes alimentaires.

Les grandes initiatives ci-après ont été menées en 2021:

- Notre plateforme interactive Parole aux ruraux et le partenariat que nous avons noué avec Radios Rurales Internationales, avec la contribution du Canada et de Vision Mondiale, ont offert aux populations rurales une vitrine pour faire découvrir au monde, de leur propre voix, les obstacles qui leur sont propres et les solutions qui permettraient d'y remédier. La publication du rapport intitulé

Dialogues à l'antenne: à l'écoute des populations rurales et l'événement organisé dans son sillage ont été largement couverts par les médias et repris sur les réseaux sociaux.

- Publié en amont du Sommet, le Rapport sur le développement rural met en avant des recommandations détaillées sur les mesures à prendre en vue de la transformation des systèmes alimentaires. La manifestation de lancement, le microsite, les vidéos, ► la vaste campagne organisée sur les réseaux sociaux et la couverture assurée par les médias de premier plan ont contribué à asseoir le FIDA comme chef de file de la réflexion dans ce processus, un organisme à même de proposer des solutions concrètes pour remédier aux problèmes touchant les systèmes alimentaires.

- Avec le concours de nos partenaires de l'Agence française de développement et de la Cassa Depositi e Prestiti, nous avons orchestré la création d'une coalition de banques publiques de développement en vue d'augmenter les financements destinés aux exploitants agricoles les plus pauvres de la planète. Dans le sillage de la séance plénière intitulée «Mobiliser plusieurs milliers de milliards: Financer avec un réel impact», organisée par le FIDA pendant le Pré-Sommet, en juillet, un groupement de banques

**Nous devons faire en sorte que les petits agriculteurs et d'autres populations rurales soient placés au cœur de la transformation des systèmes alimentaires.**

- En la propia cumbre, el discurso del Presidente del FIDA, que recibió amplia cobertura en los medios de comunicación y en los canales de las redes sociales, subrayó el firme llamamiento del FIDA a la acción. El impulso se mantuvo en los días posteriores a la cumbre, entre otras cosas gracias a la Embajadora de Buena Voluntad del FIDA, Sabrina Elba, que llevó el mensaje del Fondo al escenario del concierto de 24 horas de Global Citizen. ▶
- De julio a septiembre, produjimos una serie de podcasts centrados en la cumbre, especialmente sobre la necesidad de conectar a los agricultores.



**“Creo que todo este trabajo hará que los campesinos de todo el mundo disfruten de un futuro más justo, con un medio ambiente saludable, acceso equitativo a alimentos saludables, agua de calidad y dignidad para todos”.**

Denise Cardoso, agricultora de Brasil, hablando en la plataforma Las Voces del Campo.

Además, el FIDA desempeñó diversas funciones dentro de la arquitectura de la cumbre. En particular, actuamos como organismo de referencia de las Naciones Unidas para la Vía de Acción 4, “Promover los medios de vida equitativos y la distribución del valor”. Con ello, el FIDA formó parte del equipo de dirección de esa vía de acción y participó en muy diversas actividades relacionadas con el contenido y la coordinación, como definir y desarrollar soluciones innovadoras para promover medios de vida equitativos. Además, contribuimos a las otras cuatro vías de acción mediante la participación de miembros del personal técnico superior del FIDA, específicamente para garantizar la coordinación y el intercambio de conocimientos entre las vías.

Uno de los principales resultados de nuestro trabajo en la Vía de Acción 4 —y de la cumbre en general— fue el establecimiento de la Coalición de Acción sobre Trabajo Decente e Ingresos Vitales y Salarios para Todos los Trabajadores de los Sistemas Alimentarios. En colaboración con la Organización Internacional del Trabajo y la Cooperativa de Asistencia y Auxilio a Cualquier Parte del Mundo, el FIDA lidera esta coalición cuyo objetivo general es velar por la justicia económica y social y el derecho a una alimentación adecuada y nutritiva para todas las personas que trabajan en los sistemas alimentarios. Esa labor permitirá crear oportunidades viables para obtener ingresos decentes a través de la agricultura, la pesca y el pastoreo productivos, así como mejorar las oportunidades de empleo decente y de creación de empresas del sistema alimentario, tanto dentro como fuera de las explotaciones.

La cuestión de la creación de trabajo decente y la generación de ingresos forma parte de la labor del FIDA, a través de actividades como las siguientes:

- Ampliar la capacitación, el equipamiento y la tecnología para las mujeres pescadoras de Filipinas con el fin de añadir valor a sus productos pesqueros.

**“Ahora puedo comprar comida, ropa y útiles escolares para mis hijos. Antes no era así”. Ruperta Manadong Gagarin, participante en el Proyecto de Desarrollo de la Pesca, los Recursos Costeros y los Medios de Vida. ▶**

- Fourniture, aux agriculteurs locaux du Guatemala, d'un accès sécurisé au marché par l'établissement de liens entre leur exploitation et les programmes d'alimentation scolaire, et amélioration, par la même occasion, de la nutrition des écoliers.

**«L'un des avantages dont nous avons bénéficié est la garantie d'une commande fixe. Cette commande est inscrite noir sur blanc sur le calendrier.»**

Francisco Mejía, participant à un programme d'alimentation scolaire mis en place par le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, en collaboration avec le Gouvernement guatémaltèque.

- Rapprochement des initiatives de restauration des écosystèmes locaux de mangrove et des projets de création d'activités commerciales rentables, comme la culture et la transformation des huîtres, ainsi que l'apiculture, au Sénégal.

**«J'apprécie l'apiculture, car c'est une activité bénéfique pour ma famille et moi-même. Nous pouvons répartir nos gains, puis conserver l'argent restant. Nous utilisons une partie de nos économies pour reboiser la mangrove et la protéger.»**

Bana Diouf, participante au Projet d'appui aux filières agricoles.

Les interventions que nous menons au titre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres représentent encore aujourd'hui une part importante des moyens que nous avons mis en œuvre pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires pendant la pandémie. Depuis sa création en avril 2020, des financements à hauteur de 86 millions d'USD ont été approuvés au profit de 55 projets visant un seul pays et de neuf projets visant plusieurs pays avec, en parallèle, des cofinancements à hauteur de 19,3 millions d'USD. En 2021, 64 nouvelles propositions de projets et 44 demandes de financement additionnel relevant du Mécanisme de relance ont franchi l'étape de l'examen d'assurance qualité, ce qui permettra d'étendre les bénéfices du Mécanisme de relance à des millions d'autres personnes en milieu rural.

Les enseignements tirés des activités du FIDA éclaireront notre travail à la tête de la coalition. Cette mission permettra en outre de présenter au grand public le travail accompli par le FIDA auprès des petits exploitants agricoles et des autres acteurs des secteurs alimentaires, mais aussi de souligner l'importance d'offrir à ces derniers un travail décent. Ces évolutions constituent une assise indispensable pour bâtir les futurs systèmes alimentaires profitables à toutes et à tous.

Le FIDA s'est également vu confier un rôle moteur dans la promotion de la finance comme «levier de mise en œuvre» de la transformation des systèmes alimentaires, avec pour vocation première de combler les déficits de financement et de mobiliser des financements en faveur de l'instauration de systèmes alimentaires durables et inclusifs.

**LES INTERVENTIONS QUE NOUS MENONS AU TITRE DU MÉCANISME DE RELANCE EN FAVEUR DES POPULATIONS RURALES PAUVRES REPRÉSENTENT ENCORE AUJOURD'HUI UNE PART IMPORTANTE DES MOYENS QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES PENDANT LA PANDÉMIE**

**DEPUIS SA CRÉATION EN AVRIL 2020, DES FINANCEMENTS À HAUTEUR DE 86 MILLIONS D'USD ONT ÉTÉ APPROUVÉS AU PROFIT DE 55 PROJETS VISANT UN SEUL PAYS ET DE NEUF PROJETS VISANT PLUSIEURS PAYS AVEC, EN PARALLÈLE, DES COFINANCEMENTS À HAUTEUR DE 19,3 MILLIONS D'USD**



**GUATEMALA**

Felipe Cotojá présente le système d'irrigation qu'il utilise dans sa plantation de maïs.

©FIDA/Santiago Albert Pons



# PLACER LES POPULATIONS DES ZONES RURALES AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La COP 26 est la plus importante réunion mondiale ayant été consacrée au climat depuis la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015, qui a débouché sur l'Accord de Paris. En 2015, les pays s'étaient engagés à maintenir l'élévation des températures à l'échelle mondiale sous le seuil des 2 °C. Ils étaient convenus d'un cycle de révision quinquennal pour évaluer leurs progrès – la COP 26 était la première de ces révisions.

La réunion s'est tenue alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat venait de révéler dans le premier volet de son Sixième rapport d'évaluation que les températures augmentaient à un rythme sans précédent. Les petits exploitants agricoles du monde entier ressentent déjà les effets de cette élévation: les phénomènes météorologiques extrêmes, plus fréquents, détruisent les cultures, tuent les animaux, réduisent les revenus et multiplient les rivalités au sujet des ressources naturelles. Partout dans le monde, les petits agriculteurs sont les premières victimes de l'aggravation des effets des changements climatiques.

**«Nous avons essuyé des pertes importantes cette année, car nous n'avons pas eu de pluie; l'hiver aurait dû commencer il y a un mois déjà.»**

Alfonzo Ramírez, agriculteur (Guatemala). ▶

**La COP 26 est la plus importante réunion mondiale ayant été consacrée au climat depuis la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015, qui a débouché sur l'Accord de Paris.**

C'est pour ces raisons que la communauté internationale, qui dépend de ces petits agriculteurs et de leur travail (ils produisent environ un tiers des calories consommées dans le monde sur moins de 11% des terres agricoles de la planète), doit leur accorder toute son attention. Faire en sorte que le monde entier porte un regard attentif sur ces populations, tel était l'objectif prioritaire du FIDA lors de la COP 26.

Le FIDA a participé activement à la COP 26 et dépêché des représentants à Glasgow pendant les deux semaines de la conférence. Notre forte présence sur le terrain, nos messages ciblés, notre réflexion éclairée et notre visibilité dans les médias internationaux ont contribué à attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation des petits agriculteurs et sur la nécessité de diriger davantage d'investissements vers l'adaptation aux changements climatiques. Notre contribution à la COP 26 a été multiple.

- **Les ambassadeurs de bonne volonté du FIDA, Sabrina et Idris Elba, ont prononcé des discours percutants lors de la séance plénière ▶ et de la conférence de presse officielle, qui ont fait l'objet de nombreuses publications dans les médias de premier plan. Les organes de presse ont désigné leur discours parmi les temps forts de la COP 26 et leur ont reconnu le mérite d'avoir placé les petits agriculteurs sous les projecteurs à cette occasion.**

- Les 31 événements qui se sont tenus au pavillon du FIDA, et auxquels le public a pu assister en personne ou virtuellement, ont mis à l'honneur les producteurs ruraux, les jeunes et les peuples autochtones, des groupes trop souvent marginalisés, pendant ce forum mondial.
- Le microsite du FIDA consacré à la COP 26 et la vaste campagne menée sur les réseaux sociaux ont permis de sensibiliser quelque quatre millions de personnes, qui ont reçu des informations intéressantes de manière régulière et en temps réel sur nos messages clés et sur nos événements qui ont été mis en avant.

Notre message sur les petits agriculteurs, qui a fait l'objet de plus de 1 200 articles dans des médias internationaux, a trouvé un écho auprès du grand public dans le monde entier. Surtout, notre forte présence et nos activités de sensibilisation nous ont permis de relayer nos messages principaux, mais également d'agir comme chef de file et de diffuser des connaissances techniques et des données sur les changements climatiques, l'agriculture à petite échelle et les systèmes alimentaires. Les données factuelles compilées dans notre récent rapport, intitulé *What Can Smallholder Farmers Grow in a Warmer World?*, publié dans la perspective de la COP 26, en sont un exemple.

Il en va de même des savoirs que nous avons acquis dans le cadre des projets menés sur le terrain, au plus près des populations rurales du monde entier, avec la lutte contre les changements climatiques comme dénominateur commun de toutes nos stratégies de pays.

Les activités du FIDA visant à renforcer la résilience aux changements climatiques couvrent un champ très large, et sont ajustées selon les conditions et contextes locaux.

En voici quelques exemples:

**MISE EN PLACE DE SYSTÈMES D'ALERTE RAPIDE EN CAS DE CRUE SOUDAINE DANS LES ZONES EXPOSÉES AUX INONDATIONS AU BANGLADESH**

**ADOPTION DE PRATIQUES AGRICOLES INTÉGRÉES CLIMATIQUEMENT RATIONNELLES DANS DES ZONES OÙ LE SOL EST MIS À NU PAR LES VENTS ET LA DÉSERTIFICATION EN GÉORGIE**

**RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION DANS LA RÉGION DE HAUTS PLATEAUX DES ANDES, AU PÉROU**

**RÈBOISEMENT DES MANGROVES AU SÉNÉGAL ►**

**AMÉNAGEMENT DES MARAIS ET DES BASSINS VERSANTS AU BURUNDI**

En 2021, le FIDA a inauguré une nouvelle phase renforcée de l'ASAP, le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, afin de s'attaquer aux facteurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle liés aux changements climatiques, et de renforcer la résilience des populations rurales face à ces changements, l'accent étant mis sur les femmes, les hommes, les jeunes et les peuples autochtones les plus marginalisés et les plus vulnérables. La nouvelle phase, baptisée ASAP+, sera intégrée au programme de travail du FIDA au début de l'année 2022, en parallèle d'une mobilisation continue des ressources au profit des bénéficiaires visés. Elle mettra à profit les succès enregistrés par l'ASAP, le programme phare conçu par le FIDA pour faire parvenir aux petits exploitants des ressources destinées à financer des initiatives dans le domaine de l'environnement et du climat, qui couvre 43 projets exécutés dans 41 pays. En effet, pendant la période couverte par la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (2019-2021), environ 35% des fonds de notre programme, soit 1,2 milliard d'USD, étaient destinés à financer l'action climatique, principalement l'adaptation.

Un nombre croissant de projets appuyés par le FIDA misent sur des solutions innovantes pour permettre aux petits agriculteurs de renforcer leur résilience face aux changements climatiques. Au Kenya, par exemple, le Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL) a lancé un programme pilote d'assurance, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des agriculteurs situés dans les zones arides et semi-arides, et pour protéger leurs cultures pluviales contre la sécheresse, les inondations et les ravageurs et maladies à déclaration obligatoire. Un produit d'assurance indicelle liée aux rendements par surface, qui se fonde sur une comparaison du volume de produits récoltés aux références historiques, a été proposé dans le cadre du projet. Le versement de compensations est déclenché pour tous les agriculteurs d'une zone agroécologique donnée si la production chute au-dessous d'un seuil de rendement déterminé. Jusqu'à présent, plus de 40 000 agriculteurs se sont inscrits, et plus de 11 500 d'entre eux ont reçu un dédommagement en 2021 à la suite d'épisodes de sécheresse. Les indemnités d'assurance ont été versées sur les portefeuilles d'épargne électroniques des

agriculteurs, et ces fonds seront disponibles pour le début de la prochaine période des semis, en mars 2022. De plus en plus d'agriculteurs locaux choisissent d'avoir recours à ce service. **«J'ai entendu parler de cette assurance par mon voisin, qui va être indemnisé pour les pertes qu'il a subies», a déclaré Musa Omar Mlamba, agriculteur et participant au KCEP-CRAL. «C'est pour cette raison que j'ai décidé de cotiser.»**

En outre, en 2021, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a réalisé une évaluation thématique de l'appui apporté par le Fonds à l'adaptation des petits exploitants agricoles aux changements climatiques. Les auteurs du rapport d'évaluation ont souligné les réalisations du FIDA, notamment la mobilisation de fonds pour le climat, l'intégration de la thématique des changements climatiques dans les projets, et les mesures de ciblage des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Ils ont également énuméré les domaines dans lesquels le FIDA peut contribuer davantage, les moyens d'existence des populations rurales notamment. Sur ce point, il conviendrait d'aller au-delà de la simple gestion du risque pour s'attacher à trouver des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets. Autrement dit, il s'agit de délaissier la stratégie consistant à ne pas nuire au profit de solutions avantageuses pour tout le monde, à l'instar de celles citées précédemment et adoptées en Géorgie, au Pérou et au Sénégal.

L'un des objectifs majeurs consistera à maintenir l'adaptation et la résilience aux changements climatiques parmi les priorités mondiales en 2022, et en particulier lors de la COP 27. Afin de consolider le travail accompli jusqu'à présent par le FIDA, nous collaborons de façon active avec l'Égypte, qui assurera la présidence de la COP 27, en vue d'explorer les possibilités, notamment d'organiser ou de participer à des événements de haut niveau visant à créer des coalitions de parties intéressées, et de faire en sorte que la parole des populations rurales soit entendue et prise en compte lors de la COP 27, qui se tiendra à Charm el-Cheikh.



## TUNISIE

Afif Arfa a créé une entreprise de vente de sacs et d'autres articles fabriqués à partir de roseaux qui poussent dans la région. Elle forme également d'autres femmes de sa collectivité pour qu'elles puissent se lancer dans la même voie.

© FIDA/Alfredo D'Amato/Panos

# AIGUILLER LES DÉBATS MONDIAUX ET APPELER À ORIENTER L'INVESTISSEMENT VERS LES ZONES RURALES

La pandémie de COVID-19, les systèmes alimentaires et les changements climatiques figuraient en tête des priorités mondiales en 2021. Ces questions ont une profonde incidence sur les populations rurales que nous accompagnons. Il est tout aussi important de rappeler que la prospérité des collectivités rurales, le travail décent et les moyens d'existence en milieu rural sont des facteurs fondamentaux qui contribuent à renforcer la résilience mondiale face à ces enjeux.

Les populations rurales et le travail qu'elles accomplissent contribuent de façon décisive à nous aider à résoudre les problèmes mondiaux les plus pressants.

Il était de notre responsabilité de transmettre ces éléments explicatifs au grand public, et nous avons déployé des moyens considérables pour accroître la visibilité du FIDA dans cette optique, ainsi que pour piloter la réflexion et aiguiller les débats mondiaux dans la bonne direction.

Tout au long de l'année 2021, nous avons veillé à ce que la pertinence de la mission du FIDA et le rôle central des petits agriculteurs et des autres populations rurales figurent au premier plan des réflexions menées à l'échelle mondiale. Preuve de l'implication croissante du Fonds sur la scène mondiale, le Président et les membres de la haute direction du FIDA ont prononcé en 2021 plus de 150 discours à l'occasion d'événements internationaux, soit une augmentation de 25% par rapport à l'année précédente. Chaque année depuis 2019, le nombre d'articles mentionnant le FIDA n'a cessé d'augmenter, passant d'environ 13 000 à plus de 17 000. Tout au long de l'année 2021, les spécialistes du FIDA ont été régulièrement cités dans des médias mondiaux de premier plan, preuve que le Fonds est de plus en plus considéré comme un leader d'opinion de la scène mondiale.

L'année a été émaillée d'événements mondiaux majeurs, parmi lesquels le Pré-Sommet et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la COP 26, l'édition 2021 du Sommet Finance en commun et le Sommet Nutrition for Growth. Grâce à ses connaissances techniques et à sa capacité à rallier les populations rurales aux débats, le FIDA a permis à ces dernières de s'exprimer directement auprès des dirigeants du monde entier à l'occasion de ces événements.

**CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2019, LE NOMBRE D'ARTICLES MENTIONNANT LE FIDA N'A CESSÉ D'AUGMENTER, PASSANT D'ENVIRON 13 000 À PLUS DE 17 000**

Nous avons assis notre légitimité en tant que leader éclairé grâce à la publication d'une série d'études de référence consacrées aux questions abordées lors de ces événements mondiaux. Outre notre rapport phare intitulé *Rapport sur le développement rural 2021 – La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale*, dévoilé en amont de la tenue du Sommet, nous avons publié plusieurs rapports de recherche traitant de questions mondiales sur le climat. Le rapport technique *Nature-based Solutions* et la série de rapports d'analyse du risque climatique rédigés en partenariat avec l'Université du Cap intitulée *What Can Smallholder Farmers Grow in a Warmer World?*, publiés parallèlement à la COP 26, ont fourni des données probantes à l'appui de l'appel que nous avons lancé pour une intensification des investissements en faveur de l'adaptation des petits agriculteurs aux changements climatiques. Ces initiatives sont la preuve que les données récentes, les idées innovantes et les recommandations audacieuses sont essentielles pour mettre au point des activités de sensibilisation, de communication et de plaidoyer et, en fin de compte, pour permettre au FIDA d'influer sur les débats mondiaux.

Avec la série IFAD Innovation Talks, des séances d'apprentissage qui présentent des stratégies inédites mises au point par le FIDA et ses partenaires, nous enrichissons les discussions sur la transformation des systèmes alimentaires avec de nouvelles idées. En 2021, nous avons notamment exploré des thèmes comme la transition numérique de l'agriculture et les débouchés offerts aux populations rurales pauvres, et bénéficié de la présence de l'économiste Michael Kremer, lauréat du prix Nobel. Un leader d'opinion est également le relais de solutions innovantes: parmi les initiatives marquantes lancées en 2021 dans ce domaine figurent la foire virtuelle d'échange de savoirs Sharefair, ► que nous avons organisée et accueillie lors de la COP 26, et qui portait sur le thème «Outils géospatiaux et leurs applications aux fins de l'investissement climatique», mais également notre contribution à l'entité Moonshots for Development, groupe de travail des laboratoires d'innovation et des centres de ressources des institutions financières internationales. En collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, nous avons organisé l'édition 2021 du concours «Agrobiodiversity Innovation Challenge» et le débat «Agri-Food Tech Innovation Forum».

De plus, nous avons donné les moyens aux populations rurales de se raconter au grand public par des entretiens avec des journalistes ► ou des récits vidéo, ► au cours de divers événements et sur le microsite Parole aux ruraux, où elles ont pu, avec leurs propres mots, exprimer leurs difficultés et mettre en avant leurs solutions. Il s'agissait pour ces populations d'une

**Les populations rurales ont pu exprimer leurs difficultés et mettre en avant leurs solutions.**

occasion unique de se faire entendre dans le cadre des discussions mondiales qui ont une incidence sur leur vie. Au cours de l'année 2021, le FIDA a participé activement à une série de réunions de haut niveau, notamment les toutes premières réunions des ministres des affaires étrangères et du développement des pays du G20, qui se sont tenues à Matera en juin, sous la présidence de la République italienne. Le Président du FIDA a participé à ces réunions et a envoyé un message clair sur les actions à mener pour inciter le secteur privé, les gouvernements et les institutions de financement du développement à investir dans l'agriculture à petite échelle et le développement

rural. Ces réunions nous ont offert une occasion unique de faire valoir le rôle particulier que nous jouons en tant qu'institution financière internationale qui se démarque par l'importance qu'elle accorde à la prestation de services financiers accessibles à tous dans le cadre de ses investissements, qu'elle met au service d'une transformation durable du monde rural. La Déclaration de Matera fait expressément référence au FIDA et à son rôle central dans la direction du Groupe de travail «Finance en commun», consacré au financement des systèmes alimentaires durables.

En parallèle et en complément des travaux qu'il mène sur le financement des systèmes alimentaires dans le cadre du G20, le FIDA a amené les partenaires internationaux à faire valoir l'importance du rôle joué par les banques publiques de développement dans la mobilisation de financements publics et privés destinés à mener une transformation des systèmes alimentaires de manière inclusive et respectueuse de la nature. Cette initiative a pris appui sur le rôle que nous avons joué dans l'organisation du Sommet Finance en commun, qui s'est tenu à Rome, et offre une assise pour la création de la coalition multipartite de banques publiques de développement, qui a émergé du Sommet sur les systèmes alimentaires.

En fin d'année, nous avons joué un rôle de premier plan au Sommet Nutrition for Growth, qui s'est tenu au Japon, et organisé plusieurs événements visant à maintenir l'élan et continuer à donner suite aux résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Cet événement exceptionnel nous a offert l'occasion de présenter les enseignements tirés de nos activités, en particulier sur des thèmes comme l'accès à une alimentation plus abordable et l'agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels.

En tant que leader d'opinion, il nous revient d'assurer la transmission des connaissances et des enseignements que nous avons tirés de nos projets, et l'année 2021 a été marquée, au FIDA, par plusieurs moments charnières de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST). Afin de consolider notre riposte face à la pandémie de COVID-19 et d'actionner le levier de la CSST, qui joue un rôle de plus en plus affirmé dans les contextes fragiles, nous avons approuvé quatre nouveaux projets au titre du Mécanisme de CSST Chine-FIDA dans la perspective de diffuser des savoirs sur la manière de résoudre les problèmes liés à la pandémie qui touchent les zones rurales. L'un de ces projets est exécuté en République-Unie de Tanzanie, où il contribuera à consolider les filières de trois cultures très demandées (haricots, manioc et tournesol) et profitera à plus de 100 000 agriculteurs.

Nous avons également forgé de nouveaux partenariats pour donner à la CSST l'impulsion nécessaire pour faciliter la mise en commun de solutions conçues pour améliorer les moyens d'existence en milieu rural. Le Portail des solutions rurales rassemble 46 innovations émanant de pays du Sud et accueille une nouvelle rubrique consacrée aux partenaires, qui recense plus de 25 institutions soutenant les activités de la CSST dans le monde. Nous avons par ailleurs inauguré la Plateforme des savoirs Amérique latine et Caraïbes, un espace du site Web du FIDA qui est dédié au partage des savoirs et à la promotion de bonnes pratiques transposables au sein de la communauté des praticiens hispanophones du développement rural.

En outre, la région Amérique latine et Caraïbes a été le théâtre d'un événement majeur dans le domaine du partage des savoirs, à savoir le séminaire de haut niveau axé sur le thème «Jeter des ponts entre les politiques de protection sociale et d'inclusion par le travail en Amérique latine et dans les Caraïbes», qui marque l'aboutissement de plusieurs années de travail sur le sujet, en collaboration avec l'Université des Andes.

Les initiatives menées sur le terrain – dans le cadre de projets soutenus par le FIDA, mais aussi par nos partenaires – mettent de plus en plus à profit les savoirs et les recherches du Fonds pour améliorer les moyens d'existence des populations rurales. Les activités que nous menons dans le domaine de la recherche agricole pour le développement – qui visent à améliorer la résilience et les moyens d'existence des populations rurales grâce à l'innovation scientifique – ont abouti à des résultats remarquables en 2021. Parmi ces avancées, citons la production et la distribution au Kenya et en République-Unie de Tanzanie de 11 variétés de sorgho à haut rendement et de sept variétés d'éleusine cultivée. En outre, grâce aux activités de recherche menées dans ce domaine, cinq variétés de sorgho ont été développées pour être introduites comme cultures de rente, dont ont pu tirer parti 25 000 agriculteurs sous contrat pour l'industrie brassicole au Kenya et 15 000 exploitants en République-Unie de Tanzanie. Enfin, au Burundi et au Rwanda, les projets relevant de ce domaine ont conduit au développement de huit nouvelles variétés de manioc résistantes à la maladie de la striure brune du manioc et à la maladie de la mosaïque du manioc, ce qui permet des gains de productivité et l'établissement de systèmes de semences durables.

Au cours de l'année, nous avons intensifié notre action en vue d'intégrer le domaine de la recherche agricole pour le développement aux programmes de pays du FIDA.

Parmi les principales contributions aux programmes figurent des solutions pour la restauration des terres dégradées en Afrique de l'Est et au Sahel, la mise au point de cultures résistantes face au climat au Sénégal et en Ouganda, et la fourniture de vaccins contre les parasites au Mali. Les gouvernements partenaires sont de plus en plus nombreux à souhaiter bénéficier de services de recherche agricole pour le développement sous la forme de services à l'appui de l'utilisation de nouvelles technologies, porteuses de solutions favorisant la résilience des agriculteurs face aux menaces nouvelles ou préexistantes. À titre d'exemple, le Gouvernement érythréen a récemment sollicité un appui technique à la production d'engrais et de pesticides organiques et biologiques durables destinés aux petits exploitants agricoles.

## **GRÂCE À LA RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT, CINQ VARIÉTÉS DE SORGHO ONT ÉTÉ CRÉÉES POUR ÊTRE UTILISÉES EN TANT QUE CULTURES DE RENTE DONT ONT PU TIRER PARTI DES AGRICULTEURS DU KENYA ET DE LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**

Si l'apprentissage et les savoirs éclairent l'orientation de nos interventions, nous nous fondons avant tout sur les enseignements de nos propres activités. Une série de rapports émanant du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA illustre de quelle manière le Fonds agit sur les causes et les conséquences de la fragilité, et met en lumière le rôle essentiel que nous jouons dans l'apaisement des conflits autour des ressources naturelles et dans la mobilisation des jeunes en tant qu'acteurs du changement. Eu

égard à la pandémie de COVID-19,

le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a adapté ses méthodes de travail, ►

mais continue de fournir des enseignements précieux, qui nous aideront à renforcer notre action en faveur des populations rurales.

**Une série de rapports émanant du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA illustre de quelle manière le Fonds agit sur les causes et les conséquences de la fragilité.**



**VIET NAM**

Dans les provinces de Tuyen Quang, Ninh Thuan et Gia Lai, les femmes qui ont adopté des pratiques de production climato-compatibles ont bénéficié d'un meilleur accès aux marchés et ont augmenté leurs revenus.

©FIDA/Susan Beccio



# MENER UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ ET PARTIR DE LA BASE POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS RURALES

Le FIDA se démarque par sa volonté de travailler au niveau local, main dans la main avec les populations rurales, pour transformer les systèmes alimentaires et les économies rurales à partir de la base. Toutes nos activités visent également les petits exploitants agricoles, les propriétaires de petites et moyennes entreprises rurales, et les autres ruraux qui risquent d'être laissés de côté. Pour honorer un tel engagement, il est nécessaire de connaître parfaitement les difficultés auxquelles se heurtent ces femmes et ces hommes, et de s'investir activement au niveau local pour trouver des solutions propres à améliorer leur quotidien.

En 2021, nous avons continué à placer les personnes les plus vulnérables, les plus marginalisées, vivant dans des régions reculées au premier rang de nos priorités, et à mettre à profit notre socle de savoirs unique sur les grands thèmes du développement rural – parmi lesquels le financement rural, le développement des filières, les régimes fonciers, les institutions rurales, la gestion des risques et les envois de fonds – pour susciter un changement positif.

## TRAVAILLER AVEC LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Les organisations gérées par les ruraux – les organisations paysannes en particulier – ne sont pas uniquement des bénéficiaires des projets soutenus par le FIDA. Elles sont aussi des partenaires stratégiques.

Les partenariats que nous avons scellés avec les organisations paysannes se sont révélés particulièrement déterminants pour assurer le fonctionnement des systèmes alimentaires en 2021, à l'heure où le paysage économique de toute la région était encore fragilisé par la pandémie. La contribution de ces organisations a été essentielle au maintien des systèmes alimentaires et des moyens d'existence des populations rurales, et nous avons concouru à cet excellent travail par l'intermédiaire du programme SAFE 2020, qui, à la fin de l'année 2021, avait déjà profité à quelque 300 000 petites exploitations agricoles en Afrique.

L'appui prêté dans le cadre du programme SAFE 2020 se décompose en deux volets. Le premier volet vise à approvisionner les petits producteurs vulnérables en intrants productifs et en liquidités de sorte qu'ils puissent poursuivre leurs activités. Le second volet prévoit la création de plateformes de communication qui permettent de diffuser des renseignements fiables et actualisés sur la pandémie, notamment des conseils à suivre pour se protéger du virus. Cet appui est crucial, car les populations pauvres des zones rurales ont souvent du mal à obtenir les renseignements dont elles ont besoin pour faire face aux crises. **«[Les exploitants] ont fait appel à nous en tant que source d'information fiable, alors même que les questions sanitaires ne sont pas au cœur de nos activités»**, explique Norbert Tuyishime, rattaché à la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale.

Notre collaboration avec les organisations paysannes est une formidable caisse de résonance qui permet de relayer la parole et les préoccupations des populations rurales lors des concertations sur les politiques, au plan national et au plan mondial. À titre d'exemple, dans le cadre du Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques, nous nous sommes associés aux réseaux régionaux de pasteurs pour communiquer les conclusions du rapport *Listening to Herders in the Sahel and West Africa: What is the Future of Pastoralism in the Face of Insecurity?*. La nécessité de mieux faire entendre les voix des populations rurales figurait parmi les priorités majeures du FIDA en 2021, comme en témoigne le programme Parole aux ruraux – dans lequel les organisations paysannes ont également joué un rôle de premier plan –, qui a porté le message des populations rurales à l'attention de la communauté internationale lors des délibérations du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Les organisations paysannes continuent d'apporter un éclairage inestimable aux activités opérationnelles du FIDA. Et cette relation est mutuellement avantageuse: le renforcement et le développement des capacités des organisations paysannes constituent des piliers fondamentaux des activités du FIDA. L'un des fruits de cette synergie est le programme intercontinental Organisations paysannes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique, qui bénéficie de l'appui du FIDA et qui fournit un appui institutionnel ad hoc aux organisations paysannes.

**«Le partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes du Pacifique s'est forgé sur la volonté commune d'agir au plus près des paysans ruraux. Les organisations paysannes de la région Pacifique ne sont plus uniquement des bénéficiaires des projets appuyés par le FIDA, mais des partenaires investis. A l'approche de l'année 2022, le Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique et le FIDA s'orientent à nouveau vers un même objectif, celui de toucher un plus grand nombre d'organisations paysannes du Pacifique.»**  
 Kyle Stice, Directeur du Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique.

## RENFORCER LA RÉSILIENCE DES AGRICULTEURS PAR L'ADOPTION DE STRATÉGIES GLOBALES POUR LA GESTION DES RISQUES

Il devient de plus en plus urgent de renforcer la résilience dans le secteur agricole. Il est nécessaire de doter les systèmes alimentaires d'une stratégie globale de gestion des risques agricoles afin d'évaluer les multiples risques existants et d'établir les liens réciproques entre ces derniers, mais aussi de recenser et de concevoir des mécanismes de gestion des risques adaptés à chaque contexte.

C'est la ligne de conduite adoptée par l'équipe de la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM), une initiative qui regroupe plusieurs donateurs, et le programme Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales (INSURED), qui est géré par le FIDA par l'intermédiaire de la PARM. Par ces deux initiatives, le FIDA avance vers la réalisation de ses objectifs de gestion des risques agricoles aux niveaux mondial, régional et national. Ce travail nous a également permis d'élargir les compétences techniques en matière de gestion des risques agricoles dont peuvent tirer parti les programmes appuyés par le FIDA et nos partenaires.

En 2021, la PARM et le programme INSURED ont élargi le champ des activités menées dans les pays, contribuant ainsi à renforcer la capacité des agriculteurs locaux à faire face aux risques spécifiques auxquels ils se heurtent, et à les sensibiliser aux avantages des produits d'assurance. Au Viet Nam, par exemple, nous avons mis en place un programme de formation des formateurs et publié une documentation complémentaire sur les différents types de produits d'assurance, en soulignant leur pertinence selon les différents sous-secteurs agricoles. Parmi les principaux thèmes de la formation figuraient la sensibilisation accrue des agriculteurs à l'assurance formelle et le renforcement de leur confiance de manière à encourager l'adoption de ces produits. **«L'assistance technique fournie par le FIDA est arrivée à point nommé, car nous élaborons actuellement la Stratégie nationale de développement agricole et rural 2021-2030 à l'horizon 2040»**, a déclaré Tran Cong Thang, Directeur général de l'Institut vietnamien de politique et de stratégie pour l'agriculture et le développement rural. **«La stratégie de développement de l'assurance agricole que recommande le FIDA constitue l'un des éléments importants de cette stratégie nationale.»**

## ACCÉLÉRER LE RELÈVEMENT ET LA RÉSILIENCE GRÂCE À L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET FINANCIÈRE

Les travailleurs migrants, qui représentent une population de plus de 200 millions de personnes, ainsi que leur famille, figurent parmi les groupes ayant payé le plus lourd tribut économique face à la pandémie. En effet, bon nombre d'entre eux occupaient un emploi dans des secteurs qui ont été frappés de plein fouet par la hausse du chômage liée à la crise sanitaire. Dans le monde, 800 millions de personnes subviennent à leurs besoins grâce aux envois de fonds effectués par les travailleurs migrants de leur famille, et près de 25% d'entre elles vivent en Afrique, principalement dans les zones rurales.

Déjouant les prévisions, les flux d'envois de fonds se sont maintenus du fait d'un accès simplifié aux canaux formels, porté par l'adoption accélérée des technologies numériques. Afin de maintenir cette dynamique, le champ des activités du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) du FIDA a été élargi en 2021 grâce à la mobilisation de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Africa). En faisant intervenir PRIME Africa, nous avons établi de nouveaux réseaux nationaux de prestataires de services d'envois de fonds au Kenya, au Maroc et en Ouganda, ainsi qu'en Gambie, au Ghana et au Sénégal. Nous avons collaboré étroitement avec ces réseaux tout au long de l'année en vue de formuler de nouvelles idées et de trouver des solutions innovantes pour abaisser les coûts des envois de fonds, de proposer des services financiers adaptés aux migrants et à leur famille, et de créer des débouchés dans les collectivités rurales des pays d'origine.

L'équipe du MFEF du FIDA a également lancé une série d'appels à propositions dans chaque pays, dans l'optique de recenser les partenaires du secteur privé et de mettre en œuvre des projets qui permettront de décupler l'efficacité et les retombées des envois de fonds, et d'assurer une reprise durable dans les zones rurales.

En 2021, l'équipe du MFEF du FIDA a aussi activement contribué à éclairer le débat mondial dans le domaine des envois de fonds, notamment en supervisant l'appui technique fourni au Partenariat mondial pour l'inclusion financière, créé par le G20, et en pilotant la campagne mondiale pour la célébration de la Journée internationale des envois de fonds à la famille, qui a lieu chaque année le 16 juin, mais également par l'intermédiaire du Groupe de travail de la communauté mondiale des envois de fonds, et du Forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement, sous la direction du FIDA. Conjointement avec la Banque mondiale, nous avons également publié une étude importante intitulée *Resilience in the Market for International Remittances during the COVID-19 Crisis*, approuvée par le G20, dont la présidence était assumée par la République italienne.

## ENRICHIR NOTRE PROGRAMME DE TRAVAIL D'AUTRES THÉMATIQUES CLÉS EN 2021

Les interventions ponctuelles ne suffiront tout simplement pas à assurer la reprise après la pandémie dans les zones rurales, et à bâtir les collectivités rurales résilientes et inclusives de demain. Pour parvenir à cibler de multiples problématiques à l'échelle locale, il est nécessaire de poursuivre des stratégies coordonnées – qui seront étayées par des connaissances précises et techniques sur les freins au développement rural – et de travailler en partenariat avec les populations rurales elles-mêmes.

Tout au long de l'année, nous n'avons cessé d'étoffer notre programme de travail pour y inclure les problèmes qui pénalisent le plus les populations rurales.

- Par l'entremise du programme Favoriser l'emploi des jeunes ruraux: Appui aux pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole, nous avons accéléré la dynamique pour aider

**DANS LE MONDE, 800 MILLIONS  
DE PERSONNES REÇOIVENT  
DES ENVOIS DE FONDS, ET PRÈS  
DE 25% D'ENTRE ELLES VIVENT  
EN AFRIQUE, PRINCIPALEMENT  
DANS LES ZONES RURALES**

**les jeunes du continent africain à accéder à la terre et à bénéficier de financements abordables.**

Afin de faciliter l'exécution du programme et d'enrichir la base de savoirs mondiale sur ce thème, nous avons publié une note pratique intitulée Access to land for rural youth employment and entrepreneurship. Nous avons adopté une méthode inclusive pour favoriser l'adoption des technologies numériques – comme la chaîne de blocs, les outils de l'agriculture de précision et les technologies climato-compatibles qui reposent sur la télédétection et l'imagerie par satellite – et créer des débouchés pour les populations rurales. L'action ciblée à l'échelle locale, démarche unique en son genre adoptée par le FIDA, est propre à susciter une forte collaboration communautaire en faveur de la transformation rurale, jusqu'au dernier kilomètre, et est cruciale pour générer des avantages pour les populations les plus marginalisées et les plus vulnérables. Par exemple, au Viet Nam, les agriculteurs ont recours à un système numérique de suivi et de prévision de la salinité pour protéger leurs cultures et planifier leurs activités avec une plus grande efficacité. La popularisation des technologies de l'information et des communications au service du développement nous a permis d'assurer la continuité des services essentiels, notamment des formations, alors même que des restrictions avaient été mises en place pour faire face à la pandémie de COVID-19.

- **Les technologies qui tirent parti des énergies renouvelables occupent une place de plus en plus prépondérante dans notre portefeuille de projets; nous avons donc recherché des idées novatrices pour abaisser le coût de ces technologies et faire en sorte qu'elles puissent être transposées dans le secteur de la petite agriculture.**

L'une des pistes à suivre est la conduite de projets pilotes avec nos partenaires, comme l'initiative Water and Energy for Food Grand Challenge et les pôles d'innovation climatique régionaux, exécutés avec le concours de l'Agence allemande de coopération internationale, qui seront associés aux projets en cours qui bénéficient de l'appui du FIDA, à commencer par ceux menés en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire et Mali) et en Amérique latine. Notre portefeuille compte de nombreuses autres belles réalisations dans ce domaine et, en 2021, nous avons publié un document retraçant l'adoption réussie des technologies d'exploitation des énergies renouvelables par les petits agriculteurs du Cambodge.

- **Au cours de l'année, nous avons multiplié les actions pour partager nos savoirs et nos enseignements sur le développement de l'élevage, en particulier le rôle de ce secteur dans les moyens d'existence des populations rurales, et sur la manière dont les solutions peuvent contribuer à améliorer la riposte aux grands problèmes mondiaux, comme les changements climatiques.**

À titre d'exemple, nous avons organisé des événements sur des sujets comme la consolidation de la coopération entre le secteur de la santé humaine et celui de la santé animale, mais aussi sur la prise en compte des interrelations entre les humains, les animaux et l'environnement – un thème particulièrement important à l'heure où le monde entier se retrouve aux prises avec des maladies qui franchissent la barrière entre les espèces. Nous avons également dirigé des débats nationaux et internationaux sur des sujets connexes, y compris l'évaluation des émissions de carbone de certains sous-secteurs de l'élevage et la recherche de solutions durables, l'appui au pastoralisme mobile comme levier d'atténuation des changements climatiques, ainsi que le développement de l'aviculture dans une optique de durabilité.

- **Notre programme d'assistance technique remboursable a couvert des thématiques variées et guidé l'élaboration de politiques et de plans d'action nationaux pour l'établissement de collectivités rurales résilientes en 2021.**

À Maurice, une politique nationale révolutionnaire en matière de semences, qui vise à fournir des solutions aux petits exploitants agricoles, fera bientôt l'objet d'une loi. Au Botswana, un programme d'assistance technique remboursable portant essentiellement sur l'élevage de petits ruminants représente une avancée décisive vers l'autonomie des petits agriculteurs, mais aussi en faveur de l'amélioration de leur nutrition et de leur accès au marché. Un autre projet, cette fois en Arabie saoudite, a permis aux petits exploitants agricoles d'augmenter leur production de café et de mangues par l'amélioration de l'accès au marché et de la gestion des ressources naturelles.



### **NIGÉRIA**

Le Centre de transformation du manioc de Lokogoma a introduit une variété de manioc plus nutritive. Il a également créé des emplois et permis à ses jeunes employés d'avoir de meilleurs revenus.

©FIDA/Bernard Kalu

# INTENSIFIER L'INVESTISSEMENT DANS LES ZONES RURALES – UNE CONDITION PRÉALABLE POUR AVANCER VERS UN MONDE PLUS RÉSILIENT ET PLUS INCLUSIF

## UNE RECONSTITUTION DES RESSOURCES QUI BAT TOUS LES RECORDS

Le FIDA s'est fixé pour objectif de doubler et d'amplifier son impact d'ici à 2030. La réalisation de ces ambitions dépend en grande partie de notre capacité à élargir le champ de nos investissements dans les zones rurales.

Le 16 février 2021, les représentants des États membres du FIDA ont assisté à la dernière réunion de la Consultation sur FIDA12 et ont annoncé leurs contributions pour le programme de travail de la période 2022-2024. Au terme des négociations menées au titre de la Consultation, les contributions de base s'élevaient à environ 1,1 milliard d'USD, soit le montant plus élevé jamais enregistré pour un cycle de reconstitution des ressources du FIDA.

FIDA12 est un événement qui fait date. Les États membres ont envoyé un signal fort, et fait valoir l'importance de notre rôle sur la scène internationale et la légitimité de nos ambitions en fixant l'objectif de mobilisation des ressources à un niveau sans précédent. Le résultat de la reconstitution des ressources au titre de FIDA12 est conforme aux ambitions du FIDA, en particulier à celle de contribuer au redressement, à la reconstruction et à la résilience dans un monde à l'issue de la pandémie.

Les cibles en matière de mobilisation des ressources établies pour FIDA12 sont les suivantes:

- 1,55 milliard d'USD de nouvelles contributions aux ressources de base et 1,2 milliard d'USD de ressources empruntées (dont 225 millions d'USD de prêts concessionnels de partenaires) pour financer un programme de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD
- un cofinancement de 1,50 USD pour chaque dollar investi par le FIDA
- 200 millions d'USD de financement du Programme de participation du secteur privé au financement et 500 millions d'USD de financement du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+)

Si les objectifs de mobilisation sont atteints, cela nous permettra de porter notre programme de travail à une valeur de 11,1 milliards d'USD pour FIDA12, sachant que l'objectif fixé pour FIDA11 était de 8,4 milliards d'USD.

**SI LES OBJECTIFS DE MOBILISATION SONT ATTEINTS, CELA NOUS PERMETTRA DE PORTER NOTRE PROGRAMME DE TRAVAIL À UNE VALEUR DE 11,1 MILLIARDS D'USD POUR FIDA12, SACHANT QUE L'OBJECTIF FIXÉ POUR FIDA11 ÉTAIT DE 8,4 MILLIARDS D'USD**

L'accord négocié pour FIDA12 est assorti de plusieurs engagements importants, qui témoignent d'un consensus autour du rôle du FIDA en tant que moteur du changement à l'échelle mondiale. Nous continuerons à concentrer nos investissements sur les populations les plus démunies et les pays les plus pauvres, et nous consacrerons l'intégralité des ressources de base du FIDA aux pays à faible revenu et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Nous porterons une attention plus vigoureuse sur les pays présentant des situations de fragilité. Enfin, les projets appuyés par le FIDA continueront de cibler les personnes les plus susceptibles d'être laissées de côté: les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les personnes en situation de handicap.

FIDA12 a pris effet en août 2021, après la confirmation du versement d'au moins 50% des contributions annoncées.

## DIVERSIFIER NOTRE SOCLE DE FINANCEMENT, TANDIS QUE LES RESSOURCES DE BASE DEMEURENT LE FONDEMENT DE NOTRE MODÈLE

Parmi les principaux engagements au titre de FIDA12 figure une responsabilité, celle de jouer un rôle de chef de file pour veiller à ce que le financement de l'action climatique au niveau mondial profite aux petits exploitants agricoles et aux populations rurales pauvres. Le financement de l'action climatique figure déjà parmi les points de convergence des activités que nous menons pour intensifier nos investissements. Au cours de l'année 2021, nous avons continué à mobiliser des ressources auprès des fonds mondiaux pour le climat, à savoir le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Au cours des trois dernières années (2019-2021), nous avons obtenu près de 300 millions d'USD de ces sources, ce qui a permis d'améliorer les résultats de nos investissements en ce qui concerne l'environnement et la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale.

Nous avons pris l'engagement de faire encore plus dans les années à venir, en prenant appui sur les résultats positifs de la COP 26, où nous avons appelé à l'intensification des investissements en faveur de l'adaptation aux changements climatiques. Lors de la COP 26, des donateurs se sont engagés à verser 413 millions d'USD au Fonds pour les pays les moins avancés, géré par le FEM, et 356 millions d'USD au Fonds pour l'adaptation. Profitant de cette dynamique, le FIDA redoublera d'efforts pour mobiliser des ressources pour l'ASAP+ en adoptant une approche double consistant, d'une part, à lever des fonds supplémentaires auprès des États membres et, d'autre part, à établir un programme multipays qui sera financé par le FVC (la demande

de financement sera présentée en 2023). Au-delà de l'ASAP+, le FIDA continuera de faire le maximum pour obtenir des cofinancements auprès de fonds pour le climat, tels que le Fonds pour l'adaptation, le FVC et le FEM, ou encore de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Notre portefeuille actuel ciblé par les ressources du FVC s'élève à 211 millions d'USD, et nous prévoyons de soumettre une quinzaine de projets qui devraient permettre de mobiliser 1,2 à 1,5 milliard d'USD entre 2022 et 2027.

Le FIDA mobilise et gère une multitude de ressources émanant de diverses sources, comme en témoignent les activités que nous menons en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Si les contributions de base à la reconstitution des ressources demeurent le socle des fonds propres du FIDA, l'activité d'emprunt est pleinement intégrée à notre cadre financier. Nous réunissons également des ressources supplémentaires provenant de divers partenaires de développement, y compris les entités du secteur privé et les fondations, dans les domaines relevant de notre mandat.

Fort de son excellente note de crédit (AA+), le FIDA souhaite apporter un complément aux contributions de base à la reconstitution des ressources et faire appel à cette fin à des ressources empruntées grâce à un nouvel outil, le Cadre d'emprunt intégré, tout en cherchant à mobiliser davantage de cofinancements internationaux dans le cadre de partenariats mutuellement profitables noués avec d'autres banques multilatérales de développement, des partenaires bilatéraux et des fonds de développement. Ce faisant, nous tirerons parti de notre importante présence dans les pays et des relations étroites que nous avons établies avec les gouvernements et d'autres acteurs du développement opérant sur le terrain.

Le Cadre d'emprunt intégré a été adopté en décembre 2020 et le travail de mise en œuvre a commencé en 2021. En juin, nous avons lancé le Cadre de financement du développement durable, un point d'entrée pour certains investisseurs éthiques qui se sont déclarés intéressés par un appui à notre mission. Les fonds collectés conformément au Cadre de financement du développement durable seront orientés dans leur intégralité vers des projets visant à soutenir notre population cible: les populations rurales les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées.

**Le FIDA jouera un rôle de chef de file pour veiller à ce que le financement de l'action climatique au niveau mondial profite aux petits exploitants agricoles et aux populations rurales pauvres.**

En septembre 2021, une autre étape importante a été franchie vers l'achèvement de la mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré: le Conseil d'administration a approuvé la création du programme d'eurobons à moyen terme du FIDA, qui est assorti d'un ensemble de documents de référence énonçant les modalités et conditions applicables aux placements privés du FIDA.

L'ensemble de ces mesures ont été prises pour que le FIDA soit fin prêt pour sa première transaction aux termes du Cadre d'emprunt intégré qui sera réalisée en 2022 et sera à la hauteur des emprunts nécessaires pour atteindre le niveau cible du programme de prêts et dons arrêté pour FIDA12.

## EN FAIRE DAVANTAGE POUR QUE NOS INVESTISSEMENTS SOIENT CONFORMES À NOTRE MANDAT ET À NOS VALEURS FONDAMENTALES

La diversification de notre base de financement et la bascule vers un nouveau modèle financier nous imposent de veiller à ce que l'intégralité des investissements auxquels nous sommes associés converge, sans compromettre notre viabilité, vers la vocation première du FIDA: améliorer les conditions de vie des populations rurales pauvres.

Pour ces raisons, nous avons donné suite à notre engagement de démontrer que nos investissements, par leurs retombées positives, contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. En effet, nous avons pris l'importante initiative de définir des politiques et des cibles pour encadrer les placements de trésorerie afin que les résultats collectifs s'inscrivent dans le prolongement des objectifs de développement durable.

**La concrétisation des objectifs de notre Programme de participation du secteur privé au financement a nécessité la mise en œuvre de nombreuses procédures de vérification préalables, ainsi qu'une coopération globale à l'échelle du FIDA.**

Nous prenons également en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans le cadre du placement des actifs de trésorerie, ressources comprenant les contributions des États membres, les remboursements de prêts et les emprunts. Cette résolution figurait au cœur du dernier examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA. En effet, en tant qu'investisseur responsable, le FIDA intervient activement pour plaider en faveur de stratégies d'investissement durables et adhère sans réserve aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nous excluons systématiquement les produits, les services et les pratiques commerciales qui sont incompatibles avec les principes fondamentaux des domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption préconisés dans le Pacte mondial des Nations Unies. De la même manière, les sanctions applicables aux personnes et aux entités figurant sur la Liste récapitulative du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sont prises en compte dans le cadre des placements de trésorerie du FIDA.

En outre, afin d'attirer les investisseurs affichant les meilleurs résultats parmi ceux présentant un profil approprié, nous consolidons nos placements en obligations vertes et autres titres ayant trait à des questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Nous avons par ailleurs rédigé en 2021 un document [à l'intention des investisseurs](#) afin de présenter notre organisation, notre mandat, notre modèle opérationnel et notre modèle financier à un plus large public.

Nous coopérons également avec un large éventail de partenaires pour instaurer les conditions propices à un changement positif. Par exemple, en Afrique, nous travaillons avec la Bill and Melinda Gates Foundation, McKinsey & Company et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique à l'appui de l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique. Cette initiative vise la création d'organismes nationaux de transformation de l'agriculture qui seront chargés de coordonner l'élaboration des politiques et les activités de mise en œuvre et de suivi-évaluation pour impulser la transformation de l'agriculture.



Nous trouvons de nouveaux moyens pour faire en sorte que notre appui et nos investissements bénéficient aux personnes qui en ont le plus besoin. L'année 2021 a marqué le début de l'exécution de notre toute première opération de prêt régional: le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques. La conception, la rédaction et la négociation du programme ont nécessité un travail considérable de la part des spécialistes juridiques du FIDA, notamment pour ce qui est de la rédaction et de la négociation des accords de financement avec six pays participants, ainsi qu'avec nos partenaires – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et le Secrétariat du G5 Sahel. Tous les accords ont été signés en février 2021 lors d'une cérémonie de signature qui s'est tenue à Nouakchott (Mauritanie).

Si nous souhaitons que nos investissements parviennent à leurs destinataires, nous devons également nous prémunir contre la criminalité financière. Sur ce chapitre, nous sommes devenus le premier organisme des Nations Unies à avoir élaboré une politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ► qui sera mise en application par un nouveau service, l'Unité de la criminalité financière. Au titre de cette politique, nous avons pris une série de mesures en 2021 pour lutter contre la criminalité financière, parmi lesquelles la recherche quotidienne automatisée des sanctions infligées, l'évaluation à l'aune des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les questionnaires d'identification du client à remplir pour les nouveaux fournisseurs, les évaluations renforcées de la diligence raisonnable et l'établissement de rapports à partir des renseignements des bases de données sectorielles.

En plus de cela, nous exploitons les nouvelles technologies pour retracer le circuit de nos investissements. Le projet pilote TRACE Blockchain permet de retracer le circuit emprunté par les fonds depuis les donateurs jusqu'aux exploitants, mais aussi de récupérer directement sur le téléphone mobile des agriculteurs les résultats obtenus dans le domaine du développement, une option qui permet d'accélérer les versements de fonds et de garantir la conformité aux normes de lutte contre le blanchiment d'argent.

La concrétisation des objectifs de notre Programme de participation du secteur privé au financement a nécessité la mise en œuvre de nombreuses procédures de vérification préalables, ainsi qu'une coopération globale à l'échelle du FIDA. En 2021,

la première opération d'emprunt non souveraine avec le secteur privé de l'histoire du FIDA – dans le cadre du projet Babban Gona (Nigéria) – a été appuyée par l'équipe juridique du FIDA. Ce fut également le cas pour plusieurs autres opérations non souveraines au cours de l'année, à mesure de notre avancée concrète vers la réalisation de la promesse du Programme de participation du secteur privé au financement. En outre, un outil d'assurance qualité a été mis en place qui permet d'évaluer de manière exhaustive la qualité du projet à l'étape de la conception du rapport d'évaluation du projet mené au titre des opérations non souveraines, en vue d'une prise de décisions stratégiques. Cet outil est conforme aux principes du FIDA en matière de collaboration avec le secteur privé et intègre les critères de sélection, comme spécifié dans la Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024. Il prend en compte, entre autres aspects, l'appropriation par le pays, la complémentarité avec le programme de prêts et dons, la conformité avec la Politique du FIDA en matière de finance rurale, l'absence de contrôle, et la promotion de la transparence et de l'obligation de rendre compte.

**NOUS AVONS PAR AILLEURS RÉDIGÉ EN 2021 UN DOCUMENT À L'INTENTION DES INVESTISSEURS AFIN DE PRÉSENTER NOTRE ORGANISATION, NOTRE MANDAT, NOTRE MODÈLE OPERATIONNEL ET NOTRE MODÈLE FINANCIER À UN PLUS LARGE PUBLIC**



**INDE**

Maya Bisht gère le carnet des reçus ainsi que les comptes d'un collectif d'appui aux moyens d'existence, dans le village de Ritha.

©FIDA/Ishan Tankha

# DONNER L'EXEMPLE ET FAÇONNER LE CHANGEMENT, À COMMENCER PAR LA CULTURE INSTITUTIONNELLE DU FIDA

Toutes les activités du FIDA tendent vers un objectif: contribuer à un monde plus juste, plus inclusif et plus durable, un monde qui ne connaît ni la faim ni la pauvreté. Il s'agit à l'évidence d'une lourde tâche, qui nous amène à aborder de nombreux thèmes, à travailler avec de nombreux partenaires, et à mettre au point toute une variété d'approches et d'outils innovants.

Mais nous devons avant tout veiller à ce que nos pratiques témoignent de ce changement que nous souhaitons mettre en œuvre. Nous devons passer des paroles aux actes et agir en faveur de l'inclusion, de l'équité et de la durabilité. Cela signifie que nous devons respecter les normes les plus strictes en matière de culture institutionnelle.

## UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE ANCRÉE DANS NOS VALEURS FONDAMENTALES

La diversité, l'équité et l'inclusion sont indissociables de l'identité du FIDA et nous promouvons activement ces principes dans notre institution. Dans cet esprit, nous avons constitué en 2021 un groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion qui a pour mission d'ancrer ces principes dans tous les aspects liés à la culture sur le lieu de travail et d'en favoriser l'adoption par le personnel du FIDA. Cette mesure permettra de consolider la culture autour des valeurs de respect mutuel et de responsabilisation, et de maintenir un environnement de travail sûr et intègre, au bénéfice du personnel du FIDA. Enfin, par cet engagement, chacune et chacun pourra contribuer à la réalisation du mandat du FIDA en donnant la pleine mesure de ses capacités et en prenant appui sur ses compétences uniques.

Il ne saurait y avoir d'environnement de travail inclusif et accueillant, propre à l'épanouissement de toutes et tous, sans l'application d'une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination, du racisme et de toutes les formes de discours de haine. L'équipe spéciale interdivisions du FIDA, chargée des questions tenant aux discours de haine, au racisme et à la discrimination, a pour tâche de mener notre riposte face à ce fléau mondial. En 2021, l'équipe a réalisé un sondage à l'échelle du FIDA pour dresser un état des lieux précis de ces pratiques problématiques et définir les mesures à prendre pour faire en sorte qu'elles n'aient plus cours au sein du FIDA.

Nous n'avons également pas relâché nos efforts dans la lutte contre le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles sur le lieu de travail, ainsi que dans tous les lieux concernés par les activités du FIDA. La formation obligatoire de toutes les personnes titulaires d'un contrat de travail avec le FIDA a été une priorité constante au cours de l'année. En 2021, nous avons également mis en place un nouveau module de formation innovant consacré à la lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. En outre, le Bureau de la déontologie du FIDA a organisé une formation approfondie, en présentiel et à distance, sur les thèmes du harcèlement sexuel, de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'intention des partenaires d'exécution des opérations appuyées par le FIDA.

Nous avons également lancé le programme Ethics in Action, sous la forme d'un espace privé dédié sur la plateforme interne du FIDA, qui regroupe des vidéos et d'autres supports de communication sur la déontologie destinés aux membres du personnel du FIDA, et est accessible partout dans le monde. Ce programme a pour finalité d'assurer l'application rigoureuse des normes déontologiques pertinentes, et de fournir des exemples concrets illustrant les valeurs fondamentales du FIDA.

**Nous devons passer des paroles aux actes et agir en faveur de l'inclusion, de l'équité et de la durabilité.**

Nous considérons que nous devons également donner l'exemple en matière de durabilité et sommes allés encore plus loin à cette fin en 2021. Nous avons réduit notre consommation d'eau et d'énergie grâce à l'intégration des énergies renouvelables, la collecte de l'eau de pluie, ainsi que la réduction du volume de nos déchets non recyclables et de notre consommation de papier. Nous avons également enrichi la biodiversité sur les terrains de notre siège en accueillant des abeilles et d'autres pollinisateurs, et en plantant des fleurs sauvages. Ces initiatives, entre autres, nous ont permis de conserver la certification platine du programme Leadership in Energy and Environmental Design, ► la plus haute certification de construction écologique disponible dans le monde.

## AVEC LA DÉCISION DE VISER 45% DU PERSONNEL SUR LE TERRAIN À L'HORIZON 2023, LES RECRUTEMENTS SE SONT INTENSIFIÉS, AVEC UN PLUS GRAND NOMBRE DU PERSONNEL DANS LES BUREAUX DE PAYS DU FIDA

### NOTRE PERSONNEL EST LE PILIER DE NOTRE CULTURE

Pour s'imposer en chef de file d'un changement positif, il est essentiel que le FIDA s'entoure des bonnes personnes. À cette fin, nous avons revu la façon dont nous envisageons le recrutement: au lieu d'évaluer les profils par rapport à leur adéquation à un poste, nous tâchons de déterminer s'ils présentent un potentiel d'évolution de carrière au FIDA (nous mesurons également leur disposition à la mobilité fonctionnelle et géographique). Enfin, pour trouver les bonnes personnes, nous investissons davantage pour promouvoir le FIDA comme un «employeur de qualité». En 2021, nous avons noué des partenariats avec des sites d'emploi en ligne et des agences de recrutement, et des personnes représentant la Division des ressources humaines du FIDA ont pris part à une série de salons de l'emploi virtuels tout au long de l'année.

Façonner les dirigeants de demain est un autre axe de notre approche. Au début de l'année 2021, nous avons lancé une initiative intitulée «Discussions à bâtons rompus avec les dirigeants du FIDA». Ces événements sont l'occasion d'échanger librement au cours de conversations informelles animées par les plus jeunes membres du personnel du FIDA, pendant lesquelles les responsables du

FIDA présentent leur vision, leurs réussites et leurs échecs professionnels, et prodiguent de précieux conseils. À ce jour, les membres du réseau IFAD Youth Network ont interrogé sept responsables, notamment le Président du FIDA, à l'occasion d'un événement spécial ► qui s'est tenu en décembre 2021. Chaque événement a été l'occasion pour les jeunes membres du personnel du FIDA de se nourrir de ces précieux retours d'expérience et de découvrir les qualités requises pour bien diriger.

En parallèle, nous œuvrons activement afin d'offrir aux jeunes esprits novateurs du FIDA la possibilité de s'épanouir et de contribuer aux actions menées à l'échelle des Nations Unies, et de tirer parti de solutions innovantes et de partenariats intergénérationnels grâce à un partenariat axé sur le mentorat entre le FIDA et l'École des cadres du système des Nations Unies, via la plateforme UN Innovation Toolkit. En 2021, le réseau IFAD Youth Network a été extrêmement actif dans cet espace, dans lequel l'innovation est un moteur de changement pour mieux avancer vers la réalisation des objectifs de développement durable.

### SE RAPPROCHER DES POPULATIONS RURALES QUE NOUS ACCOMPAGNONS

Pour instaurer et maintenir une culture institutionnelle qui soit le reflet du changement positif auquel nous aspirons, il est indispensable que le FIDA s'entoure des bonnes personnes. Mais cela ne suffit pas. Nous devons jeter des passerelles entre ces personnes et les populations rurales que nous accompagnons. Cette démarche est un pilier de notre modèle unique, axé sur la transformation, qui s'appuie sur une collaboration à la base, avec les populations rurales, pour trouver des solutions aux problèmes auxquels ils font face. En dépit de la pandémie, nos chantiers de décentralisation se poursuivent à un rythme soutenu. Avec la décision de viser 45% du personnel sur le terrain à l'horizon 2023, les recrutements se sont intensifiés, avec un plus grand nombre d'administratrices et d'administrateurs recrutés sur le plan national et sur le plan international, et de membres du personnel administratif recrutés localement dans les bureaux de pays du FIDA.

Nous avons également pris plusieurs mesures pour renforcer l'appui apporté au personnel du FIDA délocalisé et pour renforcer nos activités sur le terrain. Nous avons créé de nouveaux centres régionaux et réorganisé plusieurs bureaux de manière à harmoniser les fonctions. La création de deux bureaux régionaux – à Nairobi (Kenya) pour la région Afrique orientale et australe, et à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour la région Afrique de l'Ouest et du Centre – a permis de gagner en efficacité du fait du regroupement des fonctions. Surtout, l'intensification de l'appui au personnel sur le terrain a été réalisée conformément au programme de réforme et au programme d'efficacité du système des Nations

Unies. Par exemple, le personnel de nos bureaux extérieurs a pris part à la phase pilote d'un outil à l'échelle du système – la plateforme United Nations Booking Hub – qui favorise la mise en commun des ressources entre les organismes des Nations Unies. Cette mise à l'essai réussie a amené le FIDA à s'associer à l'initiative, et a contribué à améliorer la logistique des activités du Fonds sur le terrain grâce à des gains de temps, à la réduction des frais et au recouvrement des dépenses, et à une amélioration de la qualité.

## **S'ADAPTER ET INNOVER POUR RELEVER LES DÉFIS D'UN MONDE EN MUTATION**

Alors que le FIDA adopte une structure plus décentralisée, nous devons prendre acte des nouveaux obstacles qui émergent des liens existant entre les risques – les risques stratégiques et opérationnels (y compris la fraude et la corruption), les risques liés aux technologies de l'information et des communications, les cyberrisques et les risques liés à la gestion de la continuité des activités. Dans ce contexte, nous avons innové en matière de gouvernance et mis en place des initiatives, des instruments et des outils pour gérer les risques auxquels le FIDA est exposé. Grâce à ces derniers, nous pourrions mettre l'accent sur la collecte et le traitement des données relatives aux risques, prendre des décisions éclairées par l'analyse des risques et mettre en place des processus de gestion efficaces en la matière (identification, analyse, hiérarchisation, vérification et suivi). En effet, instaurée dans le cadre de la nouvelle Politique de gestion globale des risques, notre matrice intégrée des risques liés aux projets permet de générer des données et des analyses fiables qui étayeront un système plus robuste de gestion et de surveillance des risques, et permettront d'affiner le développement d'un système d'alerte rapide, un outil essentiel compte tenu de l'évolution de l'environnement du risque après la pandémie de COVID-19. Après examen des données générées par la matrice, nous nous sommes immédiatement attelés à la recherche des écarts et à une analyse comparative de la performance des projets pour recenser – le cas échéant – les domaines dans lesquels la communication des informations sur les risques et la gestion des risques pouvaient encore être améliorées.

L'approbation et la mise en place de notre Cadre de gestion globale des risques, conforme aux meilleures pratiques du secteur, ont été deux jalons importants de l'année 2021. À partir de cette base, nous avons entrepris d'adopter un modèle efficace de gestion des risques qui a présidé, au sein de la fonction de contrôle, la création d'unités spécialisées chargées de recenser, d'évaluer et d'assurer le suivi des risques, notamment ceux rencontrés dans le cadre de l'exécution des programmes et ceux liés à la décentralisation. Nous continuons par ailleurs à renforcer les fonctions de contrôle conformément

à notre Cadre de contrôle interne, à fournir des outils aux bureaux et aux divisions du FIDA afin qu'ils puissent cartographier et assurer le suivi des gains d'efficacité et les mettre à profit, et certifier les contrôles internes relatifs aux procédures opérationnelles.

La culture institutionnelle figure également parmi les domaines visés par notre engagement soutenu en faveur de l'efficacité. L'initiative pour une gestion améliorée de l'efficacité et des ressources du FIDA vise à favoriser une utilisation optimale des ressources par l'adoption d'une version révisée du modèle opérationnel, fondée sur une amélioration des processus d'information et de gestion. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse exhaustive de l'efficacité des institutions analogues, en examinant les pratiques en place au sein des organismes des Nations Unies et des institutions financières internationales. À partir des conclusions de cette analyse, nous avons élaboré une proposition en vue d'améliorer l'efficacité et la gestion des ressources au sein du FIDA. Cette initiative contribuera à atteindre une utilisation optimale des ressources de l'institution, et permettra de mieux axer l'action sur les résultats. Elle permettra également d'assurer une plus grande transparence des coûts, sans pour autant alourdir les formalités administratives. La première suite donnée à l'initiative pour une gestion améliorée de l'efficacité et des ressources est la proposition de scinder le budget ordinaire du FIDA en deux composantes, en prenant pour référence un cadre de classification des coûts, conformément aux bonnes pratiques: une composante ayant vocation à couvrir les dépenses directes liées aux programmes et projets, et une composante visant à couvrir les dépenses indirectes (administratives). Dans ce cadre, le FIDA mettra en place un examen trimestriel de l'efficacité et de la performance institutionnelles afin de définir clairement les attributions et responsabilités, et d'apporter des corrections à mi-parcours le cas échéant et selon les besoins.

L'amélioration de l'efficacité figure parmi les effets bénéfiques de la réforme de la gestion financière des projets. Au cours de l'année, nous avons préparé le terrain en vue de passer d'une stratégie essentiellement fondée sur des règles et des opérations à une stratégie davantage fondée sur des principes et plus souple, dans la perspective de créer des gains d'efficacité, d'investir dans les systèmes nationaux de gestion financière et les effectifs de gestion financière, et d'adopter les meilleures pratiques internationales. À moyen et long terme, cette bascule permettra d'alléger la charge que représente la gestion des systèmes parallèles cloisonnés pour les emprunteurs et les bénéficiaires, et grâce à cette plus grande transparence, ouvrira

**La culture institutionnelle figure également parmi les domaines visés par notre engagement soutenu en faveur de l'efficacité.**

la voie à d'autres investissements. Les autres volets essentiels de cette réforme sont l'imposition d'une discipline financière renforcée aux projets par l'établissement de rapports plus rigoureux sur les résultats financiers et leur suivi, la mise en place d'une formation pour faire en sorte que le personnel de projet dispose des connaissances et des compétences appropriées, et la révision de nos politiques et pratiques de gestion financière de telle sorte qu'elles se fondent sur des principes et soient pleinement intégrées dans les manuels opérationnels plus généraux du FIDA.

Sans innovation, il ne saurait y avoir d'amélioration continue en matière d'efficacité. La seconde édition du concours FIDA – Défi innovation a été lancée à la fin de 2021 et appuiera les idées qui apportent des innovations dans nos activités et nos pratiques institutionnelles, et s'articulera notamment autour d'une piste d'action sur les innovations propices à un changement de culture. Les gagnants de ce concours recevront un financement pour expérimenter et concrétiser leurs idées, et bénéficieront d'un accompagnement en sciences comportementales, en innovation et en création de contenus percutants.

En 2021, nous avons déployé un programme d'automatisation interne enrichi par l'intelligence artificielle. Jusqu'à présent, nous avons donné la priorité à l'automatisation pour les transactions et mis le personnel à contribution pour recenser les tâches à automatiser. Parmi ces solutions figurent la publication automatique des résultats des projets, l'insertion automatique des taux de change et l'utilisation d'une zone de discussion pour traiter les demandes dans plusieurs domaines dont le volume d'activités est élevé.

## CAP SUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Nous maintenons le cap sur l'innovation et misons sur les technologies modernes pour trouver des solutions en réponse aux difficultés opérationnelles, qui se sont particulièrement aggravées en 2021. Dans ce contexte, il nous a fallu impérativement consolider le niveau des services numériques offerts aux clients du FIDA. En 2021, tous les pays bénéficiaires du FIDA ont pu effectuer leurs transactions par l'intermédiaire du Portail clients du FIDA, resté accessible; l'objectif d'intégration

de 75% des pays a donc été dépassé. À ce jour, tous les pays admissibles qui s'étaient préparés sont actifs sur la plateforme. Les membres du FIDA ont également assisté à la toute première session entièrement en ligne du Conseil des gouverneurs, qui a pu se tenir grâce aux dernières technologies de vidéoconférence et de diffusion en continu, ainsi qu'à la première session du Conseil d'administration au format hybride, à laquelle les représentants de certains États membres ont pris part physiquement, tandis que d'autres ont pu s'y joindre à distance.

Grâce à une infrastructure numérique robuste, les membres du personnel détaché du FIDA ont pu accéder, quelle que fût leur localisation géographique, à tous les systèmes et outils institutionnels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sans aucune perturbation. Les membres du personnel ont pu travailler à distance et maintenir leur productivité. Ils ont également pris part à des milliers de réunions qui se sont poursuivies en ligne, des échanges vitaux qui contribuent à assurer la continuité et faire en sorte que la direction puisse communiquer avec le personnel et lui apporter son appui, un aspect d'autant plus important pendant la pandémie.

Nous avons dans le même temps inauguré notre tout premier programme d'automatisation interne. Le lancement de ce programme pendant la pandémie a montré que l'automatisation était un atout technologique essentiel pour le FIDA. En 2021, 11 outils pilotes d'automatisation ont été déployés dans des domaines allant des opérations à la gestion financière; la grande majorité d'entre eux ont rencontré un franc succès et sont prêts à être déployés à l'échelle de l'institution. Le recours aux technologies d'automatisation des processus robotiques (également appelés agents virtuels ou conversationnels) pour mettre en place l'automatisation intelligente a permis d'intégrer en toute facilité ces outils dans les activités quotidiennes du FIDA. À mesure de notre progression vers la transformation numérique, nous poursuivons l'adoption de nouvelles technologies, tout en nous orientant vers des processus d'automatisation et d'analyse des données «intelligents» plus stratégiques, pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires au moyen d'outils de pointe.

# États financiers consolidés du FIDA

au 31 décembre 2021

<b>Table des matières</b>		<b>Page</b>
<b>Acronymes et abréviations</b>		62
<b>Appendice A</b>	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	63
<b>Appendice B</b>	État consolidé du résultat global	65
	État du résultat global (FIDA seulement)	66
<b>Appendice B1</b>	État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	67
	État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)	67
<b>Appendice C</b>	État consolidé des flux de trésorerie	
	État des flux de trésorerie (FIDA seulement)	68
<b>Appendice C1</b>	États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	69
<b>Appendice D</b>	Notes relatives aux états financiers consolidés	70
<b>Appendice E</b>	État des contributions complémentaires et supplémentaires	94
<b>Appendice E1</b>	État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2021	98
<b>Appendice E2</b>	État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	99
<b>Appendice E3</b>	Contributions reçues en 2021	100
<b>Appendice E4</b>	Fonds non dépensés en 2021 et 2020	101
<b>Appendice F</b>	Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural	103
	Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	106
	Rapport du commissaire aux comptes	108
	Attestation du commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	114
<b>Appendice G1</b>	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollar des États-Unis, reconverti en droit de tirage spécial (DTS)	118
<b>Appendice G2</b>	État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominale	119
<b>Appendice H</b>	États des contributions	120
<b>Appendice I</b>	État des prêts	131
<b>Appendice I1</b>	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	137
<b>Appendice I2</b>	État des dons	140
<b>Appendice I3</b>	Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	141
<b>Appendice J</b>	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	143
<b>Appendice K</b>	État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	144
<b>Appendice L</b>	Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	145
<b>Appendice M</b>	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	146

## Notes:

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

## Acronymes et abréviations

AMACS	Plan d'assurance maladie après la cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	droit de tirage spécial
ECD	exposition en cas de défaut
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFGC	Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCD	perte en cas de défaut
PC.FBSA	Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire
PD	probabilité de défaut
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RPSF	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres



**Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)**Aux 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

<i>Actif</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b>Liquidités et avoirs en banque</b>	4	<b>702 563</b>	<b>472 298</b>	<b>474 924</b>	<b>325 778</b>
<b>Placements</b>	4	<b>1 250 126</b>	<b>1 240 847</b>	<b>929 821</b>	<b>839 564</b>
<b>Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat</b>	5	<b>6 842</b>	<b>8 211</b>	-	-
<b>Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir</b>					
Billets à ordre à encaisser	6	121 578	153 525	121 578	153 525
Contributions à recevoir	6	1 298 833	689 181	986 325	411 176
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	6	(155 522)	(61 406)	(155 522)	(61 406)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	7	(123 145)	(120 569)	(123 145)	(120 569)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>1 141 744</b>	<b>660 731</b>	<b>829 236</b>	<b>382 726</b>
<b>Autres sommes à recevoir</b>	8	<b>15 477</b>	<b>27 320</b>	<b>142 401</b>	<b>169 715</b>
<b>Immobilisations</b>	9	<b>13 121</b>	<b>14 935</b>	<b>13 121</b>	<b>14 935</b>
<b>Droits d'utilisation</b>	9	<b>83 262</b>	<b>98 086</b>	<b>83 262</b>	<b>98 086</b>
<b>Encours des prêts</b>					
Encours des prêts	10	7 216 248	7 135 825	6 987 690	6 880 796
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10	(102 595)	(103 370)	(100 584)	(100 820)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)	12	(3 310)	(4 711)	(3 310)	(4 711)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>7 110 343</b>	<b>7 027 744</b>	<b>6 883 795</b>	<b>6 775 265</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>10 323 478</b>	<b>9 550 172</b>	<b>9 356 560</b>	<b>8 606 069</b>

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible	13	241 755	249 315	248 185	244 321
Dons non décaissés	14	372 616	390 313	101 326	119 193
Recettes reportées	15	417 171	397 458	49 677	64 033
Passif au titre des loyers	9	83 411	98 079	83 411	98 079
Passif au titre d'emprunts	16	1 792 451	1 465 676	1 527 449	1 154 525
<b>Total du passif</b>		<b>2 907 404</b>	<b>2 600 841</b>	<b>2 010 048</b>	<b>1 680 151</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		10 070 632	9 146 684	10 070 632	9 146 684
Spéciales		20 369	20 369	20 369	20 369
<b>Total des contributions</b>	H	<b>10 091 001</b>	<b>9 167 053</b>	<b>10 091 001</b>	<b>9 167 053</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 769 927)	(2 312 722)	(2 839 489)	(2 336 135)
<b>Total des bénéfices non distribués</b>		<b>(2 674 927)</b>	<b>(2 217 722)</b>	<b>(2 744 489)</b>	<b>(2 241 135)</b>

Appendice A

<b>Total des fonds propres</b>	<b>7 416 074</b>	<b>6 949 331</b>	<b>7 346 512</b>	<b>6 925 918</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>	<b>10 323 478</b>	<b>9 550 172</b>	<b>9 356 560</b>	<b>8 606 069</b>

## État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

	Note	2021	2020
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts	17	72 391	70 178
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	6 970	10 282
Recettes provenant d'autres sources	19	12 529	10 965
Recettes provenant des contributions	20	192 887	115 689
(Perte)/gain net des placements	5	(823)	(2 021)
<b>Total des recettes</b>		<b>283 954</b>	<b>205 093</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(116 156)	(104 923)
Dépenses administratives courantes		(26 791)	(26 805)
Consultants et personnel extérieur		(59 871)	(53 908)
Frais financiers directs (banques et placements)	23	(4 164)	(1 901)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>21</b>	<b>(206 982)</b>	<b>(187 537)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Intérêts des prêts et des locations		(3 346)	(1 680)
Provision pour dépréciation des prêts	10	1 712	(17 019)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 497)	(2 278)
Dépenses au titre des dons	24	(187 705)	(105 310)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	25	(163 942)	(172 396)
Dotations aux amortissements	9	(12 914)	(12 576)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(368 692)</b>	<b>(311 259)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(575 674)</b>	<b>(498 796)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change</b>		<b>(291 720)</b>	<b>(293 703)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	12 868	14 810
(Pertes)/gains de change	27	(178 166)	251 423
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(457 018)</b>	<b>(27 470)</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:</b>			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	27	(11 717)	11 629
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS)	22	11 530	(13 516)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>		<b>(187)</b>	<b>(1 887)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)</b>		<b>(457 205)</b>	<b>(29 357)</b>

## État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

	Note	2021	2020
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts	17	70 158	68 085
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	7 296	6 257
Recettes provenant d'autres sources	19	17 296	13 240
Recettes provenant des contributions	20	22 625	20 548
<b>Total des recettes</b>		<b>117 375</b>	<b>108 130</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(108 546)	(99 550)
Dépenses administratives courantes		(23 423)	(24 534)
Consultants et personnel extérieur		(48 338)	(44 949)
Frais financiers directs (banques et placements)		(3 490)	(957)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>21</b>	<b>(183 797)</b>	<b>(169 990)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Intérêts des prêts et des locations		(3 346)	(1 680)
Provision pour dépréciation des prêts	10	1 334	(16 557)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 497)	(2 278)
Dépenses au titre des dons	24	(101 297)	(44 867)
Dépenses au titre du CSD	25	(163 942)	(172 396)
Dotations aux amortissements	9	(12 914)	(12 576)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(282 662)</b>	<b>(250 354)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(466 459)</b>	<b>(420 344)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change</b>		<b>(349 084)</b>	<b>(312 214)</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	12 366	19 843
(Pertes)/gains de change	27	(178 166)	251 423
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(514 884)</b>	<b>(40 948)</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:</b>			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	11 530	(13 516)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>		<b>11 530</b>	<b>(13 516)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)</b>		<b>(503 354)</b>	<b>(54 464)</b>

## État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Déficit accumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>(2 284 594)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 189 594)</b>
<b>2020</b>			
Profit net ou (perte)	(27 469)		(27 469)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(1 887)		(1 887)
Compensation au titre du CSD	1 228		1 228
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2020</b>	<b>(2 312 722)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 217 722)</b>
<b>2021</b>			
<b>Déficit accumulé au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(2 312 722)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 217 722)</b>
Profit net ou (perte)	(457 017)		(457 017)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(187)		(187)
Compensation au titre du CSD	-		-
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2021</b>	<b>(2 769 927)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 674 927)</b>

## État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
<b>Déficit accumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>(2 282 899)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 187 899)</b>
<b>2020</b>			
Profit net ou (perte)	(40 948)		(40 948)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(13 516)		(13 516)
Compensation au titre du CSD	1 228		1 228
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2020</b>	<b>(2 366 135)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 241 135)</b>
<b>2021</b>			
<b>Déficit accumulé au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(2 366 135)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 241 135)</b>
Profit net ou (perte)	(514 884)		(514 884)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	11 530		11 530
Compensation au titre du CSD	-		-
<b>Déficit accumulé au 31 décembre 2021</b>	<b>(2 869 489)</b>	<b>95 000</b>	<b>(2 744 489)</b>

## État des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

	Montants consolidés		FIDA seulement	
	2021	2020	2021	2020
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA</b>				
Intérêts sur prêts	73 356	71 118	71 003	69 161
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	209 791	184 962	8 879	10 852
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(223 126)	(183 950)	(196 899)	(175 437)
Décaissements de dons	(188 771)	(172 043)	(44 365)	(47 295)
Décaissements au titre des dons CSD	(163 942)	(172 396)	(163 942)	(172 396)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(292 692)</b>	<b>(272 309)</b>	<b>(325 324)</b>	<b>(315 115)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Décaissements de prêts	(669 719)	(577 230)	(662 772)	(558 379)
Remboursements de prêts – principal	375 370	333 093	361 522	321 313
Titres de participation et de placement	-	(10 301)	-	-
Somme reçue au titre des placements	5 573	7 911	6 905	7 532
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>(288 776)</b>	<b>(246 527)</b>	<b>(294 345)</b>	<b>(229 534)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Contributions aux reconstitutions	466 941	313 959	466 941	313 959
Fonds empruntés	477 664	360 434	477 664	360 434
Remboursement du principal des fonds empruntés	(51 588)	(27 762)	(26 500)	(14 989)
Paiement des intérêts sur les fonds empruntés	(4 660)	(889)	(4 660)	(889)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>888 358</b>	<b>645 742</b>	<b>913 445</b>	<b>658 515</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>65 034</b>	<b>64 455</b>	<b>(53 293)</b>	<b>47 252</b>
<b>(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions</b>	<b>241 855</b>	<b>191 361</b>	<b>240 483</b>	<b>161 118</b>
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	<b>1 711 436</b>	<b>1 520 075</b>	<b>1 163 634</b>	<b>1 002 516</b>
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice</b>	<b>1 953 291</b>	<b>1 711 436</b>	<b>1 404 117</b>	<b>1 163 634</b>
<b>Dont:</b>				
Liquidités non soumises à restrictions	702 477	472 209	474 838	325 689
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 250 815	1 239 227	929 279	837 945
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>1 953 291</b>	<b>1 711 436</b>	<b>1 404 117</b>	<b>1 163 634</b>

## États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2021  
(en millions d'USD)

	<i>PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Programme pour la résilience du monde rural</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le secteur privé</i>	<i>Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique</i>
<b>Bilan</b>								
Total de l'actif	1,3	16,4	95,5	209,9	140,7	553,9	5,3	10,0
Total du passif	(11,7)	(18,0)	(103,9)	(207,3)	(161,0)	(553,9)	(5,3)	(10,0)
Bénéfices non distribués	(10,4)	(1,6)	(8,4)	(2,6)	(20,3)	-	-	-
<b>État du résultat global</b>								
Total des recettes	-	-	(1,0)	2,6	4,5	185,0	-	0,2
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	0,2	(4,5)	(183,5)	-	(0,2)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	(1,2)	2,8	-	1,4	-	-
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>(2,2)</b>	<b>0,6</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(19,8)</b>	<b>3,4</b>	<b>19,3</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>

Au 31 décembre 2020  
(en millions d'USD)

	<i>PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire espagnol</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total de l'actif		3,6	16,8	100,1	319,9	527,2
Total du passif		(9,2)	(18,9)	(99,9)	(318,1)	(527,2)
Bénéfices non distribués		5,6	2,1	(0,2)	(1,8)	-
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes		-	-	3,3	2,3	88,3
Total des dépenses d'exploitation		-	-	(0,1)	(0,6)	(83,5)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)		-	-	3,2	1,7	4,8
<b>Flux de trésorerie nets</b>		<b>(0,5)</b>	<b>(3,0)</b>	<b>18,7</b>	<b>(9,6)</b>	<b>62,3</b>

# NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 1

### BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (177 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'entités hors États membres et d'autres sources, auxquelles s'ajoutent les ressources qui proviennent ou proviendront de ses opérations et d'autres sources, notamment par l'emprunt auprès des Membres et d'autres sources.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

## NOTE 2

### RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles

sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

#### a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

#### Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2021, aucune norme IFRS ou position officielle correspondante n'a eu d'effet notable sur le FIDA.

Les prescriptions de la « Réforme des taux d'intérêt de référence – modification de la phase II » entreront en vigueur en janvier 2021. La publication du principal taux LIBOR en USD sera prolongée jusqu'en 2023, mais tous les autres taux LIBOR ont été abandonnés fin décembre 2021. Les nouvelles transactions ne devront plus faire référence au taux LIBOR en USD après 2021; les taux resteront disponibles jusqu'en 2023 pour les anciennes transactions. Conformément aux exigences des IFRS, on apportera cette modification en actualisant le taux d'intérêt effectif. En 2022, les transactions relatives aux instruments financiers (prêts, fonds empruntés et autres titres) seront harmonisées sur la convention SOFR; l'effet de ce changement est jugé peu important.

#### Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Les normes et positions officielles suivantes entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et n'auront pas d'effet notable sur le FIDA:

- modifications apportées à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises;
- modifications apportées à la norme IAS 16, Immobilisations corporelles;
- modifications apportées à la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

#### b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);



- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF) mis en place en 2020 par suite de la pandémie de COVID-19.
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire espagnol;
- le Programme pour la résilience du monde rural (ancien Fonds fiduciaire de l'ASAP);
- le Fonds fiduciaire pour le secteur privé;
- l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique (ITAA), approuvée par le Conseil d'administration en août 2021.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et sont contrôlées par ce dernier, conformément à la norme IFRS 10. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable, au minimum, de la part des résultats positifs ou négatifs de ces entités correspondant à ses activités avec celles-ci, et il est en mesure d'influer sur ces résultats dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

#### **Entités hébergées et autres services**

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2021, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

Le Fonds est une entité accréditée du FVC, et a signé son premier accord de contribution avec ce dernier en 2020. En sa qualité d'entité accréditée du Fonds vert pour le climat, le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles le concernant; il n'est de surcroît responsable ni des résultats ni des effets de sa participation aux activités financées par ce Fonds.

### **c) Investissements dans des initiatives du secteur privé**

Le FIDA a travaillé en partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) à partir de 2018, en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA a joué le rôle d'entité parrainante dans le cadre de la constitution du Fonds ABC, qui est une personne morale distincte. Il a souscrit des titres de participation et de placement en ayant recours à des fonds supplémentaires – pour le compte de tiers et pour son propre compte (avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse). Conformément à la norme IFRS 10, le FIDA n'exerce aucun contrôle sur les décisions prises en matière de placement par le Fonds ABC.

### **d) Conversion des monnaies et variations de change**

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité (« la monnaie fonctionnelle »). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique « autres éléments du résultat global ».

### **e) Comptabilisation des actifs et passifs financiers**

#### **Actifs financiers au coût amorti**

Un actif financier est classé comme « coût amorti » seulement si les deux critères suivants sont respectés: l'objectif du modèle opérationnel du Fonds est de détenir l'actif pour recueillir les flux de trésorerie contractuels, et les termes contractuels de l'actif financier doivent donner lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont que le remboursement du principal et le paiement des intérêts sur le reliquat.

### **Actif financier à la juste valeur**

Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le compte de résultat. La juste valeur par d'autres éléments du résultat global n'est pas utilisée par le FIDA. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés à la juste valeur par le compte de résultat.

### **Passif financier mesuré au coût amorti**

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers détenus à des fins de transaction (autres que les passifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur) représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Il est comptabilisé à la date de liquidation initialement à la juste valeur, qui est normalement la contrepartie reçue moins les coûts de transaction directement imputables au passif financier. Ces instruments sont ultérieurement évalués au coût amorti par la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **f) Fonds propres**

Les fonds propres comprennent les trois éléments suivants: i) les contributions (fonds propres); ii) la Réserve générale; iii) les bénéfiques non distribués.

### **i) Contributions (fonds propres)**

#### **Généralités**

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Le Fonds a institué les prêts concessionnels de partenaires (c'est-à-dire prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables) par suite de l'adoption de la résolution de FIDA11. Ces prêts sont assortis de conditions concessionnelles: ils ont des échéances à 25 ans ou à 40 ans et un différé d'amortissement de 5 ans pour les prêts à 25 ans et de 10 ans pour les prêts à 40 ans. Des droits de vote sont attribués aux États membres qui font de tels prêts en proportion de l'élément de libéralité dont ces derniers sont assortis. Les fonds provenant de prêts concessionnels de partenaires ont deux composantes: une composante d'emprunt et une composante de fonds propres. La composante de fonds propres est l'élément de libéralité obtenu, calculé sur la base des

conditions du prêt et du taux d'actualisation convenu durant la consultation sur la reconstitution des ressources. L'élément de libéralité est enregistré en tant que fonds propres.

### **Provision pour dépréciation des contributions**

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un actif est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions;
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

En l'absence d'autre élément, une provision est constituée:

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

### **ii) Réserve générale**

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de

l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

### iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

## g) Prêts

### i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle il a été signé par le Fonds ainsi que par l'emprunteur, à moins que l'accord de financement ne dispose qu'il doit être ratifié, auquel cas, l'accord de financement prend effet à la date à laquelle le Fonds reçoit un instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts particulièrement concessionnels, c'est-à-dire consentis à des conditions particulièrement concessionnelles sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires approuvés avant 2019 supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque trimestre par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; f) les prêts consentis à des conditions ordinaires approuvés après 2019 supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% i) du taux de base respectif de la monnaie de libellé, ii) de l'ajustement de la prime d'échéance du pays et iii) de la marge fixe ou variable, déterminée chaque trimestre par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 10 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; g) aucune commission

d'engagement ne sera prélevée sur les prêts souverains.

### ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

À sa cent vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé le document EB 2020/129/R.11/Rev.1, le Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé.

### iii) Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

#### iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

#### v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a mis en place la méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthode tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

**La catégorie 1** regroupe les instruments financiers dits « productifs » qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de

l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

**La catégorie 2** est celle des instruments financiers dits « sous-productifs », dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

**La catégorie 3** comprend les instruments financiers « improductifs » pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

## h) Investissements

### i) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les

achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

#### **ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti**

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthode des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont « valeur d'investissement », et qu'ils bénéficient ainsi de l'exemption prévue pour les instruments présentant un faible risque de crédit.

#### **i) Liquidités et équivalents**

Les liquidités et équivalents se composent des encaisses et des montants déposés dans des comptes bancaires à vue. Ils comprennent aussi les placements immédiatement convertibles à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

#### **j) Titres de participation et de placement**

Le Fonds a acquis des titres de participation et de placement dans le secteur privé grâce aux contributions supplémentaires. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Ils sont comptabilisés au premier jour à la date de règlement pour la valeur souscrite. Les gains et les pertes réalisés sont enregistrés dans le compte de résultat à la période correspondante sur la base de la valeur et de la date de règlement. Les variations de la juste valeur peuvent engendrer des gains et des pertes latents qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. La juste valeur des titres de participation et de placement découle de la valeur nette de l'actif, et d'un ajustement de liquidité au cas par cas. Ces placements ne remplissant pas les conditions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, ils ne sont pas considérés comme se rapportant à des entités contrôlées, des coentreprises ou des entités associées. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, les titres de participation et de placement ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisés au coût amorti, et sont donc enregistrés à leur juste valeur au compte de résultat.

#### **k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)**

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le PC.FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources autres que celles décrites précédemment sont similaires à des donations et sont donc inscrites comme autres produits dans les comptes de l'exercice durant lequel elles sont effectuées. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

#### **l) Dons**

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

#### **m) Cadre pour la soutenabilité de la dette**

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement concessionnelles reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en

fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 30 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

## **n) Emprunteur**

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt intégré, approuvé par le Conseil d'administration en 2020 (EB 2020/131(R)/R.21/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les fonds empruntés comprennent les prêts accordés par les pays membres sous forme de prêts concessionnels de partenaires. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti.

## **o) Régimes applicables au personnel**

### **Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis,

l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

### **Plan d'assurance maladie après la cessation de service**

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

### **p) Provisions pour cessation de service**

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

### **q) Imposition**

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du statut d'exemption d'impôts directs en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord portant création du FIDA, et du statut d'exemption d'impôts directs et indirects en vertu de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA.

## r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

## s) Actifs corporels et incorporels

### Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

### Droits d'utilisation

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation à la date du début de la location (c'est-à-dire à la date à partir de laquelle l'actif sous-jacent peut être utilisé). Les droits d'utilisation sont calculés au coût de l'actif, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, et ajustés au titre de toute réévaluation du passif au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant du passif au titre des loyers comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements effectués au titre des loyers à la date du début de la location ou antérieurement à cette date, diminué de tout montant reçu à titre d'incitation. Les droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la durée de la location. Pour déterminer la durée d'un contrat de location, le Fonds considère la période non résiliable stipulée dans le contrat durant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, compte également tenu des options de renouvellement éventuelles dont l'exercice est raisonnablement certain. Dans le cas particulier des contrats pouvant être renouvelés par tacite reconduction après une période initiale de plusieurs années, la détermination de la durée de la location prend en compte la durée de la première période, l'existence de plans de résiliation du contrat pour l'actif loué et toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement/ Il convient de noter que, dans les limites autorisées par la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation d'un actif ou les passifs au titre des loyers se rapportant aux contrats de location suivants:

- contrats de location de courte durée, couvrant une période inférieure à 12 mois;
- contrats de location d'actifs de faible valeur. Un actif est considéré comme ayant une « faible valeur » lorsque sa juste valeur, à l'état neuf, est égale ou inférieure à 5 000 USD.

### Passif au titre des loyers

À la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le passif au titre des loyers est calculé à la valeur actuelle du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement au FIDA.

### Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation

estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

## NOTE 3

## ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

### a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

#### Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

#### Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

**Niveau 1.** Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2.** Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels les données significatives sont, pour l'essentiel, observables soit directement, soit indirectement pour pratiquement toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

**Niveau 3.** Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

### b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

#### Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des

valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

En 2022, le FIDA réévaluera le bien-fondé de la règle de comptabilisation à la juste valeur à la lumière de l'évolution du modèle opérationnel du Fonds et des pratiques adoptées par les principales institutions comparables, à savoir les banques multilatérales de développement.

### **Provision pour dépréciation: méthode de la dépréciation**

#### *Gouvernance*

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division du Contrôleur financier et par le Bureau de la gestion globale des risques. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

#### *Le modèle des trois catégories*

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 g v). Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 – une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

#### *Données d'entrée*

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce

à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

### **Probabilité de défaut (PD)**

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2021 sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après:

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

**La perte en cas de défaut (PCD)** est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD a été déterminée sur la base des données historiques du FIDA ainsi que de l'expérience d'autres institutions multilatérales de développement, et est actuellement de 30%.

**L'exposition en cas de défaut (ECD)** est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.



**Scénarios macroéconomiques.** À la différence du modèle des pertes subies, la méthode de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleures pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

## NOTE 4

### SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

#### Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1  
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Liquidités non soumises à restrictions	702 477	472 208
Liquidités soumises à restrictions	86	90
<b>Sous-total des liquidités</b>	<b>702 563</b>	<b>472 298</b>
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 249 907	1 240 605
Placements soumis à restrictions	219	242
<b>Sous-total des placements</b>	<b>1 250 126</b>	<b>1 240 847</b>
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 952 689</b>	<b>1 713 145</b>

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2  
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	1 404 745	1 165 342
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	94 129	100 049
Fonds fiduciaire PPTE	1 357	3 594
Fonds supplémentaires	255 335	237 291
Fonds fiduciaire espagnol	47 608	67 433
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	16 409	15 829
Fonds fiduciaire de l'ASAP	126 981	123 607
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	3 025	-
ITAA	3 100	-
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 952 689</b>	<b>1 713 145</b>

#### a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie locale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

#### b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2021, les liquidités et les placements, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 952,7 millions d'USD (1 713,1 millions d'USD en 2020), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Liquidités	702 563	472 298
Titres à revenu fixe	1 191 047	1 185 671
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(725)	2 871
Dépôts à terme et autres effets bancaires	54 256	58 573
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	326	243
(Perte)/gain latent sur swaps	5 222	(6 511)
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>1 952 689</b>	<b>1 713 145</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	13	13 051
Sommes à payer sur achats de titres	-	(13 156)
<b>Total des placements</b>	<b>1 952 702</b>	<b>1 713 040</b>

#### c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	En milliers d'USD	
	2021	2020
Renminbi chinois	11 025	14 309
Euro	1 003 815	1 041 739
Yen japonais*	7 022	10 526
Livre sterling*	12 457	15 709
Dollar des États-Unis	918 383	630 757
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>1 952 702</b>	<b>1 713 040</b>

\* Ce montant comprend les positions ouvertes sur contrats de change à terme moins les positions ouvertes en dollar des États-Unis pour un montant équivalent.

#### d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2021	2020
1 an ou moins	947 721	857 409
1 à 5 ans	903 809	809 034
5 à 10 ans	99 112	46 068
Plus de 10 ans	2 060	529
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>1 952 702</b>	<b>1 713 040</b>

Au 31 décembre 2021, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 25 mois (17 mois en 2020).

#### e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à différents risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de garde et risque de liquidité.

Le Fonds gère son portefeuille conformément à son Exposé de la politique de placement et aux lignes directrices en ce domaine, qui ont pour objet de réduire différents risques financiers en imposant des restrictions sur, entre autres, les instruments admissibles.

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur à risque conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-après.

#### f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2021 et 2020. Les chiffres présentés ci-dessous concernent **uniquement le FIDA** et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

Classe d'actifs	%	Allocation
		En millions d'USD
Liquidités	33,8	475,1
Swaps	0,4	5,1
Dépôts à terme	-	0,1
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	45,6	640,6
Obligations d'entreprises	20,2	283,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 404,7</b>

Tableau 7

Classe d'actifs	%	Allocation
		En millions d'USD
Liquidités	28,0	325,8
Swaps	(0,5)	(6,1)
Dépôts à terme	-	0,5
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	42,4	494,0
Obligations multimarchés	30,1	351,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 165,3</b>

Tableau 8

#### Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Tranche des placements en USD	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille en renminbis chinois	Zéro
Tranche des placements en EUR	Taux de rendement des remboursements de dette
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice IICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est gérée par la modification de la durée du portefeuille.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- Portefeuille de liquidités multimarchés: la durée effective demeurera dans une fourchette maximale de 0,5 an à 1 an par rapport à la valeur de référence;
- Portefeuille d'actifs et de passifs: la durée effective ne dépassera pas deux ans.

La durée effective du portefeuille de placements (FIDA seulement) aux 31 décembre 2021 et 2020 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 9.

Tableau 9  
**Duration moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)**  
 Au 31 décembre

Portfeuille	Portfeuille		Valeur de référence	
	2021	2020	2021	2020
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Tranche des placements en USD	0,3	0,4	0,4	0,4
Portfeuille en renminbis chinois	0,0	0,0	0,0	0,0
Tranche des placements en EUR	0,3	1,0	0,5	0,5
Portfeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
<b>Duration moyenne totale</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>

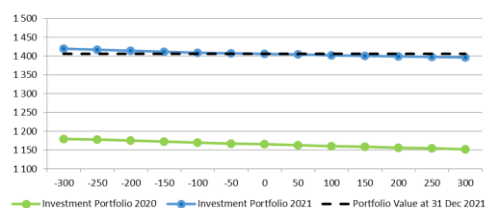
L'analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Tableau 10  
**Analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA**

Variation de la courbe de rendement en points de base	2021		2020	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	14	1 419	15	1 180
-250	11	1 417	12	1 178
-200	8	1 414	10	1 175
-150	6	1 412	7	1 173
-100	4	1 409	5	1 170
-50	2	1 407	2	1 168
<b>0</b>		<b>1 405</b>		<b>1 165</b>
50	-2	1 404	-2	1 163
100	-3	1 403	-5	1 161
150	-4	1 401	-7	1 159
200	-6	1 340	-9	1 156
250	-8	1 398	-11	1 154
300	-9	1 396	-13	1 152

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1  
**Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)**  
 (En millions d'USD)



Au 31 décembre 2021, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 13 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 15 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

### g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11  
Notes de crédit minimales exigées aux termes de  
l'Exposé de la politique de placement  
Critères en vigueur au 31 décembre 2021

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's et Moody's)
<b>Marché monétaire</b>	A- <sup>a</sup>
<b>Titres à revenu fixe:</b> nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A-
• Titres d'émetteurs supranationaux	A-
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	A-
• Obligations d'entreprises	A-
• Obligations remboursables à vue	A-
<b>Dérivés:</b> à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres de la contrepartie: A- (S&P) ou A- (Fitch) ou A3 (Moody's) <sup>b</sup>
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

<sup>a</sup> Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

<sup>b</sup> La note qui doit être supérieure à la note plancher n'est pas la meilleure des notes attribuées par les trois agences (Standard & Poor's, Moody's<sup>1</sup> et Fitch), mais la deuxième.

Au 31 décembre 2021, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 12).

Tableau 12  
Notes de crédit moyennes<sup>a</sup> par classe d'actifs  
Aux 31 décembre 2021 et 2020

Portefeuille	Note de crédit moyenne <sup>a</sup>	
	2021	2020
Liquidités opérationnelles	P-1	P-2
Tranche des placements en EUR <sup>b</sup>	A1	A1
Tranche des placements en USD	Aa2	Aaa

<sup>a</sup> La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2021 et 2020.

<sup>b</sup> Environ 11% du portefeuille d'actifs et de passifs est détenu sous forme de liquidités opérationnelles (y compris un prêt de 200 millions d'EUR de l'Agence française de développement) dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une note de crédit au moins équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par S&P.

## h) Risque de change

Le risque de change désigne le risque de pertes découlant de la variation des taux de change. Le cadre de gestion actif-passif du FIDA est fondé sur le principe consistant à gérer correctement la composition par devise de ses actifs et passifs en vue de limiter les pertes résultant de fluctuations ou d'une réduction non souhaitée de la capacité de financement du Fonds.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le Fonds entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que la composition en monnaies de ses entrées de fonds projetées concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir.

## i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face, s'il y a lieu, aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux remboursements de dettes et aux dépenses administratives.

Le risque de liquidité du FIDA est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). En 2021, le FIDA a prescrit dans sa politique en matière de liquidités que le montant des actifs très liquides détenus dans son portefeuille devait demeurer à un niveau supérieur à 100% du montant prévu des décaissements de prêts et dons des 12 mois suivants ainsi que des remboursements de dette venant à échéance au cours de cette période.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2021 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 1 005 millions d'USD, qui est couverte par le solde du portefeuille de placements (1 404,7 millions d'USD).

## j) Adéquation des fonds propres

Le principal indicateur d'adéquation des fonds propres utilisés en interne est le ratio des fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Dans le but de garantir une solide capitalisation du Fonds et le maintien systématique d'une bonne note de crédit, la trajectoire d'utilisation des fonds est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, ce qui indique que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques fondamentaux et autres inhérents à ses opérations. Au 31 décembre 2021, le ratio des fonds utilisables du FIDA se trouvait dans les limites établies dans sa Politique d'adéquation des fonds propres.

<sup>1</sup> Pour les notes de Moody's, une échelle de notation équivalente sera appliquée.

**NOTE 5****TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
FIDA	-	-
Fonds supplémentaires	9 574	10 301
(Pertes)/gains latents	(2 732)	(2 090)
<b>Titres de participation et de placement</b>	<b>6 842</b>	<b>8 211</b>

**NOTE 6****BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS**

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions	122 256	153 412
Ajustement sur la base de la juste valeur	(678)	113
<b>Billets à ordre à encaisser</b>	<b>121 578</b>	<b>153 525</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	998 152	413 633
Contributions supplémentaires	315 116	277 875
<b>Total</b>	<b>1 313 268</b>	<b>691 508</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(14 436)	(2 327)
<b>Contributions à recevoir</b>	<b>1 298 832</b>	<b>689 181</b>
<b>Instruments de contribution conditionnels</b>	<b>(155 522)</b>	<b>(61 406)</b>
<b>Total billets à ordre et contributions à recevoir</b>	<b>1 143 310</b>	<b>627 775</b>

**a) Reconstitution des ressources**

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018. FIDA12 a pris effet le 18 août 2021.

**b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)**

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

**c) Risque de crédit**

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

**d) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels**

Au 31 décembre 2021, le montant des contributions à recevoir et des billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 155,5 millions d'USD (61,4 millions d'USD au 31 décembre 2020).

**NOTE 7****PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Solde en début d'exercice	<b>120 569</b>	<b>121 798</b>
Augmentation/(diminution) nette de la provision	2 576	(1 229)
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>123 145</b>	<b>120 569</b>
<b>Décomposés comme suit:</b>		
Billets à ordre des contribuants a)	34 993	34 993
Sommes à recevoir des contribuants b)	88 152	85 576
<b>Total</b>	<b>123 145</b>	<b>120 569</b>

**a) Provisions au titre des billets à ordre**

Au 31 décembre 2021, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA10, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
<b>Troisième reconstitution des ressources</b>		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	5 035	5 035
	5 635	5 635
<b>Total</b>	<b>34 993</b>	<b>34 993</b>

**b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants**

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2021	2020
<b>Contributions initiales</b>		
Comores	9	9
Iraq	2 576	-
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	<b>85 752</b>	<b>83 176</b>
<b>Troisième reconstitution des ressources</b>		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
<b>Total</b>	<b>88 152</b>	<b>85 576</b>

**NOTE 8****AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Sommes à recevoir sur cessions de titres	13	13 051
Créances pour remboursement des dépenses du siège	8 544	8 611
Autres sommes à recevoir	6 920	5 658
<b>Total</b>	<b>15 477</b>	<b>27 320</b>

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

**NOTE 9****a) Immobilisations et actifs incorporels**

Tableau 1

	En millions d'USD		
	1 <sup>er</sup> janv. 2021	Augmentation/ (Diminution)	31 déc. 2021
<b>Coût</b>			
Informatique - matériel	6,3	0,5	6,8
Informatique - logiciels	29,6	0,9	30,5
Véhicules	1,4	0	1,5
Mobilier et installations	0,6	0,2	0,8
Aménagements des locaux loués	1,9	0,1	2,0
<b>Coût total</b>	<b>39,8</b>	<b>1,7</b>	<b>41,5</b>
<b>Amortissement cumulé</b>			
Informatique - matériel	(4,8)	(0,6)	(5,5)
Informatique - logiciels	(17,5)	(2,6)	(20,1)
Véhicules	(0,9)	(0,2)	(1,1)
Mobilier et installations	(0,5)	-	(0,5)
Aménagements des locaux loués	(1,2)	(0,1)	(1,3)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(24,9)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(28,4)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>14,9</b>	<b>(1,8)</b>	<b>13,1</b>

**b) Droits d'utilisation et dettes au titre des loyers**

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement les droits issus de l'accord de location-exploitation du bâtiment du siège qui couvre une période de 12 ans.

Tableau 2

	En millions d'USD			
	1 <sup>er</sup> janv. 2021	Augmentation/ (Diminution)	Variations de change	31 déc. 2021
<b>Coût</b>				
Droits d'utilisation	116,8	0,1	(7,1)	109,8
<b>Amortissement cumulé</b>				
Droits d'utilisation	(17,8)	(9,4)	0,7	(26,5)
<b>Droits d'utilisation nets (actif)</b>	<b>99,0</b>	<b>(9,3)</b>	<b>(6,4)</b>	<b>83,3</b>
<b>Passif au titre des loyers</b>	<b>(98,1)</b>	<b>7,8</b>	<b>6,9</b>	<b>(83,4)</b>

**2020**

	En millions d'USD			
	1 <sup>er</sup> janv. 2020	Augmentation/ (Diminution)	Variations de change	31 déc. 2020
<b>Coût</b>				
Droits d'utilisation	107,2	-	8,6	116,9
<b>Amortissement cumulé</b>				
Droits d'utilisation	(8,6)	(11,3)	2,1	(18,8)
<b>Droits d'utilisation nets (actif)</b>	<b>98,6</b>	<b>(11,3)</b>	<b>11,3</b>	<b>98,0</b>
<b>Passif au titre des loyers</b>	<b>(98,6)</b>	<b>9,3</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(98,1)</b>

**NOTE 10****PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	8 234 060	8 176 703
Fonds fiduciaire espagnol	245 454	271 394
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	10	-
<b>Total</b>	<b>8 479 524</b>	<b>8 448 097</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 263 276)	(1 312 272)
<b>Total</b>	<b>7 216 248</b>	<b>7 135 825</b>

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euro financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 425 061	16 444 187
Solde non décaissé	(4 476 462)	(4 747 273)
Remboursements	(3 733 276)	(3 540 486)
	<b>8 215 323</b>	<b>8 156 428</b>
Intérêts/principal à recevoir	18 737	20 276
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>8 234 060</b>	<b>8 176 704</b>
Ajustement sur la base	(1 246 370)	(1 295 908)
<b>Encours des prêts</b>	<b>6 987 690</b>	<b>6 880 795</b>

Tableau 3

Fonds fiduciaire espagnol	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	317 880	344 975
Solde non décaissé	(15 882)	(27 252)
Remboursements	(57 081)	(47 050)
	<b>244 917</b>	<b>270 673</b>
Intérêts/principal à recevoir	537	721
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>245 454</b>	<b>271 394</b>
Ajustement sur la base	(16 905)	(16 365)
<b>Encours des prêts</b>	<b>228 549</b>	<b>255 029</b>

Tableau 4

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 742 942	16 789 162
Solde non décaissé*	(4 492 344)	(4 774 525)
Remboursements	(3 790 357)	(3 587 536)
	<b>8 460 240</b>	<b>8 427 101</b>
Intérêts/principal à recevoir	19 284	20 997
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>8 479 524</b>	<b>8 448 097</b>
Ajustement sur la base	(1 263 276)	(1 312 273)
<b>Encours des prêts</b>	<b>7 216 248</b>	<b>7 135 825</b>

\* Ce solde comprend un montant de 3,2 milliards d'USD (3,2 milliards d'USD en 2020) correspondant aux engagements pour les décaissements de prêts et un montant de 1,2 milliard d'USD (1,5 milliard d'USD en 2020) pour les prêts approuvés, mais pour lesquels les conditions régissant les décaissements ne sont pas encore remplies.

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 8,0 milliards d'USD.

## b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	103 501	104 833
Fonds fiduciaire espagnol	2 159	2 714
<b>Provision cumulée pour dépréciation</b>	<b>105 660</b>	<b>107 547</b>
Provision relative à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	15 200
	<b>120 860</b>	<b>122 747</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 265)	(19 377)
<b>Total</b>	<b>102 595</b>	<b>103 370</b>

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2021	2020
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>122 747</b>	<b>105 488</b>
Variation de la provision	1 167	17 019
Variations de change	(3 056)	150
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>120 860</b>	<b>107 547</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 265)	(19 377)
<b>Total</b>	<b>102 595</b>	<b>103 370</b>

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

*Catégorie 1:* la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

*Catégorie 2:* la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

*Catégorie 3:* la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 6

Montants consolidés	2021 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	5,0	0,1	5,1
Catégorie 2	36,9	1,6	38,5
Catégorie 3	61,6	0,5	62,1
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>103,5</b>	<b>2,2</b>	<b>105,7</b>
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
<b>Sous-total</b>	<b>118,7</b>	<b>2,2</b>	<b>120,9</b>
Juste valeur	(18,2)	(0,1)	(18,3)
<b>Total</b>	<b>100,5</b>	<b>2,1</b>	<b>102,6</b>

Tableau 7

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)		
	Fonds fiduciaire espagnol		Total
	FIDA		
Catégorie 1	12,9	0,3	13,2
Catégorie 2	27,6	1,9	29,5
Catégorie 3	64,3	0,5	64,8
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>104,8</b>	<b>2,7</b>	<b>107,5</b>
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
<b>Sous-total</b>	<b>120,0</b>	<b>2,7</b>	<b>122,7</b>
Juste valeur	(19,2)	(0,1)	(19,3)
<b>Total</b>	<b>100,8</b>	<b>2,6</b>	<b>103,4</b>

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2021. Les pertes de crédit attendues pour 2021 prennent en compte l'impact macroéconomique de la pandémie de COVID-19, qui a été globalement moins important qu'en 2020.

Tableau 8

Montants consolidés	2021 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	9 215,2	5,1
Catégorie 2	2 302,0	38,5
Catégorie 3	206,9	62,1
<b>Total</b>	<b>11 724,1</b>	<b>105,7</b>
Exposition:		
Encours des prêts	8 460,3	
Engagements de prêts	3 263,8	
<b>Total</b>	<b>11 724,1</b>	

Tableau 9

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	10 072,5	13,1
Catégorie 2	1 405,4	29,6
Catégorie 3	215,9	64,8
<b>Total</b>	<b>11 693,8</b>	<b>107,5</b>
Exposition:		
Encours des prêts	8 427,1	
Engagements de prêts	3 266,7	
<b>Total</b>	<b>11 693,8</b>	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Montants consolidés	2021 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
<b>Exposition au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	<b>10 072,6</b>	<b>1 405,3</b>	<b>215,9</b>	<b>11 693,8</b>
Transfert vers la Catégorie 1	25,6	(25,6)		-
Transfert vers la Catégorie 2	(1 105,4)	1 105,4		-
Transfert vers la Catégorie 3				
Nouveaux actifs émis ou acquis	929,0	-	-	929,0
Remboursements d'amortissements	(432,8)	(107,2)	(2,6)	(542,6)
Devises	(273,8)	(75,9)	(6,4)	(356,1)
<b>Exposition au 31 décembre 2021</b>	<b>9 215,2</b>	<b>2 302,0</b>	<b>206,9</b>	<b>11 724,1</b>
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	6 539,8	1 713,6	206,9	8 460,3
Engagements de prêts	2 675,4	588,4	-	3 263,8
<b>Exposition au 31 décembre 2021</b>	<b>9 215,2</b>	<b>2 302,0</b>	<b>206,9</b>	<b>11 724,1</b>

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

En millions d'USD	Neutre	Optimiste	Pessimiste	Scénario
				fondé sur des pondérations probabilistes
Catégorie 1	2,6	2,7	9,7	5,1
Catégorie 2	44,9	41,9	46,7	38,5
Catégorie 3	62,1	62,1	62,1	62,1
<b>Total</b>	<b>109,6</b>	<b>106,7</b>	<b>118,5</b>	<b>105,7</b>

### c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés en tant que produit, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2021 aurait été supérieur de 1 956 030 USD (1 777 500 USD en 2020).

### d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

### e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée. En 2022, le FIDA réévaluera la règle de comptabilisation à la juste valeur à la lumière de l'évolution du modèle opérationnel du Fonds et des pratiques adoptées par les principales institutions



comparables, à savoir les banques multilatérales de développement.

## NOTE 11

### INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2021	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
<b>Niveau 1</b>			
Liquidités et soldes bancaires	703	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	1 246	-
<b>Niveau 2</b>			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	4	-
Encours des prêts	-	-	7 110
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	7	-
<b>Total</b>	<b>703</b>	<b>1 257</b>	<b>7 110</b>

Tableau 2

2020	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
<b>Niveau 1</b>			
Liquidités et soldes bancaires	472	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	1 241	-
<b>Niveau 2</b>			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	-
Encours des prêts	-	-	7 028
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	8	-
<b>Total</b>	<b>472</b>	<b>1 249</b>	<b>7 028</b>

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés, les recettes reportées et les titres de participation et de placement sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

## NOTE 12

### INITIATIVE PPTE

#### a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 249,3 millions d'USD au cours de la période 1998-2021. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le FIDA devrait recevoir du Conseil d'administration en 2022 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2021 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 139,9 millions d'USD (184,8 millions d'USD en 2020), en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan. Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8,4 millions d'USD (8,4 millions d'USD en 2020).

#### b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2021	2020
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>6 734</b>	<b>8 989</b>
Variation de la provision	(1 816)	(2 546)
Variations de change	(184)	291
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>4 734</b>	<b>6 734</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 424)	(2 023)
<b>Total</b>	<b>3 310</b>	<b>4 711</b>

## NOTE 13

### MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Sommes à payer sur achats de titres	-	13 156
Engagements au titre de l'AMACS	156 462	159 089
Autres sommes à payer et engagements exigibles	85 293	77 070
<b>Total</b>	<b>241 755</b>	<b>249 315</b>

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 199,2 millions d'USD (200,8 millions d'USD en 2020) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

## NOTE 14

### DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	103 516	119 751
Fonds supplémentaires	215 954	180 878
ASAP	57 379	89 894
<b>Solde en fin d'année</b>	<b>376 849</b>	<b>390 523</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 233)	(210)
<b>Dons non décaissés</b>	<b>372 616</b>	<b>390 313</b>

## NOTE 15

### RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Total	419 323	396 911
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 152)	547
<b>Recettes reportées</b>	<b>417 171</b>	<b>397 458</b>

## NOTE 16

### PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	1 527 449	1 154 525
Fonds fiduciaire espagnol	265 002	311 151
<b>Total du passif lié à l'emprunt</b>	<b>1 792 451</b>	<b>1 465 676</b>

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA		
0-1 ans	37 009	35 826
1-2 ans	44 510	47 889
2-3 ans	44 510	47 889
3-4 ans	45 304	178 401
4-10 ans	394 078	161 118
Plus de 10 ans	962 038	683 402
<b>Total</b>	<b>1 527 449</b>	<b>1 154 525</b>

## NOTE 17

### PRODUIT DES PRÊTS

Ce solde représente les montants échus et reçus à titre d'intérêts sur le portefeuille de prêts du FIDA.

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	70 158	68 085
Fonds fiduciaire espagnol	2 197	2 093
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	36	-
<b>Total</b>	<b>72 391</b>	<b>70 178</b>

## NOTE 18

### PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

#### a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2021, les fonds gérés du portefeuille du FIDA s'élevaient à 1 405 millions d'USD (1 165 millions d'USD en 2020).

#### b) Instruments dérivés

Le FIDA procède à des investissements de portefeuille dans des instruments dérivés à des fins d'atténuation des risques, principalement pour gérer la durée du portefeuille des actifs et des passifs et du portefeuille de liquidités multimarchés, ainsi que pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA; ces produits dérivés ne sont pas comptabilisés en tant qu'instruments de couverture.

#### i) Contrats à terme normalisés

Le FIDA n'avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 décembre 2021. Durant l'exercice 2021, les gains réalisés au titre des contrats à terme se sont établis à 0 million d'USD (contre des pertes réalisées de 1,18 million d'USD en 2020).

#### ii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>
	<i>2021</i>
<b>Montant notionnel en cours des swaps</b>	732 145
<b>Actifs dérivés</b>	
Swaps de taux d'intérêt	-
<b>Passifs dérivés</b>	
Swaps de taux d'intérêt	5 228
<b>(Pertes)/gains nets latents sur les swaps</b>	5 228
Fourchette des échéances des swaps	0,1 à 6,1 ans

### iii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2021, les contrats à terme de gré à gré affichaient une perte latente de 0,7 million d'USD (2,87 millions d'USD en 2020). À la même date, leurs échéances étaient de 0 jour (104 jours au 31 décembre 2020).

### c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 7,0 millions d'USD (produit brut de 10,3 millions d'USD en 2020).

Tableau 2

<i>Juste valeur</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	12 198	10 488
(Pertes)/gains réalisés et latents sur contrats à terme/options/swap	5 617	(6 046)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(1 001)	460
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(9 844)	5 380
<b>Total</b>	<b>6 970</b>	<b>10 282</b>

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
FIDA	7 296	6 257
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	(986)	3 286
Fonds fiduciaire PPTE	2	15
Fonds fiduciaire espagnol	368	199
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	27	223
ASAP	202	1 884
Fonds supplémentaires	94	1 118
À déduire: recettes reportées/reclassées	(33)	(2 700)
<b>Total</b>	<b>6 970</b>	<b>10 282</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA uniquement s'est établi à 0,28% net de charges en 2021 (rendement de 0,55% net de charges en 2020).

## NOTE 19

### RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

	<i>En milliers d'USD</i>	
<i>Montants consolidés</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Remboursement par le gouvernement hôte	8 468	8 065
Recettes provenant d'autres sources	4 061	2 900
<b>Total</b>	<b>12 529</b>	<b>10 965</b>

## NOTE 20

### RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
FIDA	22 625	20 548
ASAP	4 374	4 953
ITAA	248	-
Fonds supplémentaires	165 640	90 188
<b>Total</b>	<b>192 887</b>	<b>115 689</b>

## NOTE 21

### DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
FIDA	183 797	169 991
Autres entités	23 185	17 546
<b>Total</b>	<b>206 982</b>	<b>187 537</b>

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

## NOTE 22

### EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

#### a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Plan AMACS géré par la FAO.

En 2021, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	366	177	543
APO/SPO*	23	-	23
Autres	36	10	46
Fonds programmatiques	27	4	31
<b>Total 2021</b>	<b>452</b>	<b>191</b>	<b>643</b>
<b>Total 2020</b>	<b>422</b>	<b>198</b>	<b>620</b>

\* Cadre associé/attaché de programme.

## b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

## c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2019. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,5% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2021 s'est élevé à 14,0 millions d'USD (13,2 millions d'USD en 2020).

## d) Plan d'assurance maladie après la cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2021, par une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,0%; rendement des placements: 3,25%; augmentations de salaires prévues: 2,3%; augmentation des frais médicaux: 4,40%; inflation: 2,3%; et taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2021 était de 156,5 millions d'USD. Les états financiers des exercices 2021 et 2020 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2021	2020
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
Actifs du plan	(156 462)	(159 089)
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>(60 975)</b>	<b>59 027</b>
<b>Variations annuelles</b>		
<b>Solde d'ouverture (déficit)</b>	<b>(59 027)</b>	<b>(46 653)</b>
Contributions versées	1 345	-
Charges d'intérêts	(902)	(999)
Coût actuel des prestations	(8 000)	(6 426)
Gain/(perte) actuariel	11 529	(13 516)
Intérêts sur soldes	(1 201)	3 039
Variations de change	(4 719)	5 528
<b>Solde de clôture (déficit)</b>	<b>(60 975)</b>	<b>(59 027)</b>
<b>Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)</b>		
Provision totale au 1 <sup>er</sup> janvier	(159 089)	(138 148)
Charges d'intérêts	(902)	(999)
Coût actuel des prestations	(8 000)	(6 426)
Gain/(perte) actuariel	11 529	(13 516)
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(156 462)</b>	<b>(159 089)</b>
<b>Actifs du plan</b>		
Total de l'actif au 1 <sup>er</sup> janvier	100 062	91 495
Contributions versées	1 345	-
Intérêts sur soldes	(1 201)	3 039
Variations de change	(4 719)	5 528
<b>Total de l'actif au 31 décembre</b>	<b>95 487</b>	<b>100 062</b>

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs de temps à autre.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2021, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 8,9 millions d'USD (7,4 millions d'USD en 2020).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2021, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 95,5 millions d'USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2021 s'élève à 95,5 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

## e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2021:

Tableau 3

Incidence	Engagements
Hausse des frais médicaux:	
4,85% au lieu de 3,85%	43,6
3,85% au lieu de 2,85%	(32,9)

**NOTE 23****FRAIS FINANCIERS DIRECTS  
(BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Frais de gestion des placements	454	660
Autres charges	3 710	1 241
<b>Total</b>	<b>4 164</b>	<b>1 901</b>

**NOTE 24****DÉPENSES AU TITRE DES  
DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<i>Dépenses (annulations)</i>		
Dons du FIDA	101 297	44 867
Contributions à d'autres initiatives internes <sup>a</sup>	(68 863)	
Dons nets du FIDA	32 434	
Fonds supplémentaires <sup>b</sup>	156 445	58 002
ASAP	(1 174)	2 441
<b>Total</b>	<b>187 705</b>	<b>105 310</b>

<sup>a</sup> Plusieurs contributions à d'autres initiatives (RPSF, ITAA, Fonds fiduciaire pour le secteur privé) approuvées par le Conseil d'administration ont été comptabilisées comme des dépenses en 2021. Ces transactions sont traitées dans le cadre des écritures de consolidation.

<sup>b</sup> Ce solde comprend 84,1 millions d'USD de dons au titre du RPSF.

**NOTE 25****DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<i>FIDA seulement</i>		
Dépenses au titre du CSD	163 942	172 396
<b>Total</b>	<b>163 942</b>	<b>172 396</b>

**NOTE 26****AJUSTEMENT POUR  
VARIATION DE LA JUSTE  
VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

<b>Montants consolidés</b>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Encours des prêts	10 485	22 207
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(973)	2 079
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(537)	(796)
Encours net des prêts	8 975	23 490
Dons non décaissés	3 893	8 680
<b>Total</b>	<b>12 868</b>	<b>14 810</b>

**NOTE 27****GAINS/PERTES DE CHANGE  
NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

<i>Année</i>	<i>Dollar des États-Unis</i>
2021	1,40203
2020	1,44498
2019	1,38610

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
FIDA	(178 166)	251 423
Autres entités	(11 717)	11 629
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>(189 883)</b>	<b>263 052</b>

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>407 762</b>	<b>144 710</b>
<b>Variation de change pour l'année:</b>		
Encaisse et placements	(66 427)	2 021
Montants nets à recevoir/à payer	81 385	(13 038)
Encours des prêts et des dons	(201 642)	268 650
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(21 985)	19 819
Contributions des États membres	18 786	(14 400)
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>(189 883)</b>	<b>263 052</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>217 879</b>	<b>407 762</b>

**NOTE 28****DÉPENSES AU TITRE DE  
L'INITIATIVE PPTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela

correspond à l'impact global net des nouveaux allègements ou compléments d'allègement consentis au titre de l'Initiative PPTE, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

## NOTE 29

### ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA ET AUTRES SERVICES

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FVC	(2)	(312)
Coalition internationale pour l'accès à la terre	2 681	766
<b>Total</b>	<b>2 679</b>	<b>454</b>

## NOTE 30

### ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS

#### a) Éléments de passif éventuels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 12 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 965,3 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (1 005,1 millions d'USD en 2020). En particulier, au 31 décembre 2021, les financements au titre des projets CSD décaissables mais en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 727,5 millions d'USD (703,2 millions d'USD en 2020), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 237,8 millions d'USD (301,9 millions d'USD en 2020).

#### b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2021, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 155,5 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil

d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015; une réforme du CSD a, par ailleurs, été réalisée en 2019 dans le but de renforcer le mécanisme de compensation. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires. La réforme entrera en vigueur en 2022 (début de la période de FIDA12).

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 583,2 millions d'USD au 31 décembre 2021 (1 419,3 millions d'USD au 31 décembre 2020). Les compensations reçues à ce jour au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 34 millions d'USD (34 millions d'USD en 2020).

## NOTE 31

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

## NOTE 32

### PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2021. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Traitements et indemnités	2 485	1 632
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	587	368
Autres parties concernées		
<b>Total*</b>	<b>3 072</b>	<b>2 000</b>
<b>Total charges à payer</b>	<b>577</b>	<b>447</b>
<b>Total montants à recevoir</b>	<b>50</b>	<b>-</b>

\* L'augmentation en 2021 est principalement due au nombre plus important de membres de la haute direction.

### **NOTE 33**

#### **DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Les états financiers consolidés pour l'exercice 2021 sont transmis par la direction au Comité d'audit pour examen en mars 2022, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2022. Les états financiers consolidés de l'exercice 2021 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2023. Les états financiers consolidés de l'exercice 2020 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-cinquième session, en février 2022.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2021<sup>a</sup>  
(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	ITAA	Fonds fiduciaire pour le secteur privé	FEM	Total
Algérie	-	-	80	-	-	-	80
Angola	-	-	7	-	-	-	7
Australie <sup>p</sup>	2 721	-	4 155	-	-	-	6 876
Autriche	755	-	-	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	45	-	-	-	45
Belgique	10 214	1 960	157 741	-	-	-	169 915
Canada	17 430	-	21 646	-	-	-	39 076
Chine	4 451	-	5 872	-	-	-	10 323
Colombie	-	-	25	-	-	-	25
Danemark	51 825	4 644	3 956	-	-	-	60 425
Estonie	-	-	495	-	-	-	495
Finlande	2 834	5 688	7 183	-	-	-	15 705
France	1 032	1 816	20 176	-	-	-	23 024
Allemagne	31 608	9 176	33 800	-	-	-	74 584
Ghana	-	-	80	-	-	-	80
Grèce	-	-	80	-	-	-	80
Hongrie	-	-	400	-	-	-	400
Islande	-	-	19	-	-	-	19
Inde	-	-	1 080	-	-	-	1 080
Indonésie	-	-	50	-	-	-	50
Irlande	6 602	-	5 460	-	-	-	12 062
Italie	30 896	7 734	39 081	-	-	-	77 711
Japon	3 692	3 642	4 231	-	-	-	11 565
Jordanie	-	-	153	-	-	-	153
Koweït	-	-	125	-	-	-	125
Liban	-	-	89	-	-	-	89
Luxembourg	2 085	-	9 442	-	2 274	-	13 801
Malaisie	-	-	28	-	-	-	28
Maroc	-	-	50	-	-	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	-	-	92
Pays-Bas	113 188	10 394	46 626	-	-	-	170 208
Nouvelle-Zélande	730	-	65	-	-	-	795
Nigéria	-	-	50	-	-	-	50
Norvège	39 740	2 604	9 692	-	-	-	52 036
Pakistan	-	-	25	-	-	-	25
Paraguay	-	-	15	-	-	-	15
Portugal	142	-	714	-	-	-	856
Qatar	-	-	114	-	-	-	114
République de Corée	4 175	6 810	882	-	-	-	11 867
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	-	-	1 500
Arabie saoudite	3 226	-	187	-	-	-	3 413
Sénégal	-	-	109	-	-	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	-	-	88
Espagne	11 838	-	6 141	-	-	-	17 979
Suriname	2 000	-	-	-	-	-	2 000
Suède	15 256	5 071	30 404	-	-	-	50 731
Suisse	16 096	2 656	29 242	-	-	-	47 994
Turquie	-	-	47	-	-	-	47
Royaume-Uni	19 074	-	16 928	-	-	-	36 002
États-Unis d'Amérique	-	617	1 326	-	-	-	1 943
<b>Total</b>	<b>392 966</b>	<b>62 813</b>	<b>458 440</b>	<b>-</b>	<b>2 274</b>	<b>-</b>	<b>916 492</b>



## Appendice E

<sup>a</sup> Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

**Entités hors États membres et autres sources:****État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2021<sup>a</sup>**

(en milliers d'USD)

<i>Entités hors États membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>ITAA</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le secteur privé</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	-	-	1 481
Fonds pour l'adaptation	-	-	69 398	-	-	-	69 398
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)	2 983	-	-	-	-	-	2 983
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	-	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	-	-	25
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	-	-	299
Bill & Melinda Gates Foundation	-	-	20 472	10 000	-	-	30 472
Programme manioc	-	-	69	-	-	-	69
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	-	-	998
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	-	-	183
Coopernic	-	-	3 412	-	-	-	3 412
Commission européenne	814	-	767 067	-	-	-	767 881
FAO	14	-	3 194	-	-	-	3 208
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	128 881	-	7 956	-	-	-	136 837
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	85 338	-	-	-	85 338
New Venture Fund	-	-	56	-	-	-	56
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 648	-	50	-	-	-	2 698
Open Society Foundation Londres	950	-	50	-	-	-	1 000
Packard Foundation	95	-	5	-	-	-	100
Small Foundation	-	-	400	-	-	-	400
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	-	-	223
Fonds d'équipement des Nations Unies	359	-	263	-	-	-	622
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	3 797	-	-	-	4 264
ONU	3 017	-	-	-	-	-	3 017
Banque mondiale	1 357	-	2 433	-	-	178 253	182 043
Fondation Visa	-	-	3 500	-	-	-	3 500
FIDA	40 000	-	1 820	2 000	25 000	-	68 820
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	-	1 303	-	-	-	1 303
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	-	-	250	-	-	-	250
Autres fonds supplémentaires	1 086	-	3 898	-	-	-	4 984
<b>Total Entités hors États membres et autres sources</b>	<b>185 848</b>	<b>-</b>	<b>978 659</b>	<b>12 000</b>	<b>25 000</b>	<b>178 253</b>	<b>1 379 760</b>

Appendice E

<b>Total 2021</b>	<b>578 814</b>	<b>62 813</b>	<b>1 437 099</b>	<b>12 000</b>	<b>27 274</b>	<b>178 253</b>	<b>2 296 252</b>
<b>Total 2020</b>	<b>536 110</b>	<b>60 058</b>	<b>1 372 042</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>172 014</b>	<b>2 140 224</b>

<sup>a</sup> Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

## État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2021

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<b>Autres contributions complémentaires</b>	
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	<u>12 002</u>
<b>Sous-total</b>	<b>58 798</b>
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC.FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
<b>Sous-total</b>	<b>138 800</b>
<b>Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</b>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
<b>Sous-total</b>	<b>19 679</b>
<b>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions</b>	
<b>310 645</b>	
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution</b>	
Canada	7 586
Allemagne	15 307
Pays-Bas	23 347
Fédération de Russie	3 000
États-Unis d'Amérique	<u>10 000</u>
<b>Sous-total</b>	<b>59 240</b>
<b>Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution</b>	
Allemagne	22 841
Luxembourg	1 706
Suède	12 640
Suisse	<u>11 958</u>
<b>Sous-total</b>	<b>49 145</b>
<b>Total contributions complémentaires 2021</b>	<b>577 509</b>
<b>Total contributions complémentaires 2020</b>	<b>578 089</b>

## État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<b>Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau ci-dessus)</b>	<b>19 679</b>
<b>Contributions n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources</b>	
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
<b>Sous-total</b>	<b>267 463</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2021</b>	<b>287 142</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2020</b>	<b>287 142</b>

## Contributions reçues en 2021

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
<b>Pour le cofinancement de projets</b>			
Australie	AUD	5 000	3 747
Canada	USD	366	366
Danemark	DKK	58 600	9 305
Commission européenne	EUR	20 082	22 837
Allemagne	EUR	3 726	4 265
FEM	USD	8 301	8 301
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	4 383	4 383
Pays-Bas	EUR	10 100	11 486
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	129	129
Suède	SEK	20 000	2 307
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	638	638
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	472	472
<b>Sous-total</b>			<b>68 237</b>
<b>Pour les cadres associés</b>			
Finlande	USD	156	156
France	USD	262	262
Allemagne	USD	508	508
Italie	USD	370	370
Japon	USD	75	75
République de Corée	USD	0	0
Pays-Bas	USD	289	289
Suède	USD	644	644
Suisse	USD	192	192
<b>Sous-total</b>			<b>2 496</b>
<b>Autres contributions supplémentaires</b>			
Australie	EUR	50	57
Bill & Melinda Gates Foundation – autres	USD	4 430	4 430
Bill & Melinda Gates Foundation – ITAA	USD	3 100	3 100
Danemark	DKK	100 000	15 080
Agence allemande de coopération internationale	USD	164	164
Estonie	EUR	75	85
Commission européenne	EUR	28 420	32 319
Finlande	EUR	50	57
France	EUR	3 650	4 151
Allemagne	EUR	19 149	21 532
Inde	EUR	70	80
Irlande	EUR	4 000	4 702
Italie	EUR	1 050	1 194
Pays-Bas	EUR	50	57
Norvège	NOK	41 584	4 827
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	250	250
Qatar	USD	500	500
Small Foundation	USD	100	100
Suède	SEK	110 000	12 130
Suisse	EUR	50	57
Suisse	USD	100	100
Royaume-Uni	GBP	50	65
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	USD	1 042	1 042
États-Unis d'Amérique	USD	105	103
Fondation Visa	USD	1 750	1 750
Programme alimentaire mondial	USD	350	350
<b>Sous-total</b>			<b>108 281</b>
<b>Total général</b>			<b>179 014</b>

## Fonds non dépensés en 2021 et 2020

Tableau 1  
**État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et des entités hors États membres**  
 (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Australie	-	3 513	3 513
Belgique	-	-	-
Canada	-	5 190	5 190
Chine	-	5 920	5 920
Danemark	-	3 757	3 757
Estonie	-	360	360
Finlande	59	70	129
France	197	2 231	2 428
Allemagne	563	14 766	15 329
Hongrie	-	377	377
Inde	-	256	256
Italie	335	4 270	4 605
Japon	87	63	150
Liban	-	88	88
Luxembourg	-	874	874
Malaisie	-	13	13
Pays-Bas	356	13 398	13 754
Norvège	15	6 253	6 268
République de Corée	379	1 368	1 747
Fédération de Russie	-	1 387	1 387
Arabie saoudite	-	596	596
Espagne	-	777	777
Suède	365	11 529	11 894
Suisse	133	5 073	5 206
Royaume-Uni	-	360	360
États-Unis d'Amérique	-	359	359
<b>Total</b>	<b>2 489</b>	<b>82 848</b>	<b>85 337</b>

Tableau 2  
**État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des entités hors États membres**  
 (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	348	348
Fonds pour l'adaptation	-	9 457	9 457
Bill & Melinda Gates Foundation – autres	-	4 985	4 985
Bill & Melinda Gates Foundation – ITAA	-	2 851	2 851
Commission européenne	-	60 520	60 520
FAO	-	66	66
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	9 292	9 292
FIDA	-	52 901	52 901
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques	-	10 265	10 265
Fonds de l'OPEP pour le développement international	-	47	47
Small Foundation	-	177	177
Programme des Nations Unies pour le développement	-	813	813
FEM	-	21 685	21 685
Fondation Visa	-	691	691
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	368	368

Appendice E4

Autres	-	609	609
<b>Total – Entités hors États membres</b>	-	<b>175 075</b>	<b>175 075</b>
<b>Total général – 2021</b>	<b>2 489</b>	<b>257 923</b>	<b>260 412</b>
<b>Total général – 2020</b>	<b>3 616</b>	<b>210 716</b>	<b>210 716</b>



## Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural

Tableau 1  
**État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires au Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural**  
 (Au 31 décembre 2021)  
 (en milliers d'USD)

<b>ASAP</b>	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Contributions complémentaires reçues<sup>a</sup></i>	<i>Contributions supplémentaires reçues<sup>b</sup></i>	<i>Total des contributions reçues</i>
	Belgique	6 000 EUR	7 855		
	Canada	19 849 CAD	19 879		
	Finlande	5 000 EUR	6 833		
	Pays-Bas	40 000 EUR	48 581		
	Norvège	63 000 NOK	9 240		
	Suède	30 000 SEK	4 471		
	Suisse	10 000 CHF	10 949		
	Royaume-Uni	147 523 GBP	202 837		
	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR		2 380	
	République de Corée	3 000 USD		3 000	
<b>Sous-total ASAP</b>			<b>310 645</b>	<b>5 380</b>	<b>316 025</b>
<b>ASAP2</b>	Norvège	80 000 NOK		9 550	
	France	300 EUR		335	
	Suède	50 000 SEK		5 904	
<b>Sous-total ASAP2</b>				<b>15 789</b>	<b>15 789</b>
<b>ASAP+<sup>b</sup></b>	Autriche	2 000 EUR		2 418	
	Danemark	190 000 DKK		15 080	
	Allemagne	17 000 EUR		19 084	
	Irlande	4 000 EUR		4 702	
	Suède	100 000 SEK		11 018	
	Qatar	500 USD		500	
<b>Sous-total ASAP+</b>				<b>52 802</b>	<b>52 802</b>
<b>Total Programme pour la résilience du monde rural</b>			<b>310 645</b>	<b>73 971</b>	<b>384 616</b>

<sup>a</sup> Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

<sup>b</sup> Au 31 décembre 2021, les contributions globales sous forme de fonds supplémentaires à l'ASAP s'élevaient à 87,7 millions d'USD, dont un montant encaissé de 73,97 millions d'USD et un montant à recevoir de 13,76 millions d'USD.

Tableau 2  
**État récapitulatif des dons du Programme pour la résilience du monde rural**  
(en milliers)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2021</i>
<b>Dons en USD</b>					
Iraq	2 000	2 000	-	2 000	-
République de Moldova	5 000	5 000	1 854	3 146	-
<b>Total USD</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>	<b>1 854</b>	<b>5 146</b>	<b>-</b>
<b>Dons en EUR</b>					
Côte d'Ivoire	3 070	-	-	-	3 070
Monténégro	1 880	1 880	1 787	93	-
<b>Total EUR</b>	<b>4 950</b>	<b>1 880</b>	<b>1 787</b>	<b>93</b>	<b>3 070</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>5 629</b>	<b>2 138</b>	<b>2 032</b>	<b>106</b>	<b>3 491</b>
<b>Dons en DTS</b>					
Bangladesh	9 900	9 900	9 569	331	-
Bénin	3 220	3 220	1 839	1 381	-
Bhoutan	3 580	3 580	2 837	743	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	6 402	98	-
Burundi	3 510	3 510	3 116	394	-
Cabo Verde	2 900	2 900	2 482	418	-
Cambodge	10 150	10 150	9 605	545	-
Tchad	3 240	3 240	3 158	82	-
Comores	740	740	280	460	-
Côte d'Ivoire	2 000	2 000	1 619	381	-
Djibouti	4 000	4 000	3 999	1	-
Équateur	361	361	361	-	-
Égypte	3 380	3 380	1 281	2 099	-
El Salvador	3 560	3 560	758	2 802	-
Éthiopie	7 870	7 870	5 317	2 553	-
Gambie	3 536	-	3 536	-	-
Ghana	6 500	6 500	5 360	1 140	-
Kenya	7 100	7 100	3 013	4 087	-
Kirghizistan	6 500	6 500	6 496	4	-
République démocratique populaire lao	3 550	-	3 550	-	-
Lesotho	4 610	4 610	3 382	1 228	-
Libéria	3 280	3 280	2 041	1 239	-
Madagascar	4 200	4 200	2 217	1 983	-
Malawi	5 150	5 150	2 444	2 706	-
Mali	6 498	-	6 498	-	-
Mauritanie	4 300	4 300	1 333	2 967	-
Maroc	1 295	1 295	609	686	-
Mozambique	3 260	3 260	3 250	10	-
Népal	9 710	9 710	9 362	348	-
Nicaragua	5 247	-	5 247	-	-
Niger	9 250	9 250	8 957	293	-
Nigéria	9 800	9 800	6 627	3 173	-
Paraguay	3 650	3 650	363	3 287	-
Rwanda	4 510	4 510	4 509	1	-
Soudan	6 880	6 880	6 063	817	-
Tadjikistan	3 600	3 600	3 600	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Ouganda	6 770	6 770	6 099	671	-
Viet Nam	7 591	-	7 591	-	-
Yémen	-	-	-	-	-
<b>Total DTS</b>	<b>191 698</b>	<b>165 276</b>	<b>154 770</b>	<b>36 928</b>	<b>-</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>268 767</b>	<b>231 722</b>	<b>216 992</b>	<b>51 775</b>	<b>-</b>
<b>Total des dons en USD</b>	<b>281 396</b>	<b>240 860</b>	<b>220 879</b>	<b>57 026</b>	<b>3 491</b>

Tableau 3  
**État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)**  
(en milliers d'USD)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2021</i>
<b>Dons en USD</b>					
FAO	403	403	186	215	-
Indonésie	244	244	227	17	-
Kenya	290	-	290	-	-
Pays-Bas	299	299	269	30	-
Somalie	68	-	68	-	-
États-Unis d'Amérique	1 700	900	1 610	90	-
Programme alimentaire mondial	1 187	708	1 187	-	-
<b>Total des dons en USD (ASAP2)</b>	<b>4 190</b>	<b>2 553</b>	<b>3 837</b>	<b>352</b>	<b>-</b>
<b>Total des dons en USD</b>	<b>285 586</b>	<b>243 413</b>	<b>224 716</b>	<b>57 379</b>	<b>3 491</b>

# Rapports de la direction et du commissaire aux comptes



Investing in rural people

## Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual ~~workplan~~, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of 31 December 2021. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the ~~Treadway~~ Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2021, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2021 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & ~~Touche~~, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.

Handwritten signature of Gilbert F. Hourcade in black ink.

Gilbert F. Hourcade  
President

Handwritten signature of Alvaro Lario in black ink.

Alvaro Lario  
Associate Vice President,  
CFO and Chief Controller

Handwritten signature of Adria Neth in black ink.

Adria Neth  
Director and Controller

## **Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière**

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au **31 décembre 2021**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2021 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2021 Deloitte & Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Houngbo  
**Président**

Alvaro Lario  
**Vice-Président adjoint  
Responsable des finances  
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath  
**Directeur et Contrôleur**

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

### To the International Fund for Agricultural Development

#### Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2021, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income, the consolidated and IFAD-only statements of changes in retained earnings and the consolidated and IFAD-only cash flow statements for the year then ended, the statements of complementary and supplementary contributions, the statement of cumulative complementary contributions from 1978 to 2021, the statement of contributions from member states and donors to the HIPC Initiative, the contributions received in 2021, the unspent funds, the summary of the rural resilience programme and a summary of significant accounting policies and other notes to the consolidated financial statements.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2021, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

#### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

#### Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2021" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2021" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049560166 - R.E.A. n. MI-1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about).

© Deloitte & Touche S.p.A.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

## **Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements**

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

## **Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements**

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

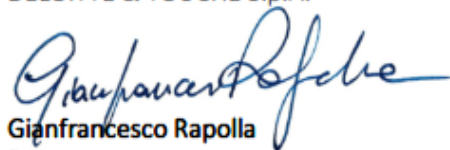
- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.

- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



**Gianfrancesco Rapolla**  
Partner

Rome, March 4, 2022



# Deloitte

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

### Au Fonds international de développement agricole

#### Opinion

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la « Société »), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2021, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement), les états des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement) et les états des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement) pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires, l'état des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020, l'état des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTTE, les contributions reçues en 2021, les montants non décaissés, l'état récapitulatif du Programme pour la résilience du monde rural ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives relatives aux états financiers consolidés.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

#### Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'« Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2021 », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona  
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.  
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)

Deloitte & Touche S.p.A.

# Deloitte

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

## **Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés**

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexacts ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.

- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.
- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

**Gianfrancesco Rapolla**

Associé

Rome, le 4 mars 2022

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

### To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2021, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

### Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for implementing and maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2021.

### Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

### Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

Ancóna Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049560166 - R.E.A. n. MI-1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about).

© Deloitte & Touche S.p.A.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

### **Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting**

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

### **Opinion**

In our opinion, management's assessment that IFAD as at December 31, 2021 maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2021, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

  
**Gianfrancesco Rapolla**  
Partner

Rome, March 4, 2022

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **Au Fonds international de développement agricole**

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2021, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

### **Responsabilité de la direction**

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de mettre en place et de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021, ci-joints.

### **Indépendance et contrôle qualité**

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel. Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

### **Responsabilité du Commissaire aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance « Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information » (ISAE 3000 révisée) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona  
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato  
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)

Deloitte & Touche S.p.A.

# Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que la détermination des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

## **Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière**

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

## **Opinion**

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

## **Gianfrancesco Rapolla**

Associé

Rome, le 4 mars 2022

## Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollar des États-Unis, reconverti en droit de tirage spécial (DTS)

Aux 31 décembre 2021 et 2020

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2021	2020	2021	2020
<b>Liquidités et avoirs en banque</b>	4	<b>474 924</b>	<b>325 778</b>	<b>338 740</b>	<b>225 455</b>
<b>Placements</b>	4	<b>929 821</b>	<b>839 564</b>	<b>663 195</b>	<b>581 020</b>
<b>Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir</b>					
Billets à ordre à encaisser	6	122 256	153 412	87 199	106 169
Contributions à recevoir	6	998 582	413 933	712 239	286 462
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(278 667)	(181 975)	(198 759)	(125 936)
<b>Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser</b>		<b>842 171</b>	<b>385 370</b>	<b>600 678</b>	<b>266 695</b>
<b>Autres sommes à recevoir</b>		<b>142 401</b>	<b>169 716</b>	<b>101 567</b>	<b>117 452</b>
<b>Immobilisations</b>	9 a)	<b>13 121</b>	<b>14 935</b>	<b>9 358</b>	<b>10 336</b>
<b>Droits d'utilisation</b>	9 b)	<b>83 262</b>	<b>98 086</b>	<b>59 386</b>	<b>67 881</b>
<b>Encours des prêts</b>					
Encours des prêts	10 a)	8 234 060	8 176 704	5 872 944	5 658 689
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 b)	(118 701)	(120 032)	(84 663)	(83 069)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	12 b)/J	(4 734)	(6 734)	(3 377)	(4 660)
<b>Encours net des prêts</b>		<b>8 110 625</b>	<b>8 049 938</b>	<b>5 784 905</b>	<b>5 570 959</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>10 596 325</b>	<b>9 883 387</b>	<b>7 557 829</b>	<b>6 839 798</b>

Passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2021	2020	2021	2020
<b>Passif</b>					
Sommes à payer et passif exigible		248 183	244 322	177 017	169 082
Dons non décaissés	14	103 516	119 751	73 833	82 874
Recettes reportées		49 652	63 915	35 414	44 233
Passif au titre des loyers	9 b)	83 411	98 079	59 492	67 875
Passif au titre d'emprunts	16	1 527 449	1 154 525	1 089 453	798 989
<b>Total du passif</b>		<b>2 012 211</b>	<b>1 680 592</b>	<b>1 435 209</b>	<b>1 163 054</b>
<b>Fonds propres</b>					
Contributions					
Ordinaires		10 362 261	9 149 445	9 142 012	8 456 950
Spéciales		20 369	20 369	15 219	15 219
<b>Total des contributions</b>	H	<b>10 103 962</b>	<b>9 169 814</b>	<b>9 157 232</b>	<b>8 472 169</b>
<b>Bénéfices non distribués</b>					
Réserve générale		95 000	95 000	67 759	65 745
Déficit accumulé		(1 614 848)	(1 062 019)	(3 102 371)	(2 735 234)
<b>Bénéfices non distribués</b>		<b>(1 519 848)</b>	<b>(967 019)</b>	<b>(3 034 612)</b>	<b>(2 861 170)</b>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>8 584 114</b>	<b>8 202 795</b>	<b>6 122 620</b>	<b>5 676 744</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>		<b>10 596 325</b>	<b>9 883 387</b>	<b>7 557 829</b>	<b>6 839 798</b>

Remarque: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.



## État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominale

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020  
(en milliers d'USD)

	Note	2021	2020
<b>Recettes</b>			
Produit des prêts	17	70 158	68 085
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	7 296	6 257
Recettes provenant d'autres sources	19	17 297	13 240
Recettes provenant des contributions	20	22 624	20 548
<b>Total des recettes</b>		<b>117 375</b>	<b>108 130</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>			
	22		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(108 546)	(99 550)
Dépenses administratives courantes		(23 423)	(24 534)
Consultants et personnel extérieur		(48 338)	(44 949)
Frais financiers directs (banques et placements)		(3 490)	(958)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>		<b>(183 797)</b>	<b>(169 991)</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Intérêts des prêts et des locations		(3 346)	(1 680)
Provision pour dépréciation des prêts		1 334	(16 557)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 497)	(2 277)
Dépenses au titre des dons	24	(101 297)	(44 867)
Dépenses au titre du CSD	25	(163 942)	(172 396)
Dotations aux amortissements	9	(12 914)	(12 576)
<b>Sous-total des autres dépenses</b>		<b>(282 662)</b>	<b>(250 353)</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>(466 459)</b>	<b>(420 344)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base du taux de change</b>		<b>(349 084)</b>	<b>(312 214)</b>
(Pertes)/gains de change	27	(215 274)	303 987
<b>Profit net ou (perte)</b>		<b>(564 358)</b>	<b>(8 277)</b>
<b>Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:</b>			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	11 530	(13 516)
<b>Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains</b>		<b>11 530</b>	<b>(13 516)</b>
<b>Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)</b>		<b>(552 828)</b>	<b>(21 743)</b>

## États des contributions

Tableau 1  
**État récapitulatif des contributions**  
(en milliers d'USD)

	2021	2020
<b>Reconstitutions</b>		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 245	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 550
Neuvième reconstitution	982 852	982 492
Dixième reconstitution	912 091	912 046
Onzième reconstitution	1 036 304	979 416
Douzième reconstitution	973 844	296
<b>Total FIDA</b>	<b>10 048 185</b>	<b>9 017 344</b>
<b>Programme spécial pour l'Afrique (PSA)</b>		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
<b>Contributions spéciales<sup>a</sup></b>	<b>20 369</b>	<b>20 369</b>
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>10 419 786</b>	<b>9 388 945</b>
<b>Contributions complémentaires</b>		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	59 240	59 270
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	49 145	49 695
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>577 509</b>	<b>578 089</b>
<b>Autres</b>		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	<b>267 463</b>	<b>267 463</b>
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	<b>63 836</b>	<b>63 836</b>
<b>Contributions supplémentaires<sup>b</sup></b>		
Cofinancement des projets	578 814	536 110
Programme de cadres associés	62 812	60 058
Autres fonds supplémentaires	1 437 099	1 372 042
FEM	178 253	172 014
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	27 274	
ITAA	12 000	
Fonds supplémentaires ASAP	87 732	24 066
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>2 383 984</b>	<b>2 164 589</b>
<b>Total contributions</b>	<b>13 712 578</b>	<b>12 462 623</b>
<b>Total des contributions réparti comme suit:</b>		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	10 419 786	9 388 945
Moins provisions	(123 145)	(120 569)
Moins instruments de contribution conditionnels	(155 522)	(61 406)
Moins compensation au titre du CSD	(37 156)	(37 156)
<b>Total net des contributions aux reconstitutions</b>	<b>10 103 963</b>	<b>9 169 814</b>
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(12 962)	(2 761)

Appendice H

<b>Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur</b>	<b>10 091 001</b>	<b>9 167 053</b>
---	-------------------	------------------

<sup>a</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

<sup>b</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2  
**Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres<sup>a</sup>**  
 (Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Angola	5 838	USD	3 958	3 958	3 958	-	3 958
Argentine	27 400	USD	2 500	2 500	2 500	-	2 500
Arménie	70	USD	10	10	10	-	10
Australie <sup>a</sup>	37 248						
Autriche	108 407	EUR	16 000	18 565	18 565		18 565
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500	1 500		1 500
Barbade	10						
Belgique	149 695						
Belize	205						
Bénin	579	USD	3	3	3		3
Bhoutan	225	USD	20	20	20		20
Bolivie (État plurinational de)	1 500	USD	100	100	100		100
Bosnie-Herzégovine	274	USD	59	59	59		59
Botswana	830	USD	90	90	90		90
Brésil <sup>p</sup>	98 696	USD	6 000	6 000	6 000		6 000
Burkina Faso	609	USD	125	125	125		125
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cambodge	1 365	USD	450	450	450		450
Cameroun	4 169						
Canada	407 549	CAD	75 000	56 798	56 798		56 798
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
République centrafricaine	13						
Tchad	391						
Chili	860						
Chine	165 839	CNY:	546 507	81 438	81 438		81 438
Colombie	1 040						
Comores <sup>c</sup>	31						
Congo	818						
République démocratique du Congo	1 870	-	-	-	-	-	-
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57	USD	49	49	49		49
Chypre	372	USD	60	60	60		60
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
République dominicaine	1 074	USD	50	50	50		50
Timor-Leste	100	-	-	-	-	-	-
Équateur	1 241						
Égypte	26 409	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
El Salvador	100	USD	100	100	100		100
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Estonie	59						
Eswatini	313	USD	25	25	25		25
Éthiopie	331	USD	50	50	50		50
Fidji	400						
Finlande	86 415	EUR	30 598	34 874	34 874		34 874

**Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

(Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
France	369 543	USD	70 073	70 073	70 073		70 073
Gabon	3 837						
Gambie	120						
Géorgie	30						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	72 701	72 701		72 701
Ghana	2 966	USD	600	600	600		600
Grèce	4 245	USD	57	57	57		57
Grenade	75						
Guatemala	1 543	USD	75	75	75		75
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyana	2 555	USD	713	713	713		713
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Islande	375						
Inde	172 497	USD	44 115	44 115	44 115		44 115
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Iran (République islamique d) <sup>d</sup>	128 750						
Iraq	56 599						
Irlande <sup>d</sup>	38 095	EUR	7 500	8 856	8 856		8 856
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	68 593	68 593		68 593
Jamaïque	326						
Japon <sup>b</sup>	542 171	JPY	6 377 966	58 020	30 327	27 693	58 020
Jordanie	1 140	USD	100	100	100		100
Kazakhstan	50	USD	30	30	30		30
Kenya	5 690	USD	864	864	864		864
Kiribati	26						
République populaire démocratique de Corée	800	-	-	-	-	-	-
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000	12 000		12 000
Koweït	203 041	USD	15 472	15 472	15 472		15 472
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
Liban	495						
Lesotho	689	USD	115	115	115		115
Libéria	121						
Libye <sup>c</sup>	52 000						
Luxembourg	9 694	EUR	1 750	2 714	2 714		2 714
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malawi	123						
Malaisie	1 175						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Mauritanie	184						
Maurice	285						
Mexique	43 131	USD	5 000	5 000	5 000		5 000
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	2	2	2		2
République de Moldova	105	USD	30	30	30		30
Mongolie	115	USD	100	100	100		100
Maroc	8 744	USD	800	800	800		800
Mozambique	655						

**Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**  
 (Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11				
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)	
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre
Myanmar	260	USD	6	6	6	6
Namibie	360					
Népal	345	USD	74	74	74	74
Pays-Bas	494 877	USD	77 953	77 953	77 953	77 953
Nouvelle-Zélande	14 720	NZD	4 500	2 991	2 991	2 991
Nicaragua	469	USD	150	150	150	150
Niger	376	XAF	100	171	171	171
Nigéria	131 957					
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 388	41 388	41 388
Oman	350					
Pakistan	38 934	USD	5 779	5 779	5 779	5 779
Panama	249	USD	200	200	200	200
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170					
Paraguay	1 556	USD	200	200	200	200
Pérou	1 995	USD	375	375	375	375
Philippines	2 378	USD	500	500	500	500
Portugal	4 384					
Qatar	39 980					
Roumanie	250	USD	100	100	100	100
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000	9 000	9 000
Rwanda	321	USD	100	100	100	100
Saint-Kitts-et-Nevis	20					
Sainte-Lucie	22					
Samoa	50	USD	30	30	30	30
Sao Tomé-et-Principe <sup>c</sup>	10	USD	1	1	1	1
Arabie saoudite	455 778	USD	25 300	25 300	25 300	25 300
Sénégal	797	USD	200	200	200	200
Seychelles	135	USD	65	65	65	65
Sierra Leone	97					
Îles Salomon	10					
Somalie	10					
Afrique du Sud	1 913					
Soudan du Sud	10					
Espagne	101 801	EUR	476	526	526	526
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	1 001	1 001
Soudan	1 609	EUR	203	250	250	250
Suède	352 332	SEK	500 000	55 100	55 100	55 100
Suisse	216 962	CHF	41 019	43 058	43 058	43 058
République arabe syrienne	1 817					
Tadjikistan	3	USD	2	2	2	2
République-Unie de Tanzanie	686	USD	120	120	120	120
Thaïlande	1 800	USD	300	300	300	300
Togo	167	USD	100	100	100	100
Tonga	55					
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000	302	302
Turquie	23 636	USD	5 000	5 000	5 000	5 000
Ouganda	722	USD	193	193	193	193
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000	3 000	3 000
Royaume-Uni	427 956	GBP	66 000	87 214	87 214	87 214
États-Unis d'Amérique	971 674	USD	92 500	92 500	92 500	92 500
Uruguay	925	USD	200	200	200	200
Ouzbékistan	40	USD	15	15	15	15
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258					

**Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**  
 (Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
Viet Nam	3 303	USD	600	600	600	600	600
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie <sup>e</sup>	894						
Zimbabwe	2 703	USD	100	100	100	100	100
<b>Total des contributions 31 décembre 2021</b>	<b>8 038 037</b>			<b>1 036 304</b>	<b>1 007 913</b>	<b>27 693</b>	<b>1 035 606</b>
<b>Pour 2020</b>	<b>8 037 632</b>			<b>979 416</b>	<b>606 611</b>	<b>118 270</b>	<b>724 881</b>

<sup>a</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>b</sup> Voir note 6 a).

<sup>c</sup> Voir note 7 a) et b).

<sup>d</sup> Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution, l'Irlande fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

<sup>e</sup> Les paiements comprennent les sommes versées en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

**FIDA12: État des contributions des Membres<sup>a</sup>**  
 (Au 31 décembre 2021)

État membre	Devise	FIDA12					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre		
Angola	USD	2 000	2 000	2 000		2 000	
Autriche	EUR	16 000	18 195				
Bangladesh	USD	2 000	2 000		2 000	2 000	
Bénin	USD	200	200	193		193	
Burundi	USD	50	50	50		50	
Cambodge	USD	600	600	600		600	
Canada	CAD	112 500	59 378	19 793		19 793	
Chine	CNY	593 853	93 177				
Côte d'Ivoire	USD	217	217	217		217	
Chypre	USD	60	60				
Finlande	EUR	32 101	36 469	19 411			
France	USD	106 000	106 000				
Gabon	USD	500	500				
Gambie	USD	50	50	50		50	
Allemagne	EUR	88 490	100 594	10 059		10 059	
Ghana	USD	2 000	2	2		2	
Guatemala	USD	450	450				
Guyana	USD	238	238	238		238	
Haïti	USD	220	220				
Inde	USD	47 000	47 000				
Indonésie	USD	10 000	10 000				
Irlande	EUR	12 500	14 215				
Italie	EUR	84 000	95 525				
Japon	JPY	6 084 784	52 840		26 420	26 420	
Jordanie	USD	67	67	67		67	
Kazakhstan	USD	7	7	7		7	
Koweït	USD	31 000	31 000		31 000	31 000	
République démocratique populaire lao	USD	92	92	92		92	
Lesotho	USD	115	115	115		115	

Appendice H

Madagascar	USD	200	200	103	103
Malawi	USD	100	100	100	100
Maldives	USD	50	50	50	50
Mali	USD	281	281	281	281
Mauritanie	USD	100	100		
Mexique	USD	1 667	1 667	1 667	1 667
Micronésie (États fédérés de)	USD	1	1	1	1
Monténégro	USD	12	12	12	12
Népal	USD	75	75	75	75
Pays-Bas	EUR	72 500	82 447		
Nicaragua	USD	150	150		
Niger	USD	185	185	185	185
Norvège	NOK	508 000	57 606		
Pakistan	USD	10 000	10 000		
Philippines	USD	700	700		
Rwanda	USD	100	100	100	100
Sao Tomé-et-Principe	USD	15	15	15	15
Sierra Leone	USD	100	100	100	100
Sri Lanka	USD	1	1	1	1
Suède	SEK	800 000	88 360		
Suisse	CHF	47 000	51 583		
Turquie	USD	5 000	5 000		
Émirats arabes unis	USD	3 000	3 000		
Ouzbékistan	USD	50	50	50	50
Viet Nam	USD	600	600		
Zimbabwe	USD	200	200	200	200
<b>Total des contributions</b>					
<b>31 décembre 2021</b>			<b>973 844</b>	<b>55 834</b>	<b>59 420</b>
<b>Pour 2020</b>			<b>296</b>	<b>296</b>	<b>0</b>



Tableau 3  
**PSA: États des contributions**  
(Au 31 décembre 2021)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
États-Unis d'Amérique	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
<b>31 décembre 2021</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>
31 décembre 2020			288 868		62 364	351 232

Tableau 4  
**État des contributions reçues des États membres en 2021**  
 Au 31 décembre 2021  
 (en milliers d'USD)

État membre	Instruments déposés <sup>a,b</sup>	Dépôt sous forme de billets à ordre <sup>b</sup>	Paiements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
<b>FIDA0</b>				
Iraq			2 717	
<b>Total FIDA0</b>			<b>2 717</b>	
<b>FIDA9</b>				
Sierra Leone			60	
Zimbabwe			300	
<b>Total FIDA8</b>			<b>360</b>	
<b>FIDA10</b>				
Brésil			8 000	
Botswana			45	
<b>Total FIDA10</b>			<b>8 045</b>	
<b>FIDA11</b>				
Argentine			800	
Arménie			5	
Autriche			6 289	
Bangladesh				750
Brésil			3 053	
Burkina Faso			42	
Canada			19 885	
Chine			28 862	
Cuba			49	
Chypre			20	
République dominicaine			50	
Éthiopie			10	
Finlande			6 170	
France			15 533	
Ghana			203	
Allemagne		26 839		24 966
Grèce			57	
Guatemala			75	
Inde			14 372	
Indonésie			7 000	
Irlande			3 040	
Italie			52 846	
Japon				15 119
République de Corée			4 530	
Koweït				5 250
Luxembourg			964	
Mexique			5 000	
Nicaragua			50	
Pays-Bas			25 000	
Nouvelle-Zélande			1 096	
Norvège			14 191	
Pakistan			3 004	
Paraguay			200	
Fédération de Russie			3 000	
Samoa			10	
Arabie saoudite				12 650
Sénégal			200	
Sri Lanka			332	
Suède				20 539
Suisse			15 444	
Tadjikistan			1	
Turquie			4 000	
Émirats arabes unis			1 000	

## Appendice H

Royaume-Uni	26 585	27 199		58 554
États-Unis d'Amérique			26 581	
Ouzbékistan			10	
Viet Nam			400	
Zimbabwe			100	
<b>Total FIDA11</b>	<b>26 585</b>	<b>54 038</b>	<b>263 474</b>	<b>137 828</b>
<b>FIDA12</b>				
Angola			2 000	
Autriche	18 782			
Bangladesh	2 000	2 000		
Bénin	200		194	
Burundi			50	
Canada	59 813		19 793	
Cambodge			600	
Chine	91 908			
Côte d'Ivoire			216	
Chypre	60			
Finlande	37 525		19 411	
France	106 000			
Gabon	500			
Gambie			50	
Ghana			2	
Allemagne	104 414		10 060	
Guatemala	450			
Guyana			237	
Haïti	220			
Inde	47 000			
Indonésie	10 000			
Irlande	14 100			
Italie	95 206			
Japon	55 467	26 832		
Jordanie			67	
Kazakhstan			7	
Koweït		31 000		
République démocratique populaire lao			92	
Lesotho			115	
Madagascar	200		103	
Mauritanie	100			
Micronésie (États fédérés de)			1	
Malawi			100	
Maldives			50	
Mexique			1 667	
Monténégro			12	
Népal			75	
Pays-Bas	85 147			
Nicaragua	150			
Niger			185	
Norvège	58 153			
Pakistan	10 000			
Philippines	700			
Rwanda			100	
Sierra Leone			100	
Sri Lanka			1	
Suède	93 554			
Suisse	51 043			
Turquie	5 000			
Émirats arabes unis	3 000			
Ouzbékistan			50	
Viet Nam	600			

Appendice H

Zimbabwe			200	
<b>Total FIDA12</b>	<b>951 292</b>	<b>59 832</b>	<b>55 538</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>977 877</b>	<b>113 870</b>	<b>330 134</b>	<b>137 828</b>

<sup>a</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

<sup>b</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

## État des prêts

Tableau 1

### État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en USD</b>					
Angola	55 545	18 037	37 508	-	18 037
Argentine	25 400	4 445	20 955	410	4 035
Bangladesh	196 423	87 925	108 498	24 750	63 175
Belize	8 000	2 816	5 184	-	2 816
Bhoutan	10 281	1 500	8 781	-	1 500
Bolivie (État plurinational de)	23 600	-	23 600	-	-
Brésil	30 000	-	30 000	-	-
Burkina Faso	19 000	12 079	6 921	-	12 079
Burundi	12 750	-	12 750	-	-
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 652	351
Cambodge	111 546	32 156	79 390	-	32 156
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
République centrafricaine	8 050	1 249	6 801	-	1 249
Chine	286 500	59 069	227 431	-	59 069
Côte d'Ivoire	36 889	13 017	23 872	-	13 017
République démocratique du Congo	26 640	300	26 340	-	300
Djibouti	16 101	7 432	8 669	-	7 432
République dominicaine	24 030	750	23 280	-	750
Équateur	34 468	3 500	30 968	-	3 500
Eswatini	8 950	3 218	5 732	-	3 218
Gambie	4 255	803	3 452	-	803
Ghana	84 000	11 904	72 096	-	11 904
Grenade	6 400	3 569	2 831	-	3 569
Guatemala	11 330	-	11 330	-	-
Guinée	36 950	7 593	29 357	-	7 593
Guinée-Bissau	13 990	2 252	11 738	-	2 252
Guyana	7 960	1 163	6 797	199	964
Haïti	3 500	3 500	-	2 931	569
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	214 550	36 012	178 538	-	36 012
Indonésie	95 185	33 255	61 930	-	33 255
Iraq	15 730	1 000	14 730	-	1 000
Jordanie	8 400	5 053	3 347	280	4 773
Kenya	40 000	11 537	28 463	-	11 537
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	36 763	7 835	28 928	-	7 835
Madagascar	61 000	-	61 000	-	-
Malawi	21 000	10 454	10 546	-	10 454
Maldives	3 285	420	2 865	-	420
Mauritanie	4 740	781	3 959	-	781
Mexique	73 822	7 039	66 783	-	7 039
Mozambique	17 000	2 663	14 337	-	2 663
Myanmar	8 984	2 750	6 234	-	2 750
Népal	109 208	18 089	91 119	9 523	8 566
Nicaragua	21 034	15 025	6 009	-	15 025
Nigéria	189 070	28 817	160 253	-	28 817
Pakistan	144 100	69 491	74 609	-	69 491
Papouasie–Nouvelle-Guinée	25 500	7 700	17 800	-	7 700
Paraguay	10 000	3 898	6 102	-	3 898
Pérou	24 000	3 511	20 489	-	3 511
Philippines	73 233	18 688	54 545	689	17 999
République de Moldova	18 200	10 228	7 972	-	10 228
Sierra Leone	40 200	8 492	31 708	-	8 492
Soudan du Sud	1 900	-	1 900	-	-
Sri Lanka	108 100	33 933	74 167	10 200	23 733
Tadjikistan	20 080	6 909	15 171	-	6 909
Tonga	900	-	900	-	-
Turquie	8 200	6 085	2 115	-	6 085
Ouganda	75 820	11 121	64 699	-	11 121
République-Unie de Tanzanie	68 338	9 488	58 850	7 946	1 542
Ouzbékistan	92 400	37 475	54 925	-	37 475
Viet Nam	42 500	20 634	21 866	-	20 634
Zambie	6 609	6 609	-	-	6 609
Zimbabwe	35 700	200	35 500	-	200

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Sous-total (en USD)<sup>a</sup></b>	<b>2 844 442</b>	<b>716 572</b>	<b>2 127 870</b>	<b>58 580</b>	<b>657 992</b>
<b>Prêts en EUR</b>					
Angola	26 200	3 097	23 103	-	3 097
Argentine	22 680	7 575	15 105	1 512	6 063
Bangladesh	71 850	15 274	56 576	-	15 274
Bénin	42 579	4 918	37 661	-	4 918
Bosnie-Herzégovine	22 907	10 827	12 080	741	10 086
Burkina Faso	64 885	5 932	58 953	-	5 932
Tchad	10 795	295	10 500	-	295
Chine	70 099	70 099	-	3 031	67 068
Comores	5 830	-	5 830	-	-
Congo	6 600	-	6 600	-	-
Côte d'Ivoire	15 640	-	15 640	-	-
Cuba	24 100	5 036	19 064	-	5 036
Équateur	1 772	1 772	-	-	1 772
Égypte	160 890	26 258	134 632	10 050	16 208
El Salvador	10 850	5 426	5 424	-	5 426
Eswatini	8 550	5 812	2 738	855	4 957
Gabon	10 511	924	9 587	-	924
Géorgie	16 000	6 438	9 562	-	6 438
Indonésie	167 800	31 804	135 996	-	31 804
Jordanie	11 350	722	10 628	-	722
Kenya	101 010	5 069	95 941	-	5 069
Lesotho	14 010	-	14 010	-	-
Madagascar	6 270	-	6 270	-	-
Mali	34 255	893	33 362	-	893
Mexique	1 297	1 297	-	216	1 081
Monténégro	3 880	3 112	768	323	2 789
Maroc	72 465	10 720	61 745	-	10 720
Niger	65 270	5 407	59 863	-	5 407
Pakistan	74 090	-	74 090	-	-
Paraguay	15 800	2 729	13 071	-	2 729
Philippines	50 110	39 181	10 929	9 262	29 919
République de Moldova	18 939	100	18 839	-	100
Sao Tomé-et-Principe	970	500	470	-	500
Sénégal	111 875	14 588	97 287	-	14 588
Soudan	11 300	1 000	10 300	-	1 000
Togo	15 780	2 244	13 536	-	2 244
Tunisie	42 350	6 538	35 812	-	6 538
Turquie	70 194	9 713	60 481	-	9 713
<b>Sous-total EUR</b>	<b>1 481 753</b>	<b>305 300</b>	<b>1 176 453</b>	<b>25 990</b>	<b>279 310</b>
<b>Equivalent en USD</b>	<b>1 685 050</b>	<b>347 187</b>	<b>1 337 862</b>	<b>29 556</b>	<b>317 631</b>
<b>Prêts libellés en DTS<sup>a</sup></b>					
Albanie	34 462	34 462	-	14 925	19 537
Angola	24 400	22 365	2 035	7 155	15 210
Argentine	31 269	30 150	1 119	24 991	5 159
Arménie	60 942	60 937	5	16 734	44 203
Azerbaïdjan	43 931	43 931	-	9 701	34 230
Bangladesh	438 220	433 567	4 653	132 215	301 352
Belize	1 847	1 847	-	1 270	577
Bénin	94 190	84 882	9 308	36 540	48 342
Bhoutan	38 492	38 425	67	12 412	26 013
Bolivie (État plurinational de)	72 492	67 536	4 956	26 096	41 440
Bosnie-Herzégovine	45 686	45 686	-	15 279	30 407
Botswana	842	842	-	600	242
Bésil	110 037	108 900	1 137	45 722	63 178
Burkina Faso	83 846	82 057	1 789	29 143	52 914
Burundi	40 859	40 859	-	20 853	20 006
Cabo Verde	24 691	20 998	3 693	5 353	15 645
Cambodge	62 365	61 801	564	9 526	52 275
Cameroun	119 000	79 839	39 161	15 063	64 776
République centrafricaine	26 244	26 244	-	13 794	12 450
Tchad	18 138	18 138	-	4 391	13 747
Chine	515 741	515 741	-	213 976	301 765
Colombie	32 024	30 678	1 346	14 335	16 343
Comores	5 292	5 291	1	2 427	2 864
Congo	22 080	21 726	354	2 755	18 971
Côte d'Ivoire	21 265	21 117	148	7 418	13 699
Cuba	6 850	6 812	38	1 827	4 985
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République démocratique du Congo	50 370	42 802	7 568	18 220	24 582
Djibouti	7 146	7 146	-	1 987	5 159

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Dominique	1 146	1 146	-	891	255
République dominicaine	17 902	17 902	-	7 696	10 206
Équateur	26 894	25 802	1 092	10 140	15 662
Égypte	189 344	188 797	547	96 818	91 979
El Salvador	45 265	45 265	-	20 352	24 913
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	5 088	706
Érythrée	29 142	23 892	5 250	8 522	15 370
Eswatini	14 428	14 428	-	12 889	1 539
Éthiopie	416 527	343 384	73 143	64 347	279 037
Gabon	3 529	3 529	-	2 604	925
Gambie	34 187	34 187	-	13 648	20 539
Géorgie	30 370	30 370	-	8 241	22 129
Ghana	182 125	166 259	15 866	42 400	123 859
Grenade	1 632	1 632	-	830	802
Guatemala	15 377	15 377	-	14 744	633
Guinée	64 160	64 160	-	30 744	33 416
Guinée-Bissau	8 487	8 487	-	3 719	4 768
Guyana	8 522	8 522	-	3 605	4 917
Haïti	58 463	58 463	-	27 874	30 589
Honduras	87 603	83 735	3 868	31 213	52 522
Inde	599 515	557 041	42 474	217 916	339 125
Indonésie <sup>b</sup>	155 017	155 017	-	54 149	100 868
Jordanie	14 432	14 143	289	7 014	7 129
Kenya	173 090	151 639	21 451	25 160	126 479
Kirghizistan	46 448	23 689	22 759	3 450	20 239
République démocratique populaire lao	65 202	52 187	13 015	20 411	31 776
Liban	2 406	2 406	-	1 183	1 223
Lesotho	30 606	29 981	625	10 454	19 527
Libéria	28 999	20 800	8 199	2 597	18 203
Madagascar <sup>b</sup>	198 780	167 162	31 618	39 213	127 949
Malawi <sup>b</sup>	147 630	91 204	56 426	35 034	56 170
Maldives	10 793	10 793	-	4 340	6 453
Mali	137 964	132 147	5 817	39 914	92 233
Mauritanie	49 545	49 545	-	18 718	30 827
Maurice	1 205	1 205	-	990	215
Mexique	35 484	32 173	3 311	21 484	10 689
Mongolie	27 169	25 937	1 232	4 695	21 242
Maroc	50 513	44 610	5 903	24 515	20 095
Mozambique	143 413	143 259	154	44 256	99 003
Myanmar	52 550	16 884	35 666	-	16 884
Népal	118 702	94 957	23 745	39 959	54 998
Nicaragua	49 474	49 474	-	14 859	34 615
Niger	90 916	84 442	6 474	16 378	68 064
Nigéria	212 379	175 582	36 797	26 216	149 366
Pakistan	325 290	263 205	62 085	89 575	173 630
Papouasie–Nouvelle-Guinée	23 450	22 566	884	2 240	20 326
Paraguay	16 298	16 298	-	4 697	11 601
Pérou	47 423	44 939	2 484	9 134	35 805
Philippines	83 100	80 257	2 843	27 970	52 287
République de Moldova	55 612	55 612	-	8 200	47 412
Rwanda <sup>b</sup>	194 497	158 829	35 668	36 128	122 701
Samoa	1 908	1 908	-	1 150	758
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	6 271	7 476
Sénégal	112 445	109 317	3 128	25 313	84 004
Seychelles	1 980	1 875	105	825	1 050
Sierra Leone	45 736	45 736	-	17 056	28 680
Îles Salomon	4 069	4 069	-	1 627	2 442
Somalie <sup>b</sup>	16 900	16 900	-	1 430	15 470
Sri Lanka	156 846	152 316	4 530	47 408	104 908
Soudan	145 605	145 602	3	73 466	72 136
République arabe syrienne	28 754	12 573	16 181	4 509	8 064
Tadjikistan	6 200	6 200	-	-	6 200
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	5 132	6 589
Togo	24 583	22 230	2 353	10 950	11 280
Tonga	5 927	5 823	104	2 674	3 149
Tunisie	34 159	31 259	2 900	15 115	16 144
Turquie	52 360	52 359	1	32 817	19 542
Ouganda	322 419	240 590	81 829	62 603	177 987
République-Unie de Tanzanie	225 251	225 250	1	51 942	173 308
Uruguay	2 081	2 081	-	587	1 494
Ouzbékistan	22 922	18 707	4 215	1 276	17 431
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 845	1 605
Viet Nam	216 205	216 205	-	38 096	178 109

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	134 556	126 630	7 926	38 550	88 080
Zimbabwe	8 818	8 818	-	4 532	4 286
<b>Sous-total SDR</b>	<b>8 256 047</b>	<b>7 535 144</b>	<b>720 903</b>	<b>2 473 552</b>	<b>5 061 592</b>
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie <sup>c</sup>	2 513	2 513	-	1 193	1 320
<b>Total DTS</b>	<b>8 258 560</b>	<b>7 537 657</b>	<b>720 903</b>	<b>2 474 745</b>	<b>5 062 912</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>11 578 773</b>	<b>10 568 043</b>	<b>1 010 730</b>	<b>3 469 674</b>	<b>7 098 369</b>
<b>Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2021</b>					
	<b>16 108 265</b>	<b>11 631 798</b>	<b>4 476 462</b>	<b>3 557 810</b>	<b>8 073 993</b>
Autres sommes à recevoir					18 300
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 209 069)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2021</b>					
					<b>6 883 224</b>
<b>Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2020</b>					
	<b>16 117 686</b>	<b>11 370 413</b>	<b>4 747 273</b>	<b>3 368 402</b>	<b>8 002 011</b>
Autres sommes à recevoir					19 719
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 253 633)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020</b>					
	<b>16 117 686</b>	<b>11 370 413</b>	<b>4 747 273</b>	<b>3 368 402</b>	<b>6 768 097</b>

<sup>a</sup> Les prêts libellés en dollar des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2021, le taux de conversion USD/DTS utilisé pour le calcul était de 1,402. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,879 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2021.

<sup>b</sup> Les remboursements incluent la contribution de la Belgique, des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>c</sup> Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 g) ii).



Tableau 2  
**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**  
 (Au 31 décembre 2021)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)				Valeur en milliers d'USD				
		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2021	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2021
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	255 027	(66 160)	-	188 867	255 027	(66 160)	-	-	188 687
2017	USD	652 264	(91)	-	652 173	652 264	(91)	-	-	652 173
2018	USD	692 837	(30 000)	-	662 837	692 837	(30 000)	-	-	662 837
2019	USD	386 451	-	-	386 451	386 451	-	-	-	386 451
2020	USD	412 095	-	-	412 095	412 095	-	-	-	412 095
2021	USD	-	-	-	473 489	-	-	-	-	473 489
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	291 142	-	-	(8 654)	282 488
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	255 251	-	-	(7 586)	247 665
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	263 342	-	-	(7 826)	255 516
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	148 990	-	-	(4 427)	144 563
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	190 869	-	-	(5 674)	185 195
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	190 603	-	-	(5 665)	184 938
1985	DTS	60 332	-	(810)	59 522	87 179	-	(1 136)	(2 591)	83 452
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	34 193	-	-	(1 017)	33 176
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	86 806	-	-	(2 580)	84 226
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	75 283	-	-	(2 236)	73 047
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	124 566	-	-	(3 702)	120 864
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	57 892	-	-	(1 721)	56 171
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	141 644	-	-	(4 209)	137 435
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	115 437	-	-	(3 432)	112 005
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	176 634	-	-	(5 249)	171 385
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	177 152	-	-	(5 266)	171 886
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	215 447	-	-	(6 405)	209 042
1996	DTS	178 369	-	-	178 369	257 740	-	-	(7 660)	250 080
1997	DTS	219 073	-	-	219 073	316 556	-	-	(9 409)	307 147
1998	DTS	203 208	-	-	203 208	293 631	-	-	(8 727)	284 904
1999	DTS	240 196	-	-	240 196	347 078	-	-	(10 313)	336 765
2000	DTS	250 027	-	(12 811)	237 216	361 289	-	(17 961)	(10 743)	332 585
2001	DTS	247 504	-	(2 470)	245 034	357 643	-	(3 463)	(10 634)	343 546
2002	DTS	228 239	-	(25 470)	202 769	329 806	-	(35 710)	(9 808)	284 288
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	322 910	-	-	(9 598)	313 312
2004	DTS	247 518	-	-	247 518	357 659	-	-	(10 631)	347 028
2005	DTS	306 516	-	-	306 516	442 913	-	-	(13 167)	429 746
2006	DTS	310 019	(1 042)	-	308 977	447 971	(1 461)	-	(13 314)	433 196
2007	DTS	255 008	-	-	255 008	368 481	-	-	(10 951)	357 530
2008	DTS	255 560	(4 706)	-	250 854	369 279	(6 598)	-	(10 976)	351 705
2009	DTS	264 886	(9 845)	-	255 041	382 755	(13 803)	-	(11 377)	357 575
2010	DTS	410 516	(1 974)	-	408 542	593 187	(2 768)	-	(17 629)	572 790
2011	DTS	450 431	(2 777)	-	447 654	650 864	(3 893)	-	(19 345)	627 626
2012	DTS	392 308	(12 273)	-	380 035	566 877	(17 207)	-	(16 849)	532 821
2013	DTS	321 147	(3 261)	-	317 886	464 051	(4 572)	-	(13 793)	445 686
2014	DTS	315 258	(12 985)	-	302 273	455 542	(18 205)	-	(13 542)	423 795
2015	DTS	448 811	(4 949)	-	443 862	648 523	(6 939)	-	(19 276)	622 308
2016	DTS	188 840	(5 732)	-	183 108	272 870	(8 036)	-	(8 111)	256 723
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	313 026	-	-	(9 304)	303 722
2018	DTS	26 090	-	-	26 090	37 700	-	-	(1 122)	36 578
2019	DTS	244 788	-	-	244 788	353 714	-	-	(10 514)	343 200
2020	DTS	61 907	-	-	61 907	89 454	-	-	(2 659)	86 795
2021	DTS	-	-	-	31 574	-	-	-	44 268	44 268
2014	EUR	84 600	(2 545)	-	82 055	103 512	(2 894)	-	(7 305)	93 313
2015	EUR	262 927	(15 490)	(543)	246 894	321 704	(17 616)	(617)	(22 703)	280 767
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	117 204	-	-	(8 272)	108 932
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	112 848	-	-	(7 964)	104 884
2018	EUR	116 558	-	-	116 558	142 615	-	-	(10 065)	132 550
2019	EUR	510 220	-	-	510 220	624 280	-	-	(44 058)	580 222
2020	EUR	158 858	(1 472)	-	157 386	194 371	(1 674)	-	(13 718)	178 979

2021	EUR	-	-	-	180 621	-	-	-	205 402	205 402
<b>Total USD</b>		<b>2 467 204</b>	<b>(96 251)</b>	<b>-</b>	<b>2 844 442</b>	<b>2 498 204</b>	<b>(96 251)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 844 442</b>
<b>Total DTS</b>		<b>8 328 094</b>	<b>(59 544)</b>	<b>(41 561)</b>	<b>8 258 560</b>	<b>12 033 948</b>	<b>(83 483)</b>	<b>(58 270)</b>	<b>(313 423)</b>	<b>11 578 773</b>
<b>Total EUR</b>		<b>1 321 183</b>	<b>(19 507)</b>	<b>(543)</b>	<b>1 481 754</b>	<b>1 616 534</b>	<b>(22 184)</b>	<b>(617)</b>	<b>91 318</b>	<b>1 685 050</b>
<b>Total</b>		<b>12 116 481</b>	<b>(175 302)</b>	<b>(42 104)</b>	<b>12 584 756</b>	<b>16 117 686</b>	<b>(201 918)</b>	<b>(58 887)</b>	<b>(222 106)</b>	<b>16 108 265</b>

Tableau 3

**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Moins de 1 an	474 658	453 571
1-2 ans	409 868	395 475
2-3 ans	455 473	424 239
3-4 ans	460 138	447 299
4-5 ans	454 762	436 800
5-10 ans	2 112 272	2 020 716
10-15 ans	1 514 265	1 529 988
15-20 ans	1 095 714	1 127 609
20-25 ans	683 462	721 848
Plus de 25 ans	413 381	444 466
<b>Total</b>	<b>8 073 993</b>	<b>8 002 011</b>

Tableau 4

**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	6 530 647	6 622 418
Conditions durcies	39 155	42 384
Conditions intermédiaires	189 492	215 833
Conditions ordinaires	889 861	814 514
Conditions mixtes	424 838	306 862
<b>Total</b>	<b>8 073 993</b>	<b>8 002 011</b>

Tableau 5

**Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale**

(Projetés aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Moins de 1 an	930 285	607 230
1-3 ans	1 539 862	1 295 584
3-5 ans	1 242 677	1 183 331
5-10 ans	763 638	1 661 128
<b>Total</b>	<b>4 476 462</b>	<b>4 747 273</b>

## Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1  
**État des prêts en valeur nominale**  
 (Aux 31 décembre 2021 et 2020)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en DTS (exprimés en milliers)</b>					
Angola	2 714	2 714	-	1 459	1 255
Burkina Faso	10 546	10 546	-	6 169	4 377
Burundi	4 494	4 494	-	2 090	2 404
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 169	1 014
Tchad	9 617	9 617	-	5 149	4 468
Comores	2 289	2 289	-	1 298	991
Djibouti	114	114	-	63	51
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 955	2 705
Gambie	2 638	2 638	-	1 451	1 187
Ghana	22 321	22 321	-	11 754	10 567
Guinée	10 762	10 762	-	6 188	4 574
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 329	797
Kenya	12 241	12 241	-	6 116	6 125
Lesotho	7 481	7 481	-	4 018	3 463
Madagascar	1 098	1 098	-	604	494
Malawi	5 777	5 777	-	2 600	3 177
Mali	10 193	10 193	-	6 112	4 081
Mauritanie	19 020	19 020	-	10 983	8 037
Mozambique	8 291	8 291	-	5 078	3 213
Niger	11 119	11 119	-	6 614	4 505
Sénégal	23 234	23 234	-	12 490	10 744
Sierra Leone	1 505	1 505	-	715	790
Soudan	26 012	26 012	-	14 016	11 996
Ouganda	8 124	8 124	-	4 874	3 250
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 734	3 055
Zambie	8 607	8 607	-	5 123	3 484
<b>Total</b>	<b>225 955</b>	<b>225 955</b>	<b>-</b>	<b>125 151</b>	<b>100 804</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>316 796</b>	<b>316 796</b>	<b>-</b>	<b>175 466</b>	<b>141 331</b>
Autres sommes à recevoir					437
Ajustement sur la base de la juste valeur					(37 301)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2021</b>					<b>104 467</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2020</b>					<b>154 417</b>
Autres sommes à recevoir					557
Ajustement sur la base de la juste valeur					(42 275)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020</b>					<b>112 699</b>

Tableau 2

**État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année**

(Au 31 décembre 2021)

Année		Prêts approuvés en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Prêts annulés	Au 31 décembre 2021	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2021
1986	DTS	24 902	-	24 902	35 983	-	(1 070)	34 913
1987	DTS	41 292	-	41 292	59 666	-	(1 773)	57 893
1988	DTS	34 770	-	34 770	50 242	-	(1 493)	48 749
1989	DTS	25 756	-	25 756	37 217	-	(1 106)	36 111
1990	DTS	17 370	-	17 370	25 099	-	(746)	24 353
1991	DTS	18 245	-	18 245	26 365	-	(785)	25 580
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 046	-	(299)	9 747
1993	DTS	34 267	-	34 267	49 516	-	(1 473)	48 043
1994	DTS	16 320	-	16 320	23 582	-	(701)	22 881
1995	DTS	6 081	-	6 081	8 787	-	(261)	8 526
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>225 955</b>	<b>-</b>	<b>225 955</b>	<b>326 501</b>	<b>-</b>	<b>(9 707)</b>	<b>316 796</b>

Tableau 3

**Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

Échéance	2021	2020
Moins de 1 an	8 479	9 101
1-2 ans	8 145	8 394
2-3 ans	8 145	8 394
3-4 ans	8 145	8 394
4-5 ans	8 145	8 394
5-10 ans	40 723	41 971
10-15 ans	38 438	40 840
15-20 ans	18 690	24 408
20-25 ans	2 421	4 521
<b>Total</b>	<b>141 331</b>	<b>154 417</b>

Tableau 4

**État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2021	2020
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	141 331	154 417
<b>Total</b>	<b>141 331</b>	<b>154 417</b>

Tableau 5  
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 108 265	16 117 686
Solde non décaissé	(4 476 462)	(4 747 273)
Remboursements	(3 557 810)	(3 368 402)
	<b>8 073 993</b>	<b>8 002 011</b>
Intérêts/principal à recevoir	18 300	19 719
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>8 092 293</b>	<b>8 021 730</b>
Ajustement sur la base de la juste	(1 209 069)	(1 253 633)
<b>Encours des prêts</b>	<b>6 883 224</b>	<b>6 768 097</b>
PSA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	316 796	326 501
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(175 466)	(172 084)
	<b>141 331</b>	<b>154 417</b>
Intérêts/principal à recevoir	437	557
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>141 768</b>	<b>154 974</b>
Ajustement sur la base de la juste	(37 301)	(42 275)
<b>Encours des prêts</b>	<b>104 467</b>	<b>112 699</b>
FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 425 061	16 444 187
Solde non décaissé	(4 476 462)	(4 747 273)
Remboursements	(3 733 276)	(3 540 486)
	<b>8 215 323</b>	<b>8 156 428</b>
Intérêts/principal à recevoir	18 737	20 276
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>8 234 060</b>	<b>8 176 704</b>
Ajustement sur la base de la juste	(1 246 370)	(1 295 908)
<b>Encours des prêts</b>	<b>6 987 690</b>	<b>6 880 796</b>

## État des dons

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)  
(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Variations en 2021			Taux de change	Non décaissés au 31 décembre 2021
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Dons	119 751	32 317	(44 365)	(2 819)	(1 368)	103 516
Ajustement sur la base de la juste valeur						(2 190)
<b>Total 2021 en juste valeur</b>						<b>101 326</b>
Total 2020	123 619	43 768	(47 295)	(1 830)	1 489	119 751
Ajustement sur la base de la juste valeur						(559)
<b>Total 2020 en juste valeur</b>						<b>119 192</b>

## Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2021</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2021</i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2021</i>
<b>Projets financés au titre du CSD</b>				
<b>– EUR</b>				
Bénin	11 726	-	(2 586)	9 140
Mali	-	12 705	(424)	12 281
Niger	23 554	1 185	(1 175)	23 564
Soudan	15 096	45 200	(6 479)	53 817
Sao Tomé-et-Principe	3 880	-	(969)	2 911
Tchad	23 337	24 865	(5 491)	42 711
Togo	2 316	-	(524)	1 792
<b>Total général</b>	<b>79 909</b>	<b>83 955</b>	<b>(17 648)</b>	<b>146 216</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>90 873</b>	<b>95 474</b>	<b>(20 069)</b>	<b>166 277</b>
<b>Projets financés au titre du CSD</b>				
<b>– en USD</b>				
Afghanistan	36 851	-	(4 640)	32 211
Burkina Faso	11 096	-	(3 810)	7 286
Bhoutan	-	1 000	(200)	800
République centrafricaine	9 760	10 080	(1 645)	18 195
France	78	-	(39)	39
Guinée	11 696	-	(1 680)	10 016
Gambie	16 520	-	(1 809)	14 711
Guinée-Bissau	670	4 370	(464)	4 576
Haïti	9 859	5 000	(3 859)	11 000
Kiribati	2 763	-	(907)	1 856
Libéria	12 908	6 210	(3 693)	15 425
Maldives	1 215	-	(204)	1 011
Mauritanie	-	18 960	(2 124)	16 836
Mozambique	89 010	34 400	(8 720)	114 690
Malawi	14 076	-	(3 534)	10 542
Samoa	3 400	-	(77)	3 323
Sierra Leone	5 166	7 700	(3 566)	9 300
Tadjikistan	13 554	-	(3 057)	10 497
Tonga	-	3 600	(500)	3 100
<b>Total général</b>	<b>238 622</b>	<b>91 320</b>	<b>(44 528)</b>	<b>285 414</b>
<b>Projets financés au titre du CSD – en DTS</b>				
Afghanistan	31 049	-	(5 303)	25 746
Bénin	36	-	-	36
Burundi	37 367	-	(8 053)	29 314
Burkina Faso	11 223	(2 232)	(6 713)	2 278
République centrafricaine	198	(198)	-	-
Côte d'Ivoire	989	(843)	29	175
République démocratique du Congo	12 445	-	(3 799)	8 646
Comores	161	-	(161)	0
Érythrée	9 707	-	(1 477)	8 230
Éthiopie	23 835	(291)	(10 373)	13 171
Guinée	949	(1 088)	139	0
Gambie	1	(2)	1	0
Kirghizistan	8 620	(29)	(1 035)	7 556
Kiribati	10	-	-	10
Lesotho	1 151	-	(607)	544
Madagascar	15 719	-	(3 896)	11 823
Mali	9 845	-	(3 014)	6 831
Mozambique	2 576	-	(2 557)	19
Mauritanie	6 472	4 668	(1 876)	9 264
Malawi	16 718	13 700	(3 561)	26 857
Niger	11 399	-	(4 897)	6 502

Appendice I3

Nicaragua	18	(60)	42	0
Népal	14 380	(1 416)	(4 007)	8 957
Rwanda	1	-	-	1
Soudan	5 877	-	(3 180)	2 697
Sao Tomé-et-Principe	14	(14)	-	-
Tchad	6	-	-	6
Togo	3 042	-	(689)	2 353
Tadjikistan	1 441	-	(1 439)	2
Tonga	353	-	(249)	104
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	13 613	-	(2 626)	10 987
<b>Total général</b>	<b>253 837</b>	<b>12 195</b>	<b>(69 301)</b>	<b>196 731</b>
DTS (équivalent en USD)	<b>355 888</b>	<b>17 098</b>	<b>(97 162)</b>	<b>275 823</b>
<b>2021 Total USD/EUR/DTS</b>	<b>685 382</b>	<b>203 891</b>	<b>(161 760)</b>	<b>727 514</b>
<b>Variations de change</b>			<b>(2 182)</b>	
<b>Total des décaissements pour 2021</b>			<b>(163 942)</b>	
<b>2020 Total USD/EUR/DTS</b>	<b>717 392</b>	<b>163 878</b>	<b>(172 396)</b>	<b>703 181</b>



## État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Au 31 décembre 2021  
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2021		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 769	2 668				9 437
Burundi	14 507	3 149	315	44	339	18 354
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	1 682	287	269	30	355	2 623
République centrafricaine	9 563	2 935				12 498
Tchad	2 708	477				3 185
Congo		99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
République démocratique du Congo	10 676	3 067	1 462	95	1 042	16 342
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	11 202	2 168				13 370
Guinée-Bissau	4 227	1 176	672	46	338	6 459
Guyana	1 526	299				1 825
Haïti	1 946	635				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	9 065	6 252	153	15	151	15 636
Madagascar	7 810	2 096				9 906
Malawi	20 371	4 446				24 817
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	11 016	2 812				13 828
Rwanda	16 786	5 211				21 997
Sao Tomé-et-Principe	2 111	514	506	60	376	3 567
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	10 956	2 351				13 307
République-Unie de Tanzanie	12 692	4 292				16 984
Togo	2 009	758				2 767
Ouganda	12 449	4 654				17 103
Zambie	19 169	4 921				24 090
<b>DTS</b>	<b>281 057</b>	<b>82 909</b>	<b>3 377</b>	<b>290</b>	<b>2 601</b>	<b>370 234</b>
Moins les allègements d'intérêts non échus <sup>a</sup>						<b>(878)</b>
<b>Total des allègements de dette en DTS</b>						<b>369 356</b>
<b>Total équivalent en USD</b>	<b>394 050</b>	<b>116 241</b>	<b>4 733</b>	<b>407</b>	<b>3 647</b>	<b>517 848</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(1 424)			
<b>31 décembre 2021 en juste valeur</b>			<b>3 309</b>			
<b>Au 31 décembre 2020</b>						
DTS	277 170	82 359	4 660	471	4 030	368 690
Moins les allègements d'intérêts non échus <sup>a</sup>						(1 426)
<b>Total des allègements de dette en DTS</b>						<b>367 264</b>
<b>Total équivalent en USD</b>	<b>400 505</b>	<b>119 007</b>	<b>6 732</b>	<b>681</b>	<b>5 823</b>	<b>530 689</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 021)			
<b>31 décembre 2020 en juste valeur</b>			<b>4 711</b>			

<sup>a</sup> Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

<sup>b</sup> Moins les allègements d'intérêts non échus.

## État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
<b>2021</b>		
<b>Contributions des États membres</b>		
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis d'Amérique	8 000	5 217
<b>Sous-total</b>	<b>27 561</b>	<b>17 825</b>
Intérêts perçus	1 403	
Allègements de dette accordés	(28 964)	
<b>Total compte administratif États membres 2021</b>	<b>-</b>	
<b>FIDA</b>		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	1 482	
Allègements de dette accordés	(1 226)	
<b>Total compte administratif FIDA</b>	<b>15 456</b>	
<b>Total général</b>	<b>15 456</b>	
Variations de change	899	
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>16 355</b>	
<b>2020</b>		
<b>Total général</b>	<b>18 395</b>	
Variations de change	(2 624)	
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>15 771</b>	

## Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020)

### Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses directes<sup>b</sup></i>	<i>Mécanisme du FIDA pour l'action climatique</i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	104 058	20	-	4 514	108 592
Dépenses administratives courantes	22 160	597	201	418	23 376
Consultants et personnel extérieur	40 617	286	54	7 382	48 339
Frais financiers directs (banques et placements)	-	3 490	-	-	3 490
<b>Total 2021</b>	<b>166 835</b>	<b>4 393</b>	<b>255</b>	<b>12 314</b>	<b>183 797</b>
<b>Total 2020</b>	<b>158 728</b>	<b>2 089</b>	<b>-</b>	<b>9 174</b>	<b>169 991</b>

<sup>a</sup> Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

<sup>b</sup> Charges directes imputées sur le produit des placements.

<sup>c</sup> Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service et le budget d'investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA. Par suite de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables au titre du siège sont présentées en tant que diminution des dettes au titre des loyers.

## Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Tableau 1  
(en milliers d'USD)

<i>État membre</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Monnaie de libellé de la contribution</i>	<i>Contrevaleur en USD de la contribution reçue</i>
Canada	CAD	6 000	4 538
Allemagne	EUR	27 394	33 025
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077
Suède	SEK	50 000	5 734
Suisse	CHF	2 000	2 261
<b>Total</b>			<b>52 635</b>
<b>FIDA</b>		<b>40 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Total</b>			<b>82 635</b>

Tableau 2  
**État récapitulatif des dons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres**  
(en milliers d'USD)

<i>Pays/entité</i>	<i>Dons approuvés moins annulations<sup>a</sup></i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>
Afghanistan	1 990	447	443
Angola	1 363	1 363	-
Bangladesh	2 007	2 007	-
Agricord	401	361	40
Bénin	960	314	646
Burkina Faso	1 757	1 562	195
Burundi	1 576	627	83
Cambodge	1 172	1 021	151
Cameroun	1 333	640	693
République centrafricaine	1 408	507	127
Tchad	1 754	632	1 122
Comores	721	260	65
Congo	985	355	89
Côte d'Ivoire	1 253	-	-
République démocratique du Congo	1 214	1 214	-
Djibouti	414	394	20
Érythrée	440	200	240
Eswatini	675	675	-
Éthiopie	2 241	1 010	1 231
Gabon	444	385	60
Gambie	590	558	32
Allemagne	3 267	1 651	1 615
Guinée	1 179	531	-
Guinée-Bissau	773	184	589
Kenya	6 668	3 020	599
Liban	247	201	46
Lesotho	740	333	-
Libéria	1 086	938	149
Madagascar	1 832	412	412
Malawi	1 369	1 369	-
Mali	982	391	51
Mauritanie	738	701	37
Mozambique	1 699	765	-
Myanmar	600	-	-
Népal	1 206	1 080	126
Agriterra	2 300	1 500	800

Appendice M

<i>Pays/entité</i>	<i>Dons approuvés moins annulations<sup>a</sup></i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>
Niger	2 981	1 140	1 027
Nigéria	2 044	1 823	221
Pakistan	2 372	2 135	237
Palestine	608	608	-
Papouasie–Nouvelle-Guinée	732	390	342
Philippines	3 204	3 160	44
Rwanda	1 400	630	770
Samoa	385	303	82
Sao Tomé-et-Principe	444	444	-
Sénégal	1 003	979	24
Sierra Leone	1 150	1 035	115
Somalie	1 693	610	16
Afrique du Sud	241	217	24
Soudan du Sud	706	479	227
Soudan	1 661	1 635	26
République arabe syrienne	545	545	-
République-Unie de Tanzanie	1 961	1 961	-
Togo	1 016	86	930
Tonga	700	630	70
Ouganda	2 121	500	455
Tunisie	86	77	9
Vanuatu	710	710	-
PAD	3 160	2 979	181
Yémen	836	753	84
Zambie	1 455	1 060	395
Zimbabwe	1 555	1 555	-
<b>Total USD</b>	<b>84 154</b>	<b>54 049</b>	<b>14 941</b>

<sup>a</sup> Le solde comprend les dons approuvés non encore décaissables (18,2 millions d'USD) ainsi que les dons au stade du décaissement (66,0 millions d'USD).





## ÉGYPTE

Nourrissage du bétail dans  
une station de production  
laitière à El Israa, dans la  
région de Noubaria Ouest.

©FIDA/Mohamed Ezz Aldin



PREMIÈRE DE COUVERTURE (GRANDE PHOTO)

## **SÉNÉGAL**

L'ostréiculture est un vivier d'emplois et constitue une source de revenus essentielle pour les femmes du delta du Saloum.

©FIDA/Ibrahima Kebe Diallo

PREMIÈRE DE COUVERTURE (PETITE PHOTO)

## **GUATEMALA**

Avec l'appui d'un projet de transformation numérique de l'agriculture mis en place dans le cadre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, Ana Zambrano Rodriguez a créé un petit groupe d'épargne dans sa collectivité.

©FIDA/Santiago Billy/Factstory

QUATRIÈME DE COUVERTURE

## **BANGLADESH**

Nur Alam, un jeune agriculteur de Kalapara, cultive des légumes sur sa parcelle de démonstration.

©FIDA/GMB Akash

© 2022 Fonds international de développement agricole (FIDA)






Les appellations utilisées et la présentation du matériel dans cette publication ne constituent en aucun cas une prise de position du Fonds international de développement agricole quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites. Les appellations «pays développés» et «pays en développement» n'ont qu'une utilité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement porté quant au niveau atteint par un pays ou un domaine spécifique dans le cadre du processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source et le titre de la présente publication soient indiqués par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.





Fonds international de développement agricole  
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie  
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463  
Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)  
[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

 [facebook.com/ifad](https://facebook.com/ifad)  
 [instagram.com/ifadnews](https://instagram.com/ifadnews)  
 [linkedin.com/company/ifad](https://linkedin.com/company/ifad)  
 [twitter.com/ifad](https://twitter.com/ifad)  
 [youtube.com/user/ifadTV](https://youtube.com/user/ifadTV)

ISBN 978-92-9266-260-8



9 789292 662608